

# Guide du Programme d'écopropreté

Ministère de l'Éducation

Mars 2010





Ministry of Education

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone 416 325-2600  
Facsimile 416 325-2608

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Téléphone 416 325-2600  
Télécopieur 416 325-2608



Le 22 février 2010

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous annonce que l'Ontario est la première province du Canada à élaborer un programme d'écopropreté destiné aux écoles financées par les fonds publics. J'encourage les conseils scolaires à examiner le présent document et à envisager les nombreux avantages associés à l'adoption et à la mise en œuvre d'un tel programme.

L'objectif du *Guide du Programme d'écopropreté* est d'encourager la création d'écosystèmes intérieurs sains et sécuritaires favorisant l'apprentissage des élèves, ainsi que d'un environnement de travail sain, grâce à la réduction au minimum, ou même à l'élimination, de l'utilisation des produits d'entretien non écologiques dans les écoles ontariennes.

Ce guide, qui encadre la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté, est très détaillé et facile à utiliser. Il traite des points suivants :

- Une politique d'environnement durable pour l'ensemble du conseil scolaire, à l'appui du personnel et des élèves dans son application;
- L'achat de produits écologiques approuvés par ÉcoLogo ou Green Seal;
- L'adoption de procédures d'entretien écologiques qui réduisent la quantité de produits chimiques utilisés ou introduisent de nouvelles technologies rendant les méthodes de nettoyage plus efficaces :
  - mise à l'essai de nouveaux produits et technologies dans le cadre de programmes pilotes dans un petit nombre d'écoles avant la mise en œuvre à l'échelle du conseil scolaire;
- Une évaluation formelle :
  - efficacité des méthodes et des produits;
  - analyse coûts-avantages.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les membres du Groupe de travail sur l'écopropreté, qui ont offert au Ministère un soutien et des conseils précieux.

Je souhaite aussi remercier les conseils scolaires qui avaient déjà mis en œuvre un programme d'écopropreté, et qui ont fait part de leurs expériences, pratiques exemplaires et leçons apprises au consultant avant la rédaction du guide.

Enfin, j'aimerais remercier les conseils scolaires et les écoles qui ont participé au projet pilote du *Guide du Programme d'écopropreté* et qui nous ont fait part de leurs suggestions pour améliorer le guide.

Je vous encourage à prendre le temps de consulter le *Guide du Programme d'écopropreté* et à déterminer comment il peut aider votre école ou votre conseil scolaire à créer un milieu d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Leona Dombrowsky'.

Leona Dombrowsky



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES : CRÉER UNE ANALYSE DE CAS DU PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ DANS LES ÉCOLES.....</b>	<b>6</b>
1.1. <i>POURQUOI ADOPTER UN PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ?</i>	6
1.2. <i>L'IMPORTANCE D'ÉLABORER UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE GÉNÉRALE</i>	8
1.3. <i>COMMENT DES PRATIQUES D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À LA DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT?</i>	9
1.4. <i>COMMENT PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ PEUT-IL AVOIR UNE INCIDENCE SUR UNE INITIATIVE DE DURABILITÉ?</i>	9
1.5. <i>JETER LES BASES D'UN PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ COMPLET</i>	10
1.6. <i>ÉTABLIR UNE ANALYSE DE CAS DU PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ</i>	12
<b>2. CADRE OPÉRATIONNEL : CONSIDÉRATIONS D'ORDRE PRATIQUE POUR L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ÉCOPROPRETÉ.....</b>	<b>15</b>
2.1. <i>Introduction des produits d'entretien écologiques</i>	15
2.2. <i>Choisir des produits d'entretien écologiques</i>	16
2.3. <i>Choisir des produits d'entretien de papier et de plastique écologiques</i>	21
2.4. <i>Adopter des procédures d'entretien écologiques</i>	27
2.5. <i>Prévention continue des infections</i>	28
2.6. <i>Services auxiliaires</i>	29
2.7. <i>Conclure un partenariat avec votre vendeur</i>	34
2.8. <i>Mener des inspections et rendre compte de leurs résultats</i>	36
2.9. <i>Nouvelles technologies</i>	41

<b>3. PLAN DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>44</b>
3.1. <i>Plan de mise en œuvre d'un programme d'écopropreté en 10 étapes</i>	44
3.2. <i>Adopter officiellement un programme d'écopropreté dans l'ensemble du conseil scolaire</i>	44
3.3. <i>Concevoir un programme d'écopropreté comme composante clé de la politique d'éducation environnementale du conseil scolaire</i>	45
3.4. <i>Mettre sur pied une équipe d'écopropreté</i>	45
3.5. <i>Mettre au point les outils nécessaires à la mise en oeuvre</i>	47
3.6. <i>Dialoguer avec les vendeurs actuels</i>	49
3.7. <i>Collaborer avec le comité de sélection des produits du conseil</i>	50
3.8. <i>Élaborer une stratégie de liaison avec les intervenants de première ligne</i>	50
3.9. <i>Créer une stratégie de communication pour promouvoir l'écopropreté</i>	52
3.10. <i>Dresser un plan de mise en œuvre dans chaque école</i>	55
3.11. <i>Mesurer et surveiller les progrès</i>	56
<b>4. CULTURE ET SENSIBILISATION : PARTICIPATION DES INTERVENANTS .....</b>	<b>59</b>
4.1. <i>Constituer les équipes</i>	59
4.2. <i>Conclure un partenariat avec le personnel d'entretien</i>	59
4.3. <i>Analyse des groupes d'intervenants</i>	60
4.4. <i>Promouvoir le sens des responsabilités</i>	61

## **ANNEXES**

Ce que tout concierge devrait savoir .....	A
Ce que doit savoir la communauté scolaire .....	B
Sommaire des pratiques d'entretien efficaces pour le programme d'écopropreté dans les écoles.	C
Guide d'évaluation d'un programme d'écopropreté .....	D
Modèle de rapport pour le programme pilote .....	E
Modèle de tableau pour consigner les données sur l'utilisation des produits écologiques.....	F
Objet de l'analyse de l'état actuel.....	G
Liste de types de produits.....	H
Établir des méthodes d'entretien écologiques.....	I
Modèles de formulaire .....	J
Guide des méthodes d'entretien écologique normalisées .....	K
Le groupe de travail sur l'écopropreté .....	L
Conseils scolaires qui ont partagé les pratiques exemplaires et les leçons apprises .....	M
Projet pilote du Guide du programme d'écopropreté : Conseils scolaires participants .....	N



## Introduction

Le ministère de l'Éducation (le Ministère) a élaboré le *Guide du Programme d'écopropreté* (le Guide) afin de fournir un outil utile aux conseils scolaires qui désirent adopter un programme d'écopropreté.

Le projet a été lancé en janvier 2009 et est mené par le groupe de travail sur l'écopropreté qui se compose de gestionnaires des installations et de responsables de l'approvisionnement de conseils choisis, ainsi que de membres du personnel du Ministère et de représentants du SCFP.

Le projet comprend quatre étapes :

- Première étape : Propositions des secteurs et des intervenants
- Deuxième étape : Ébauche du Guide du Programme d'écopropreté
- Troisième étape : Mise à l'essai de l'ébauche du Guide du Programme d'écopropreté
- Quatrième étape : Version définitive du Guide du Programme d'écopropreté

Ce document est le résultat de la quatrième étape.

### Public cible

Ce Guide se veut une ressource complète pour aider les conseils scolaires à mettre en œuvre un programme d'écopropreté. À ce titre, le public cible comprend tous les intervenants qui peuvent influencer sur les résultats de la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté au sein de leur école ou de leur conseil scolaire.

Même si l'approche utilisée par chaque conseil pour adopter et mettre en œuvre le programme sera différente, les intervenants internes et externes seront les mêmes. Les intervenants internes sont les décisionnaires tels que les cadres supérieurs de l'administration, les gestionnaires des installations, ainsi que les directrices et directeurs d'école, et les personnes qui appliqueront le programme, comme les concierges, le personnel enseignant et les élèves. Les intervenants externes sont les vendeurs, les parents et la collectivité dans son ensemble, ainsi que des personnes d'influence comme les représentants syndicaux.

Dans ce Guide, nous avons tenté de reconnaître la diversité des rôles des intervenants et les différents niveaux d'intérêt à l'égard d'un programme d'écopropreté en fournissant, dans la marge de ce document, des boîtes de conseils indiquant la pertinence de la section pour chaque intervenant.

#### Conseil de lecture

Utilisez les boîtes de conseils pour connaître les sections du guide à lire selon votre rôle au sein du conseil scolaire.

## Définitions clés

Pour les besoins du Guide, les définitions suivantes ont été adoptées :

**Tableau 1 : Termes clés et définitions**

<b>Termes clés</b>	<b>Définition</b>
<b>Programme d'écopropreté</b>	<i>Le Programme d'écopropreté de l'Ontario a pour but de promouvoir un milieu intérieur sain et de haute qualité dans les écoles de l'Ontario pour les élèves, le personnel et les autres occupants grâce à l'utilisation de produits certifiés écologiques et à des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement.</i>
<b>Guide du Programme d'écopropreté (le Guide)</b>	<i>Le Guide fournit un modèle de pratiques d'entretien écologiques et efficaces pouvant être adoptées par les conseils scolaires de l'Ontario.</i>

## Sommaire

Le Guide est divisé en quatre sections principales.

- La Section 1 – Orientations stratégiques, explique pourquoi les conseils scolaires devraient envisager la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté;
- La Section 2 – Cadre de fonctionnement, expose quelques considérations d'ordre pratique pour l'élaboration d'un programme d'écopropreté et décrit divers processus comme la sélection de produits d'entretien écologiques ainsi que le choix de vendeurs et de fournisseurs de services externes;
- La Section 3 – Plan de mise en œuvre, propose un plan de mise en œuvre du programme d'écopropreté en 10 étapes faciles;
- La Section 4 – Culture et sensibilisation : Participation des intervenants, souligne l'importance d'une gestion du changement et d'une stratégie de communication globale comme principaux facteurs de réussite.

En outre, les annexes contiennent de brefs guides à l'intention du personnel d'entretien et de la communauté scolaire élargie. Vous y trouverez également des formulaires, des modèles, des listes de vérification pratiques et un glossaire.

Quatre conseils scolaires de district de l'Ontario ont participé au programme pilote mené en mars 2009 et en mai 2009 afin d'évaluer la capacité des conseils scolaires à mettre en œuvre un programme d'écopropreté à l'aide d'une ébauche de ce guide. Les conseils en question ont fait part au Ministère de précieux commentaires et ont aidé à définir les principaux thèmes du guide. Les grandes constatations ressorties du projet pilote sont les suivantes :

### **1. Un programme d'écopropreté est une initiative de gestion du changement**

La mise en place d'un programme d'écopropreté va beaucoup plus loin qu'un simple changement de produits d'entretien conventionnels pour des produits respectueux de l'environnement ou que l'utilisation d'un nouvel appareil. Il s'agit d'adopter une autre perspective vis-à-vis de l'entretien et de demander aux intervenants de changer leurs habitudes quotidiennes.

En fin de compte, l'élément central d'un programme d'écopropreté consiste en un processus de gestion du changement. Les conseils scolaires devraient s'appuyer sur les principes de gestion du changement dans la planification stratégique et la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté.

### **2. Les partenariats sont essentiels au succès**

Selon la démonstration faite par le programme pilote, obtenir la participation des intervenants internes et externes dès le début et établir des partenariats solides avec ces derniers sont deux points essentiels pour l'adoption et la mise en œuvre réussies d'un programme d'écopropreté.

Ces partenariats font que les intervenants ont un intérêt direct dans le succès de l'initiative et la communication avec eux permet de déterminer immédiatement les

problèmes. Les partenariats établissent également un cadre qui encourage les intervenants concernés à trouver des solutions pour appuyer la mise en œuvre continue du programme d'écopropriété.

### **3. La mise en œuvre d'un programme d'écopropriété est un processus évolutif**

La mise en œuvre d'un programme d'écopropriété est un processus évolutif à long terme. Que la mise en œuvre ait lieu dans les écoles ou les conseils scolaires, il est important d'insister auprès des intervenants sur le caractère évolutif d'un programme d'écopropriété afin de pouvoir établir des jalons et des attentes réalistes.

Cependant, la mise en œuvre d'un programme d'écopropriété est nuancée : tout n'est pas noir ou blanc.

Il faut du temps pour choisir et tester le matériel et les produits d'entretien écologiques qui conviennent à chaque établissement et pour éliminer progressivement le matériel et les produits chimiques actuels en les remplaçant par des solutions efficaces plus respectueuses de l'environnement.

Il faut un certain temps aussi pour que les intervenants se rallient concrètement à cette initiative en modifiant leurs habitudes de façon à respecter le programme d'écopropriété.

Le processus évolutif s'applique également à l'entretien écologique.

À mesure que les connaissances et les technologies s'améliorent, de nouveaux produits et appareils sont aussitôt mis au point afin de répondre aux demandes du marché. Par conséquent, les conseils scolaires devront régulièrement réévaluer leur programme d'écopropriété pour s'assurer qu'ils évoluent au même rythme que l'industrie.

#### **Résumé des observations ressorties du programme pilote**

- Les quatre conseils scolaires pilotes ont indiqué que le projet pilote en soi avait été un succès et ont signifié leur intention d'élargir leur programme d'écopropriété en achetant davantage de produits d'entretien certifiés écologiques et en se débarrassant des produits conventionnels.
- Les concierges ont mentionné que les produits certifiés écologiques avaient comblé ou surpassé toutes leurs attentes en matière d'efficacité et de facilité d'utilisation.
- La conversion totale aux produits certifiés écologiques n'entraînerait aucun coût additionnel du point de vue du coût des produits et de la main-d'œuvre.
- Les produits d'entretien certifiés écologiques se trouvent maintenant facilement dans le commerce.
- Les conseils scolaires ont constaté que le nombre total de produits d'entretien utilisés avait diminué, car souvent, un seul produit écologique peut remplacer plusieurs produits d'entretien conventionnels.

- Les conseils scolaires ont indiqué que le taux d'adoption des produits certifiés écologiques avait augmenté en relativement peu de temps, passant de 20 à 69 p. 100 en deux mois.
- L'établissement d'un partenariat avec les représentants syndicaux locaux au moyen d'un dialogue libre est une forme de soutien au programme d'écopropreté pouvant aider à l'adhésion des intervenants au programme.
- Comme c'est le cas dans la transition à un tout nouveau produit d'entretien, les conseils scolaires pilotes ont connu quelques problèmes concernant la performance des produits. Afin de les résoudre, les conseils scolaires ont collaboré étroitement avec les vendeurs.
- Plusieurs surveillants de concierges ont affirmé avoir été agréablement surpris de constater à quel point, avec l'utilisation des nouveaux produits, la charge de travail était restée la même.
- Les conseils scolaires ont souligné l'importance d'adopter des mesures objectives pour évaluer la performance des produits avec le temps.
- Le besoin de reconnaissance formelle des conseils scolaires pour la mise en œuvre réussie du programme représente une façon efficace de le promouvoir dans le secteur.
- Les conseils scolaires ont indiqué qu'il serait utile d'utiliser des signes plus visibles afin de sensibiliser davantage les occupants des écoles où le programme d'écopropreté pilote a lieu.

#### **Résumé des implications du programme pilote**

- Dans le cas où un produit ne répond pas aux attentes en matière d'efficacité, les conseils scolaires devraient disposer d'un protocole objectif pour gérer l'introduction et le remplacement d'un produit.
- Si un conseil scolaire désire mener un programme pilote, il doit en prévoir le lancement de façon à ce qu'il convienne au plus d'intervenants possible.
- Les conseils scolaires devraient envisager de désigner un champion de l'écopropreté qui aurait pour rôle de promouvoir l'adoption du plan de mise en œuvre et le diriger.

# 1. Orientations stratégiques : Créer une analyse de cas du programme d'écopropriété dans les écoles

## À qui s'adresse cette section?

À tous les intervenants, car elle présente l'analyse de cas pour la mise en œuvre du programme.

Cette section a pour but de présenter une analyse de cas pour la mise en œuvre d'un programme d'écopropriété dans les écoles. Elle comprend quatre parties :

- i. les avantages qualitatifs de la mise en œuvre d'un programme d'écopropriété;
- ii. le lien évident entre la politique générale de sensibilisation à l'environnement des conseils scolaires et le programme d'écopropriété;
- iii. la façon dont le programme d'écopropriété contribue à la durabilité de l'environnement;
- iv. les facteurs clés à considérer en matière de finance et de rendement du capital investi avant la mise en œuvre d'un programme d'écopropriété.

## 1.1. Pourquoi adopter un programme d'écopropriété?

Il existe de nombreuses preuves scientifiques qui appuient les résultats positifs des programmes d'écopropriété et les améliorations de la qualité de l'environnement intérieur qui en découlent. Des règlements et des normes précises régissant les programmes et les produits d'entretien écologiques sont en vigueur au Canada et aux États-Unis et ont progressé, acquérant ainsi une validité partout en Amérique du Nord.

### Quel est l'impact de ce programme sur les occupants?

*« Les Canadiens passent près de 90 p. 100 de leur temps à l'intérieur, que ce soit à la maison, au travail ou encore dans leurs milieux de loisirs. En revanche, la majorité des gens ne sont pas conscients des effets d'une mauvaise qualité de l'air intérieur sur la santé. »*

- Santé Canada

Les activités de nettoyage courantes dans une école mènent à verser, à essuyer et à vaporiser un grand nombre de produits d'entretien différents qui laissent des résidus chimiques pouvant irriter les occupants de l'école. L'utilisation de produits écologiques peut réduire considérablement le nombre et le type de produits chimiques utilisés, ce qui se traduit par un environnement meilleur et plus sain pour les élèves et le personnel.

### **Quel est l'impact du programme sur les concierges?**

Opter pour des produits d'entretien écologiques entraîne une réduction de l'utilisation de produits chimiques et signifie que ceux qui sont employés sont moins nocifs pour l'environnement. De plus, les nouvelles technologies permettent d'éliminer davantage de poussière et de saleté de façon permanente pendant les activités de nettoyage.

Les concierges qui prennent part au programme pilote ou à d'autres programmes d'écopropreté rapportent fréquemment une amélioration sensible de la qualité de l'air intérieur et constatent de meilleures conditions de travail qu'ils attribuent au programme d'écopropreté.

### **Quel est l'impact du programme sur les installations?**

Généralement, l'impact d'un produit d'entretien est jugé sur l'apparence de l'installation.

De fait, les choix concernant les produits d'entretien, les procédures et la fréquence d'utilisation ont des répercussions énormes sur la durée de vie des matériaux utilisés pour la construction de nos écoles. Le matériel et les produits d'entretien employés pour nettoyer les écoles peuvent endommager les matériaux de construction et causer leur vieillissement prématuré, ce qui entraîne des dépenses superflues en entretien/remplacement.

### **Quel est l'impact du programme sur l'environnement?**

L'industrie de l'entretien utilise chaque année des milliards de litres de produits chimiques, ce qui a forcément des répercussions directes sur l'air, l'eau et le sol. Certains de ces produits chimiques sont dangereux et peuvent causer de graves dommages à l'environnement. Nombre d'entre eux sont fabriqués à partir de ressources naturelles non renouvelables comme le pétrole, qui, une fois épuisées, ne seront plus disponibles pour les générations futures.

Grâce à l'utilisation de produits d'entretien écologiques, de moins en moins de substances chimiques servent à obtenir le même résultat et celles qui sont employées sont moins nocives pour l'environnement.

De plus, un programme d'écopropreté se concentre sur les coûts totaux du matériel et encourage l'adoption de politiques d'approvisionnement qui limitent l'achat de matériel et de produits pouvant être néfastes pour l'environnement.

Ainsi, changer les essuie-tout blanchis fabriqués à partir de pâte vierge pour du papier écru recyclé aura des répercussions majeures sur l'environnement; ou un aspirateur qui est légèrement plus cher, mais qui a un cycle de vie plus long et offre un meilleur rendement que les autres réduira également les coûts permanents de main-d'œuvre et les frais de remplacement et d'élimination.

Les conseils scolaires font fréquemment usage de produits d'entretien qui contiennent des substances chimiques puissantes dans des formats prêts à utiliser. Ces produits sont souvent trop emballés et doivent être éliminés en tant que

#### **Message clé à retenir**

La mise en œuvre d'un programme d'écopropreté a des conséquences positives importantes sur la santé de tous les occupants de l'école.

déchets dangereux. En comparaison, la plupart des produits d'entretien écologiques sont vendus sous forme de solutions concentrées, ce qui nécessite beaucoup moins d'emballage et réduit la quantité de déchets et la main-d'œuvre nécessaire pour en disposer comme il faut.

Un conseil scolaire qui met en œuvre et contrôle un programme d'écopropreté bien conçu dispose d'énormes possibilités de réduire son impact sur l'environnement.

### **Un conseil scolaire devrait-il adopter un programme d'écopropreté?**

En résumé, oui. Un conseil scolaire devrait sérieusement envisager d'adopter un programme d'écopropreté. De très nombreux éléments de preuve permettent d'affirmer que des pratiques d'entretien écologiques ont des répercussions positives importantes sur les occupants d'une école, l'immeuble et l'environnement en général.

En adoptant de telles pratiques, un conseil scolaire peut promouvoir un environnement intérieur sain et de haute qualité dans ses écoles avec le moins de répercussions négatives possible sur les occupants et l'environnement. De plus, l'analyse de rentabilité de l'adoption d'un programme d'écopropreté prévoit des retombées positives à long terme.

## **1.2. L'importance d'élaborer une politique d'éducation environnementale générale**

Dans le document *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario*, le Ministère stipule ce qui suit :

*Les conseils scolaires :*

- *élaboreront ou passeront en revue leur politique d'éducation environnementale pour promouvoir la conscience de l'environnement ainsi que des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement;*
- *développeront et mettront en oeuvre un plan pour l'intégration des pratiques environnementales durables dans leurs services opérationnels;*
- *mettront en oeuvre des stratégies, des programmes et des procédures en vue de protéger et de préserver l'environnement tout en veillant à ce que les écoles et les lieux de travail soient sains et sécuritaires.* (p. 21)

#### **Message clé à retenir**

Un programme d'écopropreté peut être le lien principal avec votre initiative de durabilité en favorisant :

- le recours à des substances moins toxiques
- l'utilisation responsable des ressources
- les occasions d'apprentissage
- les discussions dans la collectivité sur la gestion responsable de l'environnement.

Tel qu'indiqué à la section des stratégies 3.1 et 3.2 du document, un conseil scolaire doit réfléchir aux moyens d'utiliser un programme d'écopropreté pour promouvoir des pratiques environnementales responsables et durables.

### 1.3. Comment des pratiques d'entretien écologiques peuvent-elles contribuer à la durabilité de l'environnement?

La durabilité est généralement définie comme étant la « capacité à répondre aux besoins actuels sans que les générations suivantes en subissent de préjudice ». La durabilité dans une école consiste donc à réduire l'utilisation des ressources naturelles et son impact sur le changement climatique; à utiliser moins de produits chimiques et d'autres produits qui ont des répercussions négatives sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau; et à fournir un environnement sain à tous les occupants de l'école.

Adopter un programme d'écopropreté représente une façon idéale d'intégrer des pratiques durables à long terme dans les activités de l'école.

### 1.4. Comment programme d'écopropreté peut-il avoir une incidence sur une initiative de durabilité?

#### **S'efforcer d'utiliser des produits non toxiques**

Dans les écoles, la durabilité est étroitement liée à la protection de la santé des enfants. Réduire l'utilisation des produits chimiques inutiles peut promouvoir un environnement intérieur plus sain. Même si les produits écologiques sont également chimiques et ne sont pas sans risque, ils sont moins susceptibles d'être nocifs. De plus, en réduisant le nombre de produits et en remplaçant ceux qui restent par d'autres plus écologiques, un conseil scolaire fait un pas dans la bonne direction en vue d'assurer la durabilité.

#### **Utiliser les ressources de façon responsable**

Un programme d'écopropreté peut avoir une incidence sur l'utilisation judicieuse des ressources. En voici quelques exemples :

- acheter des appareils éconergétiques utilisant moins d'eau;
- évaluer les produits, dans une perspective environnementale, en fonction de la manière dont ils ont été fabriqués, distribués, emballés et livrés;
- opter pour des produits de papier qui ont une haute teneur en matières recyclées après consommation ou qui sont composés de matières rapidement renouvelables (comme le bambou ou toute autre plante de la famille des graminées);
- opter pour des sacs de poubelle de plastique faits d'une grande proportion de matières recyclées et s'assurer que leurs dimensions conviennent au contenant et à la fonction prévue;
- établir un horaire de nettoyage qui établit le meilleur équilibre possible entre le nettoyage effectué durant les heures de classe (ce qui réduit au minimum les dépenses énergétiques additionnelles) et celui qui est fait après les heures de classe (ce qui ne nuit pas aux élèves).

## Enseigner, apprendre et emboîter le pas

La mise en œuvre d'un programme d'écopropreté dans une école représente un exemple concret de la façon dont chacun peut changer ses habitudes quotidiennes pour appuyer une initiative qui assure la durabilité de l'environnement. Vu le rôle important que jouent les écoles dans les collectivités, un programme d'écopropreté peut, avec la participation d'intervenants, sensibiliser la population aux problèmes environnementaux et fournir des solutions pouvant être adoptées dans les familles, dès maintenant et pour des générations à venir.

### Message clé à retenir

Les sept documents servent de lien crucial entre la vision stratégique et la mise en œuvre quotidienne du programme d'écopropreté.

## 1.5. Jeter les bases d'un programme d'écopropreté complet

Les programmes d'écopropreté détaillés comportent des marches à suivre et des méthodes dûment consignées qui forment la base de l'initiative et qui se relient à une politique d'éducation environnementale du conseil scolaire. Les sections suivantes décrivent sept documents d'appui qui constituent les principales composantes d'un programme d'écopropreté.

### a. Guide de procédures opérationnelles écologiques normales

Ce document devrait, à tout le moins, décrire les attentes du conseil scolaire en matière de procédures opérationnelles écologiques dans les écoles. Il devrait comprendre les procédures normales concernant par exemple l'évaluation chimique des produits, celle du matériel, les protocoles d'approvisionnement et les procédures pour traiter avec des populations à risque. Comme la plupart des conseils scolaires disposent déjà de procédures globales portant sur les sujets susmentionnés, ils n'ont qu'à les modifier pour y intégrer des pratiques écologiques s'il y a lieu.

### b. Plan de situation

Un plan de situation devrait aligner les principes du guide de procédures opérationnelles écologiques normales sur les besoins et les objectifs uniques d'une école. Les pratiques décrites dans le guide s'appliquent aux caractéristiques de chaque école. Les procédures sont clarifiées pour être adaptées et répondre à des besoins et à des problèmes précis. Le matériel, les fournitures et les produits particuliers utilisés dans l'école sont nommés, et des renseignements sont indiqués concernant leur utilisation, leur disposition et leur entretien.

### c. Registre des produits chimiques, du matériel et des fournitures servant à l'entretien

Le conseil scolaire devrait tenir un registre officiel de tous les produits chimiques, ainsi que du matériel et des fournitures servant à l'entretien. Il peut s'agir d'une simple feuille de calcul électronique. Le registre devrait au moins décrire le type, la marque et les caractéristiques techniques du matériel, des fournitures et des produits chimiques utilisés pour l'entretien des établissements du conseil scolaire. Ces renseignements devraient être mis à jour régulièrement.

#### d. Registres d'entretien du matériel

Ces registres décrivent le matériel utilisé dans l'établissement et indiquent l'entretien effectué et le moment où ce matériel doit être remplacé parce qu'il ne fonctionne plus adéquatement. Très souvent, une simple feuille de calcul électronique ou un formulaire peut convenir, mais les conseils doivent s'assurer que les registres sont faciles d'accès et mis à jour régulièrement.

Ces registres sont importants pour présenter des demandes de certification.

#### e. Dossiers de formation

Un dossier de formation permettra de veiller à ce que tous les concierges aient reçu une formation sur l'utilisation adéquate du matériel et des produits d'entretien écologiques dont ils se servent. Les dossiers de formation sont également utiles pour planifier la formation des nouveaux employés ou déterminer les besoins de formation du personnel muté à une école où le matériel est différent.

#### f. Examens réguliers et documentés des activités de nettoyage dans l'école

Idéalement, un examen fait appel à la coopération entre l'administration et l'équipe chargée de l'entretien.

Chaque école devrait mener des examens réguliers des activités de nettoyage en prêtant une attention particulière aux pratiques d'entretien écologiques. L'objectif visé est de s'assurer que les activités décrites dans le guide de procédures opérationnelles écologiques normales sont réalisées, de relever les défis découlant de la mise en œuvre des programmes et de souligner les réussites ou de promouvoir les pratiques exemplaires qui peuvent être communiquées à d'autres écoles.

Les examens devraient être effectués par le gestionnaire de l'entretien et un représentant de l'administration du conseil scolaire. Toutefois, il est important de ne pas tomber dans la routine et de varier les endroits qui feront l'objet d'un examen, ainsi que le jour et l'heure, et les personnes auxquelles s'adresseront les examinateurs.

#### g. Programme global de communication

Un programme de communication est essentiel à l'adoption réussie d'un programme d'écopropreté. Ce principe sera expliqué en détail plus loin dans le guide. Puisque l'élément central d'un programme d'écopropreté consiste en une initiative de gestion du changement, les conseils scolaires sont invités à élaborer une stratégie de communication efficace pour appuyer le programme d'écopropreté et inciter les intervenants à prendre part à l'initiative.

Les stratégies de communication doivent :

- montrer l'appui solide des cadres supérieurs à l'initiative;

#### Référence

- Annexe E – Modèle de rapport pour le programme pilote.
- Annexe F – Modèle de tableau pour consigner les données sur l'utilisation des produits écologiques.
- Annexe J – Modèles de formulaire.

#### Référence

- 3.8 Élaborer une stratégie de liaison avec les intervenants de première ligne.
- 3.9 Créer une stratégie de communication pour promouvoir l'écopropreté.

- adopter une approche à long terme qui reconnaît la nature évolutive du programme d'écopropreté et le besoin de faire la promotion continue de l'initiative;
- établir des partenariats entre l'administration et les groupes d'intervenants, par exemple les concierges, pour encourager la participation.

#### Message clé à retenir

Il existe maintenant des normes de l'industrie pour les produits écologiques qui sont largement reconnues, lesquelles offrent une garantie aux responsables des achats.

Les deux principales certifications sont l'Éco-Logo (Canada) et le Green Seal (États-Unis).



#### Message clé à retenir

De nos jours, les produits d'entretien certifiés écologiques sont aussi efficaces, sinon plus, que les produits d'entretien conventionnels qu'ils remplacent.

## 1.6. Établir une analyse de cas du programme d'écopropreté

Il existe de multiples raisons d'adopter un programme d'écopropreté, mais l'importante question qui devrait se poser un conseil scolaire est la suivante : un programme d'écopropreté est-il justifié financièrement?

### Normes

Jusqu'à tout récemment, trouver des produits d'entretien écologiques efficaces pouvait être difficile. Mais aujourd'hui, tous les grands fabricants de produits d'entretien offrent une gamme de produits écologiques.

Éco-Logo et Green Seal sont deux normes généralement acceptées qui permettent d'identifier les produits d'entretien certifiés écologiques. Les deux normes ont été adoptées partout en Amérique du Nord et sont interchangeables.

*Éco-Logo* – Un produit d'entretien qui affiche ce logo satisfait aux critères d'un programme de certification qui assure que le produit est écologique. Éco-Logo a été créé en 1988 par le gouvernement du Canada.

*Green Seal* – Un produit d'entretien qui affiche ce logo satisfait aux critères d'un programme de certification qui assure que le produit est écologique. Green Seal est un organisme américain à but non lucratif qui se consacre à l'établissement de normes environnementales, à la certification de produits et à la sensibilisation du public.

### Efficacité

Lorsque les produits d'entretien écologiques ont fait leur apparition sur les tablettes il y a une vingtaine d'années, nombre d'entre eux n'étaient pas aussi efficaces que les produits conventionnels qu'ils étaient censés remplacer. Toutefois, avec le développement de la conscience environnementale du public, le concept d'entretien écologique s'est rapidement intégré à la vie quotidienne. La demande du marché a poussé les fabricants à investir dans la recherche et le développement de produits d'entretien écologiques.

Aujourd'hui, pratiquement tous les grands fabricants de produits d'entretien offrent au moins une gamme de base de produits certifiés écologiques.

Il en résulte que les conseils scolaires ont maintenant devant eux une vaste sélection de produits écologiques à prix compétitifs qui sont aussi efficaces, sinon plus, que les produits conventionnels.

Partout en Amérique du Nord, l'industrie de l'entretien se transforme à mesure que le nouveau matériel et les produits écologiques transforment les méthodes d'entretien.

Tous les conseils scolaires pilotes ont émis de bons commentaires sur l'efficacité des produits d'entretien écologiques. Les concierges des 16 écoles pilotes ont déclaré que l'expérience a été positive et plusieurs ont souligné l'efficacité et les bienfaits pour la santé des produits d'entretien écologiques utilisés tout au long du programme pilote.

Cependant, ces produits ne sont pas tous équivalents. Si l'un d'entre eux ne répond pas aux attentes, il existe d'autres solutions de rechange écologiques qui conviendront mieux à vos besoins.

### Coûts

#### Message clé à retenir

Opter pour des produits écologiques n'entraîne généralement pas de coût supplémentaire, même en tenant compte du coût de la main-d'œuvre, qui représente habituellement la part du lion dans le coût réel de l'entretien.

Le coût est un facteur clé à prendre en considération avant d'introduire un programme d'écopropreté. Trois secteurs de dépenses ont été évalués dans l'analyse de cas aux fins de l'élaboration du programme : produit, main-d'œuvre et formation. Il y a 10 ou 15 ans, la plupart des produits d'entretien écologiques coûtaient beaucoup plus cher. Aujourd'hui, les nombreux fabricants qui offrent une gamme de produits écologiques ont rendu le marché concurrentiel. Par conséquent, les coûts supplémentaires associés aux produits écologiques ont grandement diminué, ou ont même disparu.

En ce qui concerne uniquement les produits, aucun coût supplémentaire n'est constaté : certains produits peuvent être légèrement plus coûteux et d'autres légèrement moins. Le programme pilote mis en œuvre dans les écoles de l'Ontario a confirmé ces observations.

Toutefois, le coût des produits d'entretien ne représente que 5 à 10 p. 100 du budget des conseils alloué à l'entretien, contre 90 à 95 p. 100 pour la main-d'œuvre. Sur le plan de la main-d'œuvre, un programme d'écopropreté peut aussi être considéré comme « neutre » : certains produits sont plus difficiles à utiliser tandis que d'autres sont plus efficaces et requièrent moins d'efforts. Une fois de plus, le programme pilote a permis de confirmer ces observations.

En résumé, les résultats du projet pilote mis à l'essai dans les écoles de l'Ontario indiquent que l'argument financier en faveur des produits d'entretien écologiques est solide. Bien qu'aucune étude empirique n'ait été menée sur ce sujet, l'exemple des conseils scolaires pilotes et d'autres conseils scolaires de l'Ontario ayant déjà mis en œuvre un programme d'écopropreté montre que la conversion à des produits d'entretien écologiques est une initiative qui n'entraîne aucun coût supplémentaire.

### L'analyse de cas

Pour les cadres supérieurs des conseils scolaires, l'analyse de cas concernant l'adoption d'un programme d'écopropreté est très claire :

- les produits d'entretien écologiques sont aussi efficaces, sinon plus, que les produits conventionnels;
- des normes de certification largement reconnues permettent aux conseils scolaires de se procurer une vaste gamme de produits d'entretien écologiques tout en étant assurés de leurs qualités environnementales;
- l'analyse du rendement financier du capital investi indiquera sans doute qu'il n'entraîne aucun coût.

En combinant les considérations commerciales ci-dessus aux avantages potentiels que procure une meilleure qualité de l'air intérieur et à la réduction des répercussions négatives sur l'environnement, il devient évident qu'un conseil scolaire doit envisager de mettre en œuvre un programme d'écopropreté le plus tôt possible.

#### Message clé à retenir

L'analyse de cas pour la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté est claire.

Les conseils scolaires devraient prendre des mesures concrètes pour mettre le programme en place le plus tôt possible.

## 2. Cadre opérationnel : considérations d'ordre pratique pour l'élaboration d'un programme d'écopropreté

### À qui s'adresse cette section?

Aux planificateurs et aux gestionnaires, c'est-à-dire aux cadres supérieurs, aux gestionnaires des installations, aux chefs des opérations, aux superviseurs des concierges et aux directrices et directeurs d'école.

Reportez-vous à cette section pour aider à planifier le contrôle ou la mise en œuvre.

Cette section décrit un cadre opérationnel pratique pour la participation des intervenants à la planification et à l'élaboration d'un programme d'écopropreté.

### 2.1. Introduction des produits d'entretien écologiques

Par ses matériaux de construction, chaque école est unique. Par conséquent, il n'existe pas qu'une réponse à la question de savoir quels produits d'entretien conviennent le mieux dans un établissement.

Les principes énoncés dans ce guide sont destinés à aider un conseil à prendre des décisions en ce qui a trait à la création d'un programme d'écopropreté.

#### Mythes courants

##### Mythe 1 : les produits écologiques ne sont pas efficaces

Les produits d'entretien écologiques ont évolué et sont passés de produits spécialisés en marge de l'industrie de l'entretien à une gamme de produits ordinaires offerts par tous les grands fabricants de ce secteur. À une certaine époque, l'efficacité et les propriétés écologiques de ces produits pouvaient être mises en doute, mais aujourd'hui, dans cette industrie compétitive, l'efficacité est essentielle à un fabricant pour qu'il conserve sa part de marché, et des tierces parties, comme Éco-Logo et Green Seal, examinent et certifient objectivement les produits d'entretien en fonction de leurs matières premières et de leur emballage.

##### Mythe 2 : les produits écologiques coûtent plus cher

Il n'y a pas si longtemps, les fabricants imposaient un supplément sur les produits écologiques qui étaient réellement efficaces. Cependant, le nombre croissant de fabricants offrant des produits d'entretien écologiques a rendu le marché beaucoup plus compétitif et les prix sont maintenant comparables à ceux des produits traditionnels.

De nombreux conseils scolaires ontariens ayant mis en place un programme d'écopropreté ont affirmé que, dans l'ensemble, la conversion aux produits d'entretien écologiques n'avait entraîné aucun coût supplémentaire.

##### Mythe 3 : tous les produits écologiques sont équivalents

Chaque produit est fabriqué à partir d'une variété de substances chimiques qui interagissent entre elles et avec les matériaux de construction à nettoyer. Par conséquent, du fait de sa composition et du matériau de construction sur lequel il est utilisé, chaque produit réagit de manière légèrement différente.

Avant d'introduire un nouveau produit d'entretien écologique dans une école, un conseil scolaire devrait d'abord en faire l'essai dans une zone restreinte afin d'évaluer son efficacité et de déceler tout problème éventuel avant de généraliser son emploi dans l'école. Dans le cas où un produit d'entretien écologique ne répond pas aux attentes en matière d'efficacité, un conseil scolaire devrait chercher d'autres produits qui pourraient offrir une meilleure solution.

## 2.2. Choisir des produits d'entretien écologiques

### Principaux programmes de certification : Éco-Logo<sup>MC</sup> et Green Seal

Comme mentionné dans la section 2, Éco-Logo et Green Seal sont deux programmes de certification largement reconnus qui évaluent les produits d'entretien écologiques. Éco-Logo est la norme canadienne et Green Seal, la norme américaine. Les deux organismes appliquent des critères comparables.

En faisant l'achat de produits d'entretien écologiques certifiés par Éco-Logo ou Green Seal, un conseil scolaire est assuré qu'ils ont été soumis à une évaluation rigoureuse et que leurs qualités écologiques sont confirmées.

### Principales catégories de produits conventionnels

Il existe des normes de certification précises Éco-Logo et Green Seal pour différentes catégories de produits :

- Nettoyants tout usage
- Nettoyants à vitres
- Nettoyants à usage général
- Nettoyants pour salle de bain (non désinfectants)
- Produits pour l'entretien des planchers (produit de finition et bouche-pores)
- Produits pour l'entretien des planchers (décapants)
- Produits pour l'entretien des tapis (shampooing et extraction)
- Dégraissants
- Savon pour les mains
- Assainisseurs d'air

#### Conseil pratique

Utiliser des produits vraiment certifiés (Éco-Logo ou Green Seal).

### Nettoyants écologiques

À mesure que la science révèle un lien direct entre certains produits chimiques et un risque élevé d'effets négatifs sur les utilisateurs et l'environnement, les fabricants créent de plus en plus de nouveaux produits et appliquent de nouvelles technologies à l'art du nettoyage.

Les produits d'entretien écologiques contiennent beaucoup moins d'ingrédients nocifs pour la santé, se décomposent rapidement, ne sont pas toxiques, sont aussi, sinon plus, efficaces que les produits non écologiques et ne contiennent aucun sous-produit dangereux.

En comparaison, de nombreux produits d'entretien traditionnels sont à base de pétrole, ressource naturelle précieuse, mais limitée et non renouvelable.

Les produits d'entretien écologiques contribuent également à un avenir plus durable. Recherchez ceux qui se présentent en solution concentrée, car ils offrent des avantages indéniables sur leurs concurrents. Selon l'usage, les produits concentrés ont moins de répercussions sur l'environnement puisque leur emballage réduit influe forcément sur leur transport et leur élimination.

### **Produits pour l'entretien des planchers**

Ce qui différencie les produits écologiques pour l'entretien des planchers des nettoyeurs à usage général, c'est que les produits écologiques se présentent en un système cohésif et non pas en une série de produits individuels.

Un grand nombre de produits traditionnels utilisés pour l'entretien des planchers contiennent des métaux lourds comme le zinc, des phtalates, des solvants et des surfactifs fluorés, lesquels ont amélioré le processus d'application et la performance des produits de finition modernes, mais qui malheureusement, selon les recherches, soulèvent des inquiétudes pour la santé et l'environnement.

Aujourd'hui, il existe des solutions de rechange écologiques qui protègent le plancher, lui offrent une résistance efficace au glissement et conservent son apparence.

Le plus important dans l'élaboration d'un programme d'entretien écologique de planchers est de mettre en place un programme qui réduit la fréquence du brunissage, du polissage, du recouvrement ainsi que du décapage et du revernissage. En général, pour être les plus efficaces possible, les produits d'entretien écologiques de planchers devraient être utilisés comme un système, en combinant le produit de finition écologique pour plancher avec le décapant écologique correspondant, et selon l'appareil ou la machine d'entretien du conseil.

Les autres moyens de réduire considérablement les répercussions de l'entretien des planchers sur l'environnement consistent à déterminer s'il est possible de diminuer la fréquence de décapage et de recouvrement de plusieurs fois par année à une fois par an ou même à une fois tous les deux ou trois ans; ou de réduire, voire d'éliminer, le brunissage du fini qui est un processus abrasif créant une énorme quantité de poussières fines.

De plus, dans le cadre du programme d'entretien écologique des planchers, un conseil scolaire devrait envisager de se procurer des tapis, des vadrouilles en microfibre et des accessoires d'aspirateurs pour tout appareil électrique.

### **Produits désinfectants**

Les produits désinfectants ne nettoient pas. Techniquement, un produit désinfectant certifié écologique n'existe pas. Les désinfectants sont spécialement conçus pour tuer les organismes vivants ou les empêcher de se reproduire et, par conséquent, peuvent être nocifs pour ceux qui les utilisent ou qui entrent en contact avec eux. Le choix de ces produits devrait se fonder sur les règlements et les lois applicables et le produit choisi devrait répondre aux besoins tout en ayant le moins de répercussions possible. Pour plus d'efficacité et de sécurité, tous les désinfectants doivent être utilisés conformément aux indications se trouvant sur l'étiquette.

Même si les produits désinfectants sont un élément important de tout programme d'entretien, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants dans l'élaboration d'une stratégie efficace pour les désinfectants écologiques :

- N'utilisez de produits désinfectants que lorsque c'est nécessaire. On craint de plus en plus qu'ils ne soient utilisés à outrance et que, dans des cas extrêmes, ils ne contribuent à la création de bactéries plus résistantes appelées « superbactéries »;
- Utilisez le désinfectant qui convient à la situation;
- Choisissez le produit qui a le moins de répercussions sur la santé et l'environnement;
- Diluez le produit dans la bonne proportion et suivez les indications du fabricant, surtout celles concernant le temps de pénétration;
- Associez-vous à votre vendeur pour déterminer dans quels cas les produits désinfectants sont nécessaires et trouver des solutions de rechange écologiques aux produits conventionnels.

#### Conseil pratique

En plus de remplacer les produits chimiques toxiques par des produits plus écologiques et respectueux de l'environnement, les conseils scolaires devraient songer à réduire leurs besoins d'utiliser des produits chimiques en premier lieu.

Chaque conseil scolaire devrait envisager des possibilités de réduire l'utilisation de produits désinfectants lorsque c'est possible et les remplacer par des nettoyeurs à base de détergent qui éliminent tout autant les saletés et les organismes nocifs. L'objectif est de créer, à l'aide d'un produit de nettoyage écologique efficace, une surface propre et libre de toute bactérie nuisible ou de tout autre organisme et de n'utiliser de désinfectants que dans les endroits où les risques sont élevés.

Les conseils scolaires devraient songer à remplacer les produits courants suivants par d'autres qui sont moins nocifs pour la santé et l'environnement :

- L'hypochlorite de sodium ou les produits de blanchiment au chlore. Ils sont très efficaces pour éliminer les organismes nuisibles. Toutefois, ils sont connus pour être des irritants respiratoires, être corrosifs pour les yeux et la peau et peuvent produire un gaz toxique s'ils sont mélangés accidentellement à d'autres produits d'entretien courants;
- Les désinfectants à base de phénol. Ils sont couramment utilisés pour combattre les pathogènes à diffusion hématogène, mais les recherches indiquent qu'il s'agit d'importantes substances organotoxiques qui peuvent être corrosives pour les yeux et la peau et endommager les finis des planchers et les autres surfaces;
- Les désinfectants à base de composés d'ammonium quaternaire. De nombreux conseils scolaires utilisent actuellement une vaste gamme de ces produits pour désinfecter leurs écoles, mais les recherches indiquent que ces substances sont nocives pour la vie aquatique. De plus, employées comme matières actives dans un désinfectant, elles peuvent contenir un pH élevé pouvant causer une irritation des yeux et de la peau ou avoir une teneur élevée en composés organiques volatils (COV) causée par l'ajout de parfums qui peuvent provoquer une irritation respiratoire.

Parmi les mesures de remplacement suggérées aux conseils scolaires, on propose notamment les produits contenant du peroxyde d'hydrogène concentré à moins de 4 p. 100. Ces produits sont meilleurs pour la santé et l'environnement que la plupart des autres désinfectants. Toutefois, ce sont généralement des antiseptiques et non des désinfectants, et ils peuvent ne pas convenir aux applications à risque élevé. Il est peut-être préférable de les utiliser dans les cas où les antiseptiques sont plus appropriés qu'un nettoyeur à base de détergent, par exemple pour les surfaces

fréquemment touchées ou par mesure de sécurité autour de personnes qui ont un système immunitaire affaibli.

### Produits pour nettoyer les mains

Un programme efficace de lavage des mains est l'une des meilleures façons de protéger la santé des occupants d'un établissement. Le choix d'un produit pour nettoyer les mains doit tenir compte des éléments suivants :

- Prenez un produit qui convienne au type de saleté que vous désirez éliminer. Par exemple, le savon utilisé dans un atelier technique d'école secondaire pourra être différent de celui utilisé dans les toilettes d'une école élémentaire;
- Le savon devrait bien mousser sans qu'il y ait besoin d'une application excessive. Les savons mousseux produisent autant de mousse que les savons à mains traditionnels, mais nécessitent 50 p. 100 de moins d'application;
- Le savon ne devrait pas irriter la peau des utilisateurs;
- Utilisez un savon non parfumé ou sans colorant (si possible);
- Les distributeurs à savon devraient être faciles à remplir ou équipés de cartouches remplaçables.

#### Conseil pratique

Enlever et tuer les organismes nuisibles sont deux concepts différents. Comprendre la différence entre les deux vous aidera à déterminer quelle tactique employer.

L'emploi de produits antimicrobiens pour nettoyer les mains devrait être limité aux endroits à risque élevé comme les laboratoires et les aires de préparation des aliments. Le lavage des mains a pour but d'en ôter les organismes nuisibles; une fois enlevés, il n'est pas nécessaire de les tuer.

### Les substances chimiques des produits de nettoyage ne sont pas visées par les programmes de certification

Bien que l'industrie de l'écopropreté évolue rapidement, certaines catégories de produits comme les produits de débouchage, les encaustiques pour meubles et métaux ainsi que les nettoyants pour le béton ou les gros travaux ne sont toujours pas visés par les programmes de certification.

Pour ces catégories, un conseil scolaire devrait évaluer les propriétés de chaque produit écologique et choisir celui qui accomplira la tâche avec le moins de risques possible et qui sera le moins nocif pour un usage intérieur.

Les propriétés des produits qu'un conseil scolaire doit prendre en considération sont les suivantes :

- **Le niveau de pH**  
Il vaut mieux choisir un produit ayant un pH modéré (de l'ordre de 7) plutôt qu'un pH élevé (supérieur à 9), car cela réduit les risques d'irritation des yeux et de la peau.
- **La composition chimique**  
Le produit contient-il des substances chimiques connues pour être des irritants respiratoires ou des neurotoxines?
- **Les matières premières**  
Le produit est-il fabriqué à partir de ressources naturelles non renouvelables, s'agit-il d'un bioproduit ou est-il dérivé d'un produit agricole facilement renouvelable?

Pour ces catégories de produits, il est important de considérer ce qui suit :

**Tableau 2 : Solutions écologiques possibles**

Autres catégories de produits traditionnels	Solutions écologiques possibles
Produit de débouchage	<i>Produit d'entretien à base d'enzyme</i>
Encaustique pour meubles et métaux	<i>Émulsion contenant des huiles naturelles et des agents de surface</i>
Nettoyant/dégraissant pour les gros travaux	<i>Solvants à base d'agrumes ou de soja, nettoyeurs à base de détergent et nettoyeurs à base d'enzyme</i>
<i>Décapant pour graffitis</i>	<i>Produit avec un pH modéré, à base de soja ou d'autre bioproduit et ne contenant aucun des ingrédients suivants : chlorure de méthylène, distillat de pétrole, propane, butane, isobutylène et hydroxyde de sodium</i>

Il est aussi important de tenir compte de la teneur en composé organique volatil (COV) lorsqu'on cherche des produits qui n'appartiennent à aucune des catégories certifiées par des organismes comme Éco-Logo ou Green Seal. Le conseil scolaire devrait collaborer avec son vendeur pour trouver des directives appropriées en matière de COV<sup>1</sup>.

### Technologies émergentes

Les produits suivants représentent quelques-unes des technologies chimiques émergentes dont un conseil scolaire devrait discuter avec ses vendeurs et qu'il devrait envisager de mettre à l'essai :

- Les bioproduits fabriqués à partir d'ingrédients naturels facilement renouvelables comme le maïs, le soja, les betteraves à sucre et les agrumes;
- Le biomimétisme est un concept fondé sur la conception de produits qui imitent la façon dont la nature élimine les saletés et les déchets, par exemple, l'utilisation de bactéries pour digérer les matières biologiques comme les gras, les huiles et les solvants;
- Les produits désinfectants fabriqués à partir d'huiles essentielles tirées de plantes.

<sup>1</sup> Les California VOC Guidelines <http://www.cal-iaq.org/VOC/VOCexec.PDF> sont couramment utilisés par les vendeurs en Amérique du Nord.

## 2.3. Choisir des produits d'entretien de papier et de plastique écologiques

### Le saviez-vous?

Le recyclage est une pièce essentielle de la mise en oeuvre du programme d'écopropreté.

Un programme d'écopropreté a une portée beaucoup plus large que la simple substitution de produits d'entretien écologiques aux produits conventionnels, car il englobe un point de vue environnemental sur des questions connexes comme les produits d'entretien de papier (papier hygiénique et essuie-tout) et de plastique (sacs à ordures et sacs de bac vert).

Les produits de papier fabriqués en grande partie de matières recyclées sont maintenant beaucoup plus répandus. Pratiquement tous les grands vendeurs de papier offrent une assez vaste gamme de produits recyclés. Ce secteur est relativement récent et évolue à un rythme rapide. Les nouveautés incluent les produits fabriqués à partir de ressources vite renouvelables comme le bambou ou toute autre graminée.

Les conseils devraient songer à réduire leur impact sur l'environnement en maximisant la quantité de matières recyclées que contiennent les produits qu'ils utilisent.

### Teneur en matières recyclées

Les conseils scolaires devraient évaluer la teneur totale en matières recyclées d'un produit et sa teneur en matières recyclées après consommation. Lorsque vous choisissez un produit d'entretien écologique de papier, respectez les directives suivantes :

- Papier hygiénique – au moins 20 à 60 p. 100 de matières recyclées après consommation
- Papiers-mouchoirs – au moins 10 à 15 p. 100 de matières recyclées après consommation
- Essuie-mains – au moins 40 à 60 p. 100 de matières recyclées après consommation
- Chiffons industriels – au moins 40 p. 100 de matières recyclées après consommation

En plus de la teneur en matières recyclées après consommation, un conseil scolaire devrait également tenir compte de la qualité du produit. Il est important de signaler qu'il n'existe aucun lien direct entre le taux de matières recyclées après consommation ou le taux total de matières recyclées et la qualité du produit.

### Produits blanchis

La plupart des produits de papier sont traités pour rendre le papier blanc. Le processus de blanchissage traditionnel utilise soit du chlore soit des composés chlorés comme le dioxyde de chlore. L'utilisation de ces deux substances soulève de nombreuses préoccupations en matière de santé et d'environnement.

Lorsqu'il choisit des produits de papier écologiques, un conseil scolaire devrait examiner la liste des substances chimiques ayant servi à leur fabrication ou



chercher des produits certifiés par la Chlorine Free Products Association. Le logo *Procédé sans chlore* est la seule marque de certification au monde qui :

- indique clairement qu'aucun chlore ou composé chloré n'a été utilisé dans le processus de fabrication du papier;
- exige que toutes les composantes vierges soient certifiées « sans chlore » et qu'une chaîne de possession soit fournie pour toutes les fibres;
- indique comment la manufacture détermine la teneur en matières recyclées après consommation;
- s'assure que la manufacture n'est accusée d'aucune infraction;
- s'assure que la manufacture n'a exploité aucune forêt ancienne pour la fabrication de sa pâte vierge;
- adresse des recommandations aux manufactures sur la qualité du produit et l'amélioration de la productivité;
- garantit que le produit contient au moins 30 p. 100 de matières recyclées après consommation.

### **Le Forest Stewardship Council (FSC)**



Les produits de papier certifiés par le FSC contiennent de la fibre ligneuse provenant de forêts bien gérées, une teneur en matières recyclées après consommation ou une combinaison de ces deux éléments<sup>2</sup>. Lorsqu'il choisit des produits de papier écologiques, un conseil scolaire devrait rechercher le logo FSC.

### **Distributeurs d'essuie-tout**

Le style d'essuie-tout et le type de distributeur utilisés peuvent avoir des répercussions importantes sur la consommation de papier, le gaspillage, la santé et les coûts. Avant de choisir de tels produits, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants :

- Optez pour des distributeurs de serviettes de papier mains libres; ils réduisent le nombre de germes qui se transmettent d'une personne à l'autre;
- Diminuez la quantité de déchets d'emballage en utilisant de gros rouleaux de papier hygiénique. Cette stratégie permettra de réduire la fréquence de changement des rouleaux, le nombre de plaintes sur les distributeurs vides et la main-d'œuvre affectée à cette tâche;
- Remplacez les distributeurs d'essuie-tout pliés en C par des produits et des distributeurs d'essuie-tout mains libres, ce qui éliminera le gaspillage, diminuera les coûts (moins de papier à acheter) et réduira la main-d'œuvre (pour le réapprovisionnement des distributeurs).

Dans un conseil scolaire, le comité de sélection de produits d'entretien écologiques devrait tenir compte, dans le cadre du processus d'évaluation, des coûts de remplacement des distributeurs. Le conseil scolaire devrait également consulter son vendeur sur les façons de limiter ces coûts.

<sup>2</sup> Forest Stewardship Council : <http://www.fsccanada.org/paperproducts.htm>

## Poubelles et sacs à ordures

### Conseil pratique

Utilisez le même format de poubelle dans toute l'école. Cela facilitera l'uniformisation des sacs à ordures, ce qui permettra toutes sortes d'économies, depuis l'approvisionnement jusqu'à la formation.

Pour appuyer un programme d'écopropreté, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants afin d'éliminer le gaspillage et de réduire l'impact sur l'environnement :

- Uniformisez le format des poubelles. Si un seul format est utilisé, un seul type de sac sera nécessaire;
- Assurez-vous que le sac correspond parfaitement à la poubelle et qu'il n'est pas ni trop petit ni trop grand. Cette technique réduit le gaspillage;
- Utilisez des sacs de plastique biodégradables plutôt que des sacs faits de matières vierges.

## Sacs de plastique biodégradables

### Le saviez-vous?

Les sacs de plastique conventionnels non biodégradables peuvent prendre littéralement des centaines.

Il existe deux types de plastique biodégradables : ceux qui sont biodégradables au contact de l'eau et ceux qui sont biodégradables au contact de l'air.

Les sacs de plastique qui se décomposent au contact de l'eau sont fabriqués à partir de produits issus de plantes cultivées comme le maïs et les pommes de terre, et se dissolvent dans la plupart des conditions.

Les sacs de plastique qui se décomposent au contact de l'air sont couramment utilisés dans les écoles de l'Ontario. Ils ressemblent aux sacs de plastique ordinaires, mais contiennent des additifs qui leur permettent de se désintégrer au cours d'une certaine période lorsqu'ils sont exposés à l'air et à la lumière.

## Choisir du matériel et des fournitures écologiques

Contrairement aux produits chimiques servant à l'entretien, il existe peu de normes de rendement établies pour la sélection de matériel écologique. Toutefois, un conseil peut utiliser les lignes directrices suivantes pour prendre des décisions plus éclairées.

### Pertinence

Le concept de pertinence signifie que l'outil doit être adapté à la fonction à laquelle il est destiné.

Lorsqu'il évalue la pertinence d'un appareil, un conseil scolaire devrait se reporter aux propriétés physiques et aux besoins d'entretien de chaque établissement.

Le plan de situation (p. 10) élaboré pour le site comprend les données de base qui déterminent les caractéristiques précises de nettoyage des espaces et des surfaces de plancher, et l'analyse qui guidera le personnel dans la sélection de l'appareil convenant à l'usage qui en sera fait.

Par exemple, un conseil scolaire qui achète un nouvel aspirateur devrait considérer les points suivants :

- Utiliser un aspirateur-balai électrique de 31 cm (12 po) pour nettoyer un auditorium de 1000 m<sup>2</sup> est une mauvaise solution, quels que soient le rendement ou le coût de l'aspirateur;

- Utiliser un aspirateur de 107 cm (42 po) pour nettoyer une classe surpeuplée est également une mauvaise solution, quels que soient le rendement ou le coût de l'aspirateur.

### **Efficacité**

L'efficacité est la capacité des appareils à remplir la fonction désirée sans réintroduire plus de contaminants dans l'aire nettoyée.

#### **Aspirateurs :**

Avant d'acheter un nouvel aspirateur, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants :

- capacité à aspirer la saleté;
- capacité à retenir la poussière après l'avoir aspirée;
- le Green Label Program, conçu par le Carpet and Rug Institute, indique que le produit a satisfait aux normes minimales d'aspiration et de rétention des saletés et de la poussière;
- s'associer au vendeur de matériel pour choisir des appareils certifiés écologiques et prendre des dispositions pour faire des essais pilotes. Ces essais montrent clairement que les vendeurs aident à trouver les appareils et les fournitures appropriés, à résoudre les problèmes d'usage des produits et à faire que les concierges sachent les utiliser, grâce à une formation et à des conseils adéquats.

#### **Machines de nettoyage de tapis :**

Avant d'acheter une nouvelle machine à laver les tapis, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants :

- capacité à extraire l'eau sale du tapis ou des sièges rembourrés;
- le tapis devrait sécher en 24 heures pour les raisons suivantes :
  - un tapis humide ou mouillé est dangereux pour la sécurité; en passant du tapis au plancher, vous risquez de glisser et de tomber;
  - les tapis et les sièges rembourrés humides ou mouillés sont un terrain fertile pour la prolifération des bactéries, de la moisissure et des champignons. Plus vite le tissu sera sec, moins fortes seront les chances de multiplication;
  - l'humidité qui reste dans le tissu est sale par définition, car les salissures restent en émulsion et en suspension dans l'eau. Si l'eau n'est pas enlevée, la salissure ne l'est pas non plus.

#### **Autolaveuses :**

Avant d'acheter une nouvelle autolaveuse, un conseil scolaire devrait tenir compte du point suivant :

- l'appareil devrait être conçu de façon à réduire au minimum la quantité d'eau et de produits chimiques utilisés, et à augmenter au maximum la quantité d'eau récupérée. Les nouvelles technologies utilisent des éponges en mousse ou en microfibre qui réduisent à la fois la consommation d'eau et de produits chimiques. Un concept de racloir efficace permet de récupérer plus d'eau et de prévenir les traînées d'eau, qui doivent être épongées à la main. On évite ainsi les chutes possibles tout en améliorant la productivité. L'appareil doit pouvoir passer à travers l'embrasure de la porte de la pièce qu'il nettoiera.

Avant d'acheter un nouvel appareil, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants :

- le brunissage est un processus abrasif, comme le ponçage, qui crée une énorme quantité de poussières. Si la poussière est contenue et aspirée durant le brunissage, la quantité de poussière qui entre dans l'école est considérablement diminuée;
- les appareils devraient être dotés d'un contrôle passif de la poussière ou, de préférence, d'accessoires pour aspirateur afin d'aspirer les fines particules et d'éviter qu'elles soient inhalées.

### **Convivialité**

La convivialité porte sur l'ergonomie, la facilité d'emploi, la formation nécessaire et la disponibilité, la durabilité et la réparabilité du matériel.

Avant d'acheter un nouvel appareil, un conseil scolaire devrait tenir compte des points suivants :

- Si un concierge trouve un appareil malcommode ou difficile à utiliser ou que cet appareil tombe en panne constamment, il ne l'utilisera pas;
- La taille de l'appareil devrait être adaptée à l'utilisateur et à la tâche à accomplir. Les concierges peuvent faire part de leurs commentaires sur la sélection d'appareils pendant le processus d'approvisionnement et un conseil scolaire devrait s'assurer que les concierges ont leur mot à dire dans le processus de sélection;
- Dans quelle mesure l'appareil est-il difficile à faire fonctionner ou à manœuvrer? Ne vous faites pas leurrer par les déclarations de marketing en matière de rendement et mettez à l'essai l'appareil que vous envisagez d'acheter dans une école pilote pour en évaluer les problèmes potentiels et le rendement avant d'en faire l'achat. Le programme pilote a démontré l'importance pour un conseil scolaire de tester le matériel avant de procéder au changement de celui-ci dans l'ensemble des écoles;
- L'utilisateur moyen peut-il parvenir à utiliser le matériel avec le minimum d'instructions? Les étiquettes sont-elles claires, utilisent-elles des symboles ou un code de couleurs? Y a-t-il un interrupteur d'alarme pour protéger l'utilisateur ou toute autre personne se trouvant à proximité? Y a-t-il d'autres facteurs concernant le personnel dont il faut tenir compte (p. ex., français comme langue seconde, analphabétisme)?;
- Quels sont le matériel de formation et le soutien offerts pour l'appareil? Combien de temps faut-il pour former le personnel? La formation se fonde-t-elle sur un code de couleurs ou des symboles; sont-ils présentés dans des langues autres que l'anglais?;
- Quelle est la fiche de service de l'appareil? Dans des situations semblables, combien de temps l'appareil a-t-il servi sans avoir besoin de réparation dans l'école? S'il s'agit d'une nouvelle technologie ou d'un nouveau modèle, quels sont les résultats du fabricant pour les autres produits? Quelle est la garantie? Quel est le service offert ou quelles sont les pièces disponibles dans la région?

**Conseil pratique**

Lorsque vous testez de nouveaux produits, essayez-les d'abord dans une zone restreinte où il y a peu de circulation ou d'activités.

Ainsi, cela permettra d'évaluer si le produit répond aux attentes.

**Matériel et fournitures écologiques supplémentaires**

L'évolution de l'industrie de l'écopropreté se répercute aussi sur les fabricants de matériel de nettoyage, lesquels investissent dans la recherche et le développement de matériel plus écologique fabriqué en se fondant sur de nouvelles technologies.

Le matériel écologique continuera de changer à mesure que de nouvelles technologies se répandront. Voici les dernières avancées dans le secteur :

- un appareil de nettoyage d'entretien autonome doté d'un nettoyeur haute pression et d'un aspirateur pour surfaces sèches ou humides qui réduit les produits chimiques et nettoie les toilettes plus rapidement et plus efficacement;
- les dispositifs de nettoyage à vapeur peuvent présenter une bonne solution de rechange aux nettoyeurs chimiques chlorés pour enlever la moisissure ou aux produits servant à décaper les planchers;
- les chariots, les seaux, les essoreuses, les manches de vadrouille et les autres outils de plastique composés de matières recyclées après consommation;
- les tapis d'entrée sans polychlorure de vinyle (PVC) qui ont la bonne taille et sont conçus pour les conditions saisonnières;
- les produits substituts, comme ceux composés de microfibre pouvant être utilisés pratiquement sans eau ni produits chimiques ni racler pour nettoyer le verre et les miroirs;
- les produits de microfibre recueillent plus de poussière, durent plus longtemps et ne nécessitent aucun entretien autre que le lavage. Les chiffons peuvent être utilisés pour épousseter à la main, remplacer les chiffons traditionnels et l'encaustique pour meubles, tandis que les vadrouilles peuvent être utilisées pour nettoyer les planchers. Certains fabricants vendent des tampons en microfibre pour machines à nettoyer les planchers et pouvant être utilisées sur les sols durs ou les tapis;
- les furets peuvent déboucher les tuyaux aussi efficacement que les acides concentrés liquides, mais avec des répercussions environnementales bien moindres.

En résumé, à mesure que le programme d'écopropreté d'un conseil scolaire évolue avec le temps, le matériel vieux et défectueux devrait être remplacé par des choix plus écologiques. Un peu de recherche et de planification sur l'utilisation et les personnes qui se serviront du matériel fera en sorte que le matériel choisi sera approprié, efficace et employé de la bonne façon par le personnel afin d'en retirer les meilleurs résultats.

## 2.4. Adopter des procédures d'entretien écologiques

Les procédures d'un programme d'écopropreté ne sont pas des mesures universelles. Chaque école aura ses procédures propres fondées sur l'analyse de base et les priorités établies par le conseil scolaire dans le plan de situation de chaque établissement. Généralement, la plupart des plans classent les procédures en trois catégories:

### 1. Réduire les répercussions générales sur la santé

Remplacez les vadrouilles avec agglomérant (mal préparé la plupart du temps) par des aspirateurs à dos équipés de sacs à microfiltration ou de vadrouilles en microfibre.

Les aspirateurs à dos sont plus efficaces que les aspirateurs-balais, couvrent une plus grande surface et tendent à demander moins de travail que les vadrouilles. De plus, leur sac à microfiltration recueille et retient beaucoup mieux les petites particules.

Les produits de microfibre ne nécessitent aucun traitement, peuvent être lavés des centaines de fois (contre une dizaine pour les vadrouilles traditionnelles) et les tests effectués confirment qu'ils recueillent et retiennent jusqu'à 98 p. 100 des particules de poussière.

Dans l'ensemble, il en résulte une diminution marquée des particules réintroduites dans les classes à la suite du processus de nettoyage, une réduction du nettoyage à effectuer les prochaines fois et une amélioration de la qualité de l'air intérieur pour tous les occupants.

Réduisez la quantité de produits chimiques et de composés organiques volatils (COV) qui sont introduits dans l'air soit en appliquant la cire directement sur le chiffon plutôt qu'en la vaporisant sur la surface à nettoyer; soit en prenant un chiffon en microfibre pouvant être utilisé sans aucun produit de nettoyage additionnel pour de nombreuses tâches de polissage de meubles ou de métaux.

### 2. Prévoir des dispositions pour les personnes ayant des besoins particuliers

Évaluez les changements qui peuvent être apportés pour tenir compte des personnes ayant des besoins particuliers en collaborant avec les personnes qui se sont identifiées comme telles et les concierges de l'établissement pour trouver la meilleure façon de réduire les répercussions du nettoyage sur la santé.

Voici quelques options :

- réévaluez les produits afin d'en trouver un qui a les mêmes résultats, mais qui entraîne le moins de répercussions possible sur les personnes sensibles;
- déplacez temporairement ces personnes à un autre endroit de l'établissement si le travail de nettoyage ne peut pas être reporté ni retardé.

#### Conseil pratique

Opter pour des vadrouilles en microfibre et changer l'ordre dans lequel les tâches sont effectuées peuvent grandement faciliter l'atteinte de votre vision de l'écopropreté.

Changer le moment de la journée prévu pour le nettoyage de l'endroit ferait une grande différence pour les personnes concernées. Par exemple, afin que de l'air frais puisse entrer dans l'endroit en question le plus longtemps possible, l'endroit pourrait être nettoyé immédiatement à la fin des heures de classe et les gros travaux de nettoyage pourraient être effectués les vendredis ou avant les vacances.

### 3. Réduire les répercussions sur l'environnement

En plus d'utiliser des produits d'entretien écologiques pour réduire l'impact sur l'environnement, un conseil scolaire devrait envisager des méthodes pour réduire la quantité de produits chimiques utilisés et mettre en place d'autres méthodes.

Réduisez la quantité de produits chimiques utilisés :

- en appliquant le produit de nettoyage directement sur le chiffon plutôt qu'en le vaporisant sur la surface à nettoyer;
- en éliminant l'utilisation de produits en aérosol; utilisez plutôt des pulvérisateurs à gâchette qui appliquent la substance en grosses gouttes;
- en réduisant l'utilisation de poisons servant à la lutte antiparasitaire :
  - en commençant par améliorer les procédures de nettoyage dans les aires alimentaires comme les cuisines, les salles de réunion et les aires de recyclage pour éliminer les sources de nourriture qui attirent les organismes nuisibles;
  - en créant un programme de sensibilisation et en travaillant de concert avec les élèves pour éliminer la nourriture laissée dans d'autres endroits, comme celle qui reste dans les casiers la nuit ou pendant plusieurs jours; ou les collations laissées dans les classes;
  - en évaluant l'école afin de trouver comment les animaux nuisibles entrent et vivent cachés dans les plafonds et les murs.

#### Autres méthodes de nettoyage

- Utilisez de bons tapis d'entrée pour recueillir la poussière et la saleté, et éviter qu'elles ne pénètrent dans l'école;
- Passez l'aspirateur plutôt que la vadrouille sur les planchers, ce qui évitera d'avoir besoin de frotter et de recouvrir ou de décaper et de revernir les planchers, et prolongera la vie du fini;
- Utilisez un produit de finition pour plancher non métallifère;
- Choisissez des produits de finition pour plancher qui ne nécessitent pas de brunissage; ce qui réduit la poussière et les contaminants introduits dans l'air.

## 2.5. Prévention continue des infections

La prévention des infections et des pandémies soulève partout de nombreuses inquiétudes. Un milieu scolaire présente une série de problèmes uniques, car les enfants touchent, reniflent et portent à leur bouche presque tout. Les germes sont alors rapidement transmis de leurs mains à leur bouche ou à leurs amis.

En Ontario, les plans en cas de pandémie sont élaborés par les conseils scolaires avec l'aide de leur bureau de santé local. Un programme d'écopropreté bien conçu

devrait compléter les efforts des plans en cas de pandémie et de prévention des infections du conseil scolaire et être soumis au bureau de santé local.

Les conseils scolaires devraient établir de solides partenariats avec leur bureau de santé local et concevoir des stratégies de communication pour sensibiliser les élèves, le personnel et les parents et les renseigner sur les mesures préventives et les protocoles mis en place dans les écoles en cas de pandémie.

Les conseils devraient aussi élaborer et mettre en place un plan de désinfection efficace de concert avec leur bureau de santé local. Les conseils devraient surtout :

- Utiliser le produit désinfectant qui convient à la tâche; les produits destinés aux hôpitaux ne sont pas nécessaires pour le nettoyage des toilettes.
- N'utiliser les désinfectants que là où ils sont nécessaires. Adoptez de bonnes pratiques de nettoyage pour les autres endroits.
- Utiliser le désinfectant exactement comme indiqué sur l'étiquette. Il s'agit de produits hautement réglementés, et les indications visent à garantir que les produits auront l'effet prévu. Ne pas suivre ces indications pourrait réduire l'efficacité. Veuillez prendre note que dans de nombreux cas, la surface doit avoir été nettoyée et être restée humide pendant cinq à dix minutes avant l'application du désinfectant.

## 2.6. Services auxiliaires

### Gérer les contrats d'entretien écologique avec des tiers

#### Conseil pratique

Vérifiez auprès du service des affaires ou de l'approvisionnement pour déterminer les conditions et les modalités de contrat existantes dans le cadre de vos efforts pour planifier le lancement du programme d'écopropreté.

Si un conseil scolaire doit embaucher des fournisseurs de services externes pour l'entretien, les administratrices et les cadres supérieurs devraient s'assurer que la philosophie et les principes d'un programme d'écopropreté sont maintenus de la manière la plus uniforme possible par tous les services d'entretien.

Un conseil scolaire devrait viser à aligner le plus possible les méthodes et les produits d'entretien certifiés écologiques utilisés par le personnel d'entretien du conseil scolaire et d'un tiers. S'il est impossible d'obtenir un haut niveau d'uniformité, il devrait envisager la possibilité de faire exécuter les tâches à l'interne par son personnel d'entretien.

Un conseil scolaire devrait se préparer au fait qu'il sera peut être impossible d'assurer une conformité totale au programme d'écopropreté, certains contrats d'entretien avec des tiers étant destinés à des services auxiliaires comme les garderies ou les aires de restauration, lesquels ont des exigences législatives qui spécifient des normes strictes en matière d'entretien (p. ex., l'utilisation d'agents de blanchiment dans des endroits spécifiques) qui ne sont pas considérées écologiques.

- Contrats existants
  - Informez les fournisseurs de services externes de la décision du conseil scolaire de mettre en œuvre un programme d'écopropreté;
  - Modifiez les clauses contractuelles existantes pour qu'elles répondent aux exigences du programme d'écopropreté du conseil scolaire.

- Sélection d'un fournisseur de services d'entretien écologique
  - Il existe deux façons de s'assurer que les futurs fournisseurs de services comprennent les exigences d'entretien écologique du conseil scolaire et peuvent les satisfaire.

**1. Élaborez une demande d'information (DI) que vous distribuerez à des fournisseurs de services potentiels et évaluez leur réponse**

De nombreux responsables de l'approvisionnement croient que cette procédure est inutile ou qu'il n'ont simplement pas accès à l'information sur les fournisseurs de services potentiels et ils n'amorcent donc pas de processus de DI. Toutefois, s'ils ne suivent pas de processus de préqualification, ils courent le risque de lancer un appel d'offres à des vendeurs qui peuvent ne pas être en mesure de fournir des services d'entretien écologique adéquats. La DI peut prolonger le processus d'une semaine ou deux, mais le résultat, lui, peut prolonger de plusieurs années une bonne relation contractuelle.

La DI a pour but d'évaluer la profondeur et l'ampleur des compétences et des services offerts par le fournisseur. Afin de recueillir les renseignements nécessaires, les questions posées devraient être soigneusement formulées de façon à obtenir des réponses franches et claires.

**2. Élaborez une demande de propositions (DP) destinée à des fournisseurs de services d'entretien préalablement sélectionnés et évaluez leur réponse**

- Veuillez inclure la philosophie du conseil sur l'entretien écologique dans la DP;
- Demandez des renseignements sur l'expérience du fournisseur en matière d'entretien écologique;
- Indiquez la superficie (m<sup>2</sup>) de chaque bâtiment et définissez-le comme occupé ou utilisable. Les besoins en main d'œuvre d'une installation dépendent de la rapidité ou du rythme auquel les tâches peuvent être réalisées. Sans données exactes, les réponses du fournisseur pourraient varier;
- Donnez des définitions concrètes et évitez d'employer des termes vagues comme « nettoyable » ou « autant de fois que nécessaire » qui peuvent être interprétés de quantités de manières par les fournisseurs;
- Donnez des précisions claires et indiquez la fréquence à laquelle les tâches doivent être réalisées;
- Utilisez des normes ou des exigences bien établies pour indiquer les produits à utiliser par le fournisseur, notamment :
  - les exigences en matière d'emballage;
  - des produits solides pour la finition des planchers;
  - des exigences en matière de rendement :
    - par exemple, les produits de finition pour plancher doivent durer au moins 12 mois avant qu'un décapage ne soit requis;
  - des exigences au sujet des dimensions :
    - produits de papier et sacs de poubelle;

- des exigences ou des restrictions concernant les parfums;
- des exigences concernant les distributeurs de produits liquides.

Dans le cadre du processus d'évaluation de la DP, les conseils scolaires devraient tenir compte des éléments suivants :

**L'énoncé de mission ou de vision** donne une impression générale des valeurs fondamentales du fournisseur de services potentiel, comme la durabilité de l'environnement.

**La politique de l'entreprise en matière d'environnement** ou **l'énoncé de durabilité** décrit comment une entreprise, selon sa taille et ses services, fournira à ses clients des services respectueux de l'environnement tout en assurant la durabilité de leurs propres pratiques commerciales.

**Le plan stratégique et le plan de relève** devraient présenter les projets d'avenir de l'entreprise. Ces plans sont essentiels dans une industrie où le roulement élevé du personnel et un manque d'orientations stratégiques peuvent paralyser même les plus grandes entreprises.

**Un organigramme** qui décrit la structure interne de l'entreprise et une ébauche d'organigramme qui montre quels seront les responsables de chaque élément du contrat ainsi que le poste qu'ils occupent au sein de l'entreprise. Il devrait également y être indiqué si l'entreprise prévoit donner en sous-traitance une partie du contrat. Si un sous-traitant est embauché, l'entreprise devrait s'assurer que les attentes en matière d'environnement ont été communiquées à tous les sous-traitants et acceptées par ceux-ci.

**La preuve de conformité de l'entreprise** à toutes les exigences réglementaires municipales, provinciales et fédérales devrait figurer dans tous les contrats. Ces documents peuvent facilement être obtenus par les fournisseurs de services et devraient être présentés dans leurs réponses. Notons par exemple la certification sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail ainsi que les impôts sur les sociétés applicables.

Une copie du **Plan de communication et d'intervention d'urgence** de l'entreprise, une courte description de la façon dont le plan serait adapté pour satisfaire aux exigences du conseil scolaire, si le fournisseur est choisi, et des exemples de leurs registres de formation des trois dernières années.

**La vérification des achats responsables** confirme que les produits d'entretien sont certifiés par Éco-Logo ou Green Seal et que le matériel est respectueux de l'environnement.

Le programme de contrôle de la qualité (PCQ) de l'entreprise déterminera si les exigences relatives au service ont été satisfaites et quelles sont les possibilités d'amélioration, le cas échéant. Un PCQ complet devrait comprendre les éléments suivants :

**Un plan de communication des services :**

- Décrit comment le fournisseur résoudra les problèmes qui surviennent et fera en sorte qu'ils ne se reproduisent pas;

- Fournit des paramètres indiquant le niveau de services actuel et celui à atteindre. Parmi les exemples de paramètres, citons notamment des sondages menés auprès des élèves, du corps enseignant, du personnel et de l'équipe d'entretien, l'inspection visuelle des lieux, la documentation sur la conformité, l'inventaire des produits chimiques et leur taux d'utilisation, le taux de recyclage pour mesurer le gaspillage total dans l'établissement et d'autres méthodes innovatrices pour documenter le programme.

**Des processus de recrutement :**

- Vérification des antécédents

**Un plan de formation :**

- La formation nécessaire;
- Les méthodes employées pour consigner les formations en matière de sécurité.

**Un plan de maintien en poste :**

- Indique le taux de roulement du personnel du fournisseur;
- Programmes de reconnaissance;
- Comparaison des taux de rémunération et des avantages sociaux dans l'industrie;
- Tout autre système efficace;
- Des outils de mesure pour déterminer le succès continu des opérations.

En évaluant le PCQ du fournisseur, il est important de tenir compte de variations importantes entre les entreprises et de se rappeler que l'essentiel est sa faisabilité.

**Les références** permettent de vérifier si le fournisseur possède une expérience semblable dans ce type de projet d'entretien. Lorsqu'ils examinent les références, les conseils scolaires devraient se renseigner sur la superficie respective, le personnel, la durée des services et les mesures utilisées pour évaluer le rendement.

Une fois que les exigences de la DP ont été établies, le conseil scolaire devrait fournir des renseignements clairs et adaptés aux fournisseurs afin que ces derniers puissent donner des réponses exactes. Les tableaux suivants offrent de bons modèles de renseignements utiles que les conseils scolaires devraient envisager d'inclure dans leur DP.

**Tableau 3 : Exemples de la fréquence de nettoyage selon la période**

<i>Fréquence de nettoyage nécessaire</i>			
Nécessaire	Annuelle	Mensuelle	Hebdomadaire
1 fois par semaine	52	4	1
2 fois par semaine	104	9	2
3 fois par semaine	156	13	3
4 fois par semaine	208	17	4
5 fois par semaine	260	22	5
Trimestriel	4		
Semestriel	2		
<i>Annuellement</i>	1		

**Tableau 2 : Exemples de fréquences de nettoyage calculées en nombre d'heures**

<i>Heures (pour des journées de 8 heures)</i>				
Nécessaire	Par année	Par mois	Par semaine	Par jour
1 fois par semaine	413	34	8	8
2 fois par semaine	826	69	16	8
3 fois par semaine	1 238	103	24	8
4 fois par semaine	1 651	138	32	8
<i>5 fois par semaine</i>	<i>2 064</i>	<i>172</i>	<i>40</i>	<i>8</i>

La fréquence de nettoyage nécessaire indique à quelle fréquence chaque tâche est réalisée pendant le processus de nettoyage et fournit les données liées au calcul du coût de main d'œuvre.

Les conseils scolaires devraient aussi fournir des renseignements détaillés sur la superficie de chaque établissement afin que le fournisseur puisse calculer les besoins en personnel pour nettoyer l'établissement.

Les renseignements sur la fréquence de nettoyage nécessaire et la superficie (m<sup>2</sup>) devraient fournir aux conseils scolaires les données nécessaires pour présenter un *modèle coût/personnel* détaillé dans la réponse de la DP. Ce modèle est une ventilation détaillée de tous les coûts d'opération de l'établissement et devrait comporter :

- le nombre d'heures travaillées par chaque membre d'une équipe de nettoyage;
- les taux de rémunération de ces personnes;
- les avantages sociaux (assurance médicale, vacances, congés de maladie);
- le fardeau fiscal et le coût des assurances;
- les coûts d'approvisionnement;
- la marge sur coût de revient (bénéfices bruts et nets) pour toute l'opération.

Toute autre tâche occasionnelle comme le nettoyage des tapis ou le lavage des fenêtres devrait figurer dans un modèle de coût séparé. Ces renseignements établissent une relation basée sur le rendement qui dissipe toute ambiguïté.

## 2.7. Conclure un partenariat avec votre vendeur

### Conseil pratique

Les vendeurs sont des intervenants externes clés qui doivent adhérer au programme d'écopropreté.

Obtenez très tôt leur soutien au cours du processus.

Un des éléments cruciaux de la création d'un programme d'écopropreté est de choisir un bon vendeur qui sera le partenaire du conseil scolaire. Comme l'a démontré le programme pilote, un conseil scolaire peut tirer profit de sa relation actuelle et de son pouvoir d'achat avec un vendeur pour choisir un matériel et des produits d'entretien écologiques.

Lorsqu'un conseil scolaire forme un partenariat avec un vendeur, cela crée une dynamique qui permet au vendeur de participer au programme d'écopropreté et de faire part de ses idées. Un véritable partenariat donne aux vendeurs un intérêt direct dans le succès du programme et crée un dialogue qui appuiera l'adoption et l'évolution continue d'un programme d'écopropreté. Par exemple, dans le programme pilote, les vendeurs ont collaboré directement avec les concierges et le directeur de chaque école afin de sélectionner les produits qui conviendraient le mieux à l'établissement. Lorsque de nouveaux produits ont été introduits sur le marché, les vendeurs ont été en mesure de répondre immédiatement aux questions ou aux problèmes qui sont survenus.

De plus, le vendeur peut être une ressource stratégique pour un conseil scolaire en suscitant l'adhésion des concierges et leur appui. Lorsqu'un vendeur participe au lancement d'un programme d'écopropreté, les concierges qui ont des questions sur de nouveaux produits ou matériel peuvent s'adresser directement au vendeur qui peut ainsi éliminer des obstacles éventuels à l'adoption du programme d'écopropreté avant sa mise en œuvre. De nombreux concierges qui ont participé au programme pilote ont indiqué par la suite qu'à leur avis le succès du programme d'écopropreté dépendait du succès des produits d'entretien et du matériel; ils utilisaient les termes « programme d'écopropreté » et « produits écologiques » de façon interchangeable.

Même si chaque relation entre les conseils pilotes et leur vendeur était différente, l'importance du partenariat s'est reflétée dans l'adoption du programme

d'écopropreté par chaque école. Dans les écoles pilotes où le conseil scolaire avait bâti un partenariat solide, les vendeurs ont répondu immédiatement aux préoccupations des concierges sur les produits et le matériel, et ont travaillé de concert avec eux pour trouver des solutions qui faciliteraient l'adoption du programme d'écopropreté. Les avantages du programme ont été les suivants :

- il a permis de diminuer la résistance des concierges à l'égard de la mise en œuvre du programme en éliminant rapidement les obstacles à leur adhésion;
- il a permis d'établir un partenariat positif de résolution de problèmes qui a montré le processus évolutif d'un programme d'écopropreté où les essais et les erreurs constituent une étape normale de la sélection de matériel et de produits d'entretien écologiques efficaces convenant à l'établissement.

Par exemple, dans un conseil scolaire pilote donné, les concierges ont constaté que le système de distribution, bien qu'efficace, laissait couler des quantités excessives de produits d'entretien. Les concierges ont consulté le vendeur et ont découvert que l'embout du système était incorrect. Le vendeur a rapidement changé l'embout dans tous les systèmes, résolvant ainsi le problème et réduisant la quantité de produits chimiques utilisés.

Lorsqu'ils collaborent avec les vendeurs, les conseils devraient leur faire part de leurs attentes. Voici quelques exemples d'attentes :

#### **Formation au sujet du produit**

- Indiquer clairement le niveau de formation à fournir;
- Préciser l'appui continu attendu, comme la formation à l'intention des nouveaux employés

#### **Gestion des problèmes**

- Décrire clairement le processus employé par le vendeur pour résoudre les problèmes de rendement, comme l'efficacité des produits et le rendement du matériel
- Préciser le nombre minimal de visites que le vendeur doit effectuer sur les lieux pour vérifier les nouveaux produits
- Prévoir des conférences téléphoniques entre le vendeur et les concierges afin de discuter des problèmes liés aux produits
- Formuler des attentes claires vis-à-vis du rôle du vendeur et favoriser un dialogue ouvert entre le vendeur et le personnel du conseil, y compris les concierges, afin d'établir un partenariat fructueux

**Lorsqu'un conseil scolaire choisit un nouveau vendeur de matériel et de produits d'entretien écologiques, il devrait tenir compte des facteurs suivants :**

#### **La relation du vendeur avec les fabricants :**

- Capacité à fournir une formation aux concierges et au personnel lorsqu'un établissement change de produit
- Capacité à fournir du matériel de communication, comme des affiches, des brochures, des modèles de lettre et d'autres outils de communication, à l'intention du personnel, des élèves et des parents, afin d'appuyer la mise

en œuvre du programme d'écopropreté et de compléter la stratégie de communication du conseil scolaire

**La connaissance des produits par le vendeur et son expertise :**

- Le vendeur connaît-il les exigences du programme d'écopropreté?
- Le vendeur a-t-il déjà participé à la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté dans un autre conseil scolaire en Ontario? Le vendeur doit fournir :
  - liste des conseils scolaires auxquels il fournit des services
  - références de ces conseils scolaires
  - capacité à répondre aux questions
  - capacité à résoudre les problèmes

**Produits du vendeur**

- Le vendeur offre-t-il du matériel ou des produits certifiés, notamment par Éco-Logo ou Green Seal?
- Le vendeur offre-t-il une vaste gamme de produits d'entretien écologiques parmi laquelle les conseils peuvent choisir?
- Le vendeur a-t-il la capacité d'effectuer de petites livraisons pour réduire les coûts d'inventaire?
- Le vendeur a-t-il une réserve suffisante de produits écologiques et peut-il effectuer des livraisons d'urgence au besoin?
  - Visitez l'entrepôt du vendeur pour confirmer son engagement envers les produits d'entretien écologiques.

**Services à valeur ajoutée offerts par le vendeur :**

- Le vendeur a-t-il défini les services à valeur ajoutée?
- A-t-il expliqué en quoi ces services consistent et la façon dont ils bénéficieront au conseil scolaire?

Dans le cadre du processus d'évaluation, les conseils scolaires devraient tenir compte du « coût tout compris » d'un vendeur, ce qui comprend le prix unitaire et la valeur de la formation, le matériel de communication et d'information disponible, la capacité du vendeur à livrer de petites commandes rapidement et les autres mesures de soutien.

## 2.8. Mener des inspections et rendre compte de leurs résultats

Un conseil scolaire devrait régulièrement inspecter les écoles pour appuyer la mise en œuvre du programme d'écopropreté et déterminer les améliorations possibles.

Les inspections devraient servir à évaluer les progrès d'une école dans l'adoption d'un programme d'écopropreté. Elles devraient être considérées comme une expérience d'apprentissage mettant l'accent sur la mise en place de pratiques exemplaires à communiquer à l'ensemble du conseil scolaire et sur les moyens d'élargir le programme d'écopropreté.

Pour ce faire :

- les inspections devraient être faites à des heures et à des jours différents;

- les inspections devraient porter chaque fois sur différents endroits de l'école – il n'est pas nécessaire d'inspecter toute l'école en une journée;
- dans le cadre de l'évaluation, les inspecteurs devraient discuter avec différents occupants de l'établissement, comme des membres de l'administration, des enseignantes et enseignants ou des élèves;
- les inspecteurs devraient utiliser un système de degrés pour donner une note à l'école en fonction des conclusions obtenues. Il est important de garder la même échelle de comparaison pour toutes les écoles afin qu'elles puissent se situer par rapport aux autres. Une série de mesures pourraient être mises en œuvre à la suite de l'inspection afin d'améliorer certains points de l'école avant la prochaine inspection. La documentation pourra alors être utilisée pour déterminer les améliorations possibles.

Du point de vue des concierges, une inspection est l'occasion de documenter les protocoles, les tâches et leur fréquence et de les comparer aux normes décrites dans le Guide des méthodes d'entretien écologique normalisées, ce qui donne au conseil scolaire l'occasion d'envisager des révisions au Guide en fonction de l'expérience et la possibilité d'ouvrir un dialogue avec les concierges qui peuvent avoir encore quelques réticences à l'égard du programme. Cette approche permet également de trouver des façons de lever les obstacles restants et de renforcer la conformité aux nouvelles normes.

Du point de vue de l'occupant, une inspection permet à différents intervenants de formuler leurs commentaires sur le programme d'écopropreté. Les occupants peuvent exprimer leur mécontentement, notamment sur la mauvaise qualité du nettoyage, et les conseils scolaires peuvent constater les obstacles posés par les intervenants à l'adoption du programme d'écopropreté. Dans les cas où les plaintes sont légitimes, un conseil scolaire peut ajuster ses protocoles pour faire face à la situation.

Toutefois, dans la plupart des cas, les plaintes découlent d'un conflit entre les protocoles de nettoyage et les attentes des occupants. Par exemple, certains croient qu'un établissement propre doit nécessairement avoir une odeur particulière, généralement associée à un certain produit d'entretien. Lorsqu'une école, après l'adoption d'un programme d'écopropreté, n'émet plus l'odeur que plusieurs personnes associent à la propreté, il peut y avoir des plaintes au sujet de la qualité du nettoyage effectué. Une inspection régulière aidera le conseil scolaire à déterminer les obstacles à l'adoption du programme et à mettre sur pied une stratégie de communication pour apprendre aux occupants à aligner leurs attentes sur le programme.

Pendant une inspection, un conseil devrait tenir compte des problèmes suivants :

### **Produits chimiques servant à l'entretien**

Documentation recommandée :

- notez le nom du produit et du fabricant;
- consultez la feuille de données sur la sûreté des matériaux (FDSM) correspondante ou l'une des bases de données en ligne afin de déterminer les dangers;
- notez l'endroit où vous avez trouvé le produit.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- produits prêts à utiliser;
- absence de matériel de dilution;
- produits en aérosol;
- produits de blanchiment au chlore;
- ammoniac;
- produits étiquetés « dangereux », « inflammables » ou « toxiques »;
- produits apportés de la maison, notamment par le personnel enseignant, le personnel administratif ou les concierges, si ceux-ci n'étaient pas conservés dans un lieu d'entreposage pour produits primaires comme les garde-manger ou les bureaux des occupants;
- contenants non ou mal étiquetés;
- contenants endommagés ou qui ont des fuites.

### **Produits de papier (essuie-tout et papier hygiénique)**

Documentation recommandée :

- notez la teneur en matières recyclées (s'il y a lieu);
- notez la grosseur des rouleaux;
  - peuvent-ils être remplacés par de plus gros;
- notez les renseignements pertinents concernant les distributeurs.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- distributeurs d'essuie-tout à plis multiples;
- distributeurs d'essuie-tout endommagés ou brisés;
  - détecteurs automatiques qui ne fonctionnent pas adéquatement;
  - déchirement et mauvaise distribution du papier en raison de la tension exercée par le distributeur combinée à un produit de papier de moindre qualité (moins résistant).

### **Poubelles et sacs à ordures**

Documentation recommandée :

- notez la teneur en matières recyclées des poubelles et des sacs à ordures;
- notez le type et l'épaisseur des sacs;
- la taille des poubelles est-elle uniformisée?;
- les sacs sont-ils de la bonne grandeur?

Portez une attention particulière aux points suivants :

- poubelles nécessitant plusieurs sacs;
- taille inappropriée des sacs de plastique qui sont de toute évidence trop grands ou trop petits pour la poubelle;
- utilisation de poubelles de différentes tailles.

### **Appareils**

Documentation recommandée :

- relevez le nom du fabricant, le numéro de modèle et la taille de l'appareil;
- comparez l'appareil aux fiches techniques fournies par le fabricant;
- effectuez une évaluation générale de l'état de chaque appareil :
  - notez les fils endommagés et les autres pièces qui représentent un danger;
- registre des réparations :
  - indiquez les activités d'entretien effectuées et les dépenses connexes.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- dommages visibles comme des fils nus ou des cordons qui ont été plusieurs fois attachés avec du ruban adhésif;
- aspirateurs :
  - aspirateurs qui ne disposent pas d'un sac-filtre jetable;
  - sacs trop pleins (l'efficacité de l'aspirateur diminue de manière importante lorsque le sac est rempli à plus du quart et est presque nulle lorsqu'il est plus qu'à moitié plein);
- appareils d'entretien des planchers qui laissent des marques à cause de racloirs endommagés ou mal alignés;
- brosseuses et matériel d'extraction pour les tapis dont le réservoir à solution ou celui de récupération contient de l'eau;
- bouteilles de propane entreposées sur les lieux.

### **Tapis d'entrée**

Documentation recommandée :

- inventaire des tapis d'entrée;
- déterminez si des tapis se trouvent à toutes les entrées utilisées par les occupants et les visiteurs;
- notez la grandeur et l'état de chaque tapis et indiquez s'il convient à l'endroit.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- tapis trop longs ou trop courts;
- tapis dont les coins et les bords se relèvent;
- tapis vieux, usés ou trop sales pour recueillir la saleté ou l'humidité;
- tapis qui se déplacent ou qui glissent lorsqu'on marche dessus.

### **Autres produits**

Documentation recommandée :

- notez les vadrouilles et les seaux, les bacs à recyclage, les chariots et tout autre matériel observé pendant l'inspection;
- notez l'état, la taille et la pertinence de chaque article de nettoyage pour la tâche à accomplir;
- désignez les produits qui peuvent être remplacés par un produit écologique à la fin de leur cycle de vie.

### **Évaluation générale de l'entretien ménager**

Stratégie recommandée :

- une simple visite de l'établissement;
- évaluez des aspects différents à chaque inspection;
- évaluez la propreté et l'ordre au moment de la visite;
- évaluez les entrées, y compris de l'extérieur;
- évaluez les halls, les toilettes, les bureaux, les cafétérias, les aires de préparation des aliments, les laboratoires et les salles d'attente si nécessaire;
- notez l'état et les endroits où des améliorations pourraient être apportées;
- ne vous contentez pas de relever seulement les problèmes de nettoyage « typiques » et prenez vos observations en note.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- saleté visible; prenez note des odeurs;
- signes d'excréments d'insectes et de rongeurs;
- désordre dans les bureaux, les classes, les espaces de travail ou d'autres endroits où les bureaux, les classeurs, les planchers, etc., sont si encombrés qu'il est impossible d'épousseter ou de nettoyer le plancher;
- poubelles ou bacs de recyclage mal utilisés;
- toilettes malodorantes ou sales;
- systèmes de ventilation modifiés, par exemple du carton collé aux diffuseurs de CVCA au plafond, filtres à air personnels ou radiateurs électriques portatifs sur les bureaux;
- produits d'entretien qui ne font pas partie du programme d'écopropreté, par exemple ceux qui sont apportés de la maison.

### **Inspection des méthodes d'entretien**

Stratégie recommandée :

- suivez l'équipe d'entretien, pendant leur quart de jour et de soir, et observez leurs méthodes de nettoyage;
- observez l'efficacité et l'efficiency du nettoyage :
  - les différents types de matériel sont-ils utilisés de manière appropriée?
  - les sacs-filtres et les réservoirs de résidus sont-ils vidés à intervalles appropriés?
  - les produits chimiques sont-ils mélangés et utilisés correctement?
  - une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
  - les déchets sont-ils jetés aux bons endroits?
  - l'eau chaude est-elle utilisée alors que l'eau froide pourrait convenir?
  - les matières recyclables et les déchets sont-ils manipulés correctement?

- le personnel porte-t-il une tenue de protection appropriée?
- le personnel emploie-t-il des techniques adéquates pour éviter les blessures au dos et d'autres types de blessures, par exemple des méthodes de soulèvement de charges sans risque?

Portez une attention particulière aux points :

- manque de fiches de travail quotidien ou lacunes sur le plan de l'affectation des tâches.

### Évaluation des aires d'entreposage

Stratégie recommandée :

- notez tout problème d'entreposage immédiat;
- prenez des notes sur l'organisation de l'aire d'entreposage :
  - l'organisation d'une aire d'entreposage permet de gérer les inventaires, de réduire le gaspillage et les pertes de temps;
- rédigez un rapport simple :
  - repérez les améliorations possibles;
  - donnez suffisamment de renseignements pour justifier les changements recommandés;
  - faites un rapport concis :
    - de 5 à 6 pages;
    - indiquez quelques-unes des principales constatations ressorties dans chaque section;
    - si certaines constatations suscitent de vives inquiétudes, adressez-vous directement au gestionnaire de l'établissement;
    - si des problèmes de santé ou des infractions aux lois sont en jeu, incitez les concierges et les autres utilisateurs à en discuter avec un professionnel de la santé ou une personne appropriée.

Portez une attention particulière aux points suivants :

- produits incompatibles, comme les produits de blanchiment et l'ammoniac, qui ont été rangés ensemble;
- produits dont le contenant fuit ou est endommagé;
- produits inflammables;
- désordre et encombrement général.

#### Conseil pratique

Les technologies d'entretien écologique sont en constante évolution.

Avoir un plan à long terme qui prévoit des changements graduels au fur et à mesure que les nouvelles technologies évoluent.

## 2.9. Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies évoluent à un rythme rapide. Pour chaque nouvelle technologie, un conseil scolaire devrait considérer la valeur potentielle qu'elle pourrait apporter au programme d'écopropreté et, avant d'en faire l'achat, effectuer un calcul de rentabilité et mettre à l'essai cette nouvelle technologie dans une école pilote. Un partenariat solide avec un vendeur permettra au conseil scolaire de pouvoir mettre à l'essai de nouvelles technologies et évaluer toutes les options possibles.

La liste suivante propose un point de départ aux conseils scolaires qui envisagent de nouvelles technologies.

Tableau 3 : Exemples de nouvelles technologies d'entretien

Technologie	Usages possibles et avantages apparents
Tampons abrasifs pour plancher	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Servent à décaper le vieux vernis à plancher</li> <li>• Éliminent le besoin d'utiliser des produits chimiques nocifs</li> <li>• Peuvent être moins coûteux et plus rapide que les produits chimiques</li> </ul>
Technologie pour électrolyser l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convertit l'eau du robinet en agent nettoyant</li> <li>• Élimine du processus les produits chimiques</li> </ul>
Système de nettoyage de plancher intégré en microfibre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est équipé d'un distributeur de produit intégré à la vadrouille ou se portant sur le dos</li> <li>• Réduit l'utilisation d'eau et de produits chimiques</li> <li>• Réduit la contamination croisée</li> </ul>
Papier rapidement renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressources peuvent se reconstituer en une période de trois à cinq ans</li> <li>• Le papier est fabriqué à partir de fibres de végétaux tropicaux mélangés, d'acacia et d'eucalyptus</li> </ul>
Système de vaporisation aspiration sans contact avec un aspirateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est branché à une source d'eau ou à un réservoir externe</li> <li>• La conception ergonomique réduit l'exposition du concierge aux surfaces contaminées</li> <li>• Réduit la dépendance aux produits chimiques et à l'eau</li> <li>• Réduit la contamination croisée</li> </ul>
Appareil de désinfection par vaporisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise l'eau du robinet pour nettoyer et désinfecter les surfaces</li> <li>• Remplace les désinfectants chimiques</li> </ul>
Urinoir sans eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet d'économiser sur le coût de l'eau et de traitement des eaux usées</li> <li>• Empêche les odeurs grâce aux pare-vapeur</li> </ul>
Matériel de contrôle de l'énergie et des produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sert à évaluer l'utilisation d'énergie et de produits chimiques pour le lavage de la vaisselle</li> <li>• Les données recueillies permettent d'améliorer les pratiques afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire l'utilisation de produits chimiques</li> </ul>
Surfaces résistantes aux bactéries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aident à empêcher la prolifération des bactéries, des champignons et de la moisissure</li> <li>• Les surfaces doivent tout de même être nettoyées pour être efficaces</li> </ul>
Désinfectants à base d'ions d'argent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents nettoyants ne contenant pas de produit chimique et ne présentant pas de danger qui</li> </ul>

Technologie	Usages possibles et avantages apparents
	<i>offrent une protection résiduelle de 24 heures</i>
<b>Composés de soja pour les urinoirs sans eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sont utilisés dans les urinoirs sans eau</i></li> <li>• <i>Sont faits de 30 p. 100 de résine de soja, qui est plus écologique que les produits conventionnels</i></li> <li>• <i>Ressemblent aux urinoirs conventionnels</i></li> </ul>
<b>Robinets de chasse électroniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Conçus pour favoriser une utilisation efficace de l'eau</i></li> <li>• <i>La technologie de détection actionne la chasse d'eau</i></li> </ul>
<b>Robinets temporisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Conçus pour favoriser une utilisation efficace de l'eau</i></li> </ul>

### 3. Plan de mise en œuvre

Voici un plan détaillé pour la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté.

#### 3.1. Plan de mise en œuvre d'un programme d'écopropreté en 10 étapes

Mettre en œuvre un programme d'écopropreté consiste à trouver de meilleurs produits et méthodes de nettoyage qui auront moins d'effets nocifs sur les occupants et sur l'environnement.

- i. Adopter officiellement un programme d'écopropreté dans l'ensemble du conseil scolaire.
- ii. Concevoir un programme d'écopropreté comme composante clé de la politique d'éducation environnementale générale du conseil scolaire.
- iii. Mettre sur pied une équipe d'écopropreté pour instaurer le programme d'écopropreté sous la supervision du conseil scolaire.
- iv. Mettre au point les outils nécessaires à la mise en œuvre.
- v. Dialoguer avec les vendeurs actuels.
- vi. Collaborer avec le comité de sélection des produits du conseil scolaire pour ajouter une perspective écologique aux activités d'approvisionnement en matériel et en fournitures.
- vii. Élaborer une stratégie de liaison avec les intervenants de première ligne.
- viii. Créer une stratégie de communication pour promouvoir l'écopropreté.
- ix. Dresser un plan de mise en œuvre du programme d'écopropreté dans chaque école.
- x. Mesurer et surveiller les progrès.

#### 3.2. Adopter officiellement un programme d'écopropreté dans l'ensemble du conseil scolaire

Les conseillères et conseillers scolaires devraient témoigner officiellement et par écrit de leur soutien à un programme d'écopropreté, notamment en présentant une motion en vue de l'adoption d'un tel programme à l'échelle du conseil. Ils doivent auparavant, de concert avec le personnel, consulter les principales personnes intéressées de l'administration, y compris le personnel des services aux immeubles et d'entretien, des communications et de l'approvisionnement.

Il devrait aussi bien comprendre la nature d'un programme d'écopropreté, ses objectifs, la manière dont il s'imbrique dans la politique d'éducation environnementale générale du conseil scolaire et l'analyse de cas justifiant son adoption.

L'appui formel des conseillères et conseillers scolaire contribue de façon importante à susciter l'adhésion des intervenants et à obtenir le soutien d'autres services, comme ceux des communications et de l'approvisionnement, ce qui facilitera l'adoption de cette initiative de gestion du changement.

### 3.3. Concevoir un programme d'écopropreté comme composante clé de la politique d'éducation environnementale du conseil scolaire

Si le conseil scolaire n'a pas encore élaboré de politique d'éducation environnementale générale, comme le prévoit le document du ministère de l'Éducation *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario*, il peut incorporer un programme d'écopropreté à sa déclaration de principes.

Cependant, s'il possède déjà une politique d'éducation environnementale générale, il devra faire approuver la déclaration de principes par les conseillères et conseillers scolaires.

La déclaration de principes sur un programme d'écopropreté doit être concise et renfermer ce qui suit :

- un engagement clair envers la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté dans toutes les écoles;
- l'adhésion explicite à des pratiques d'entretien écologiques;
- la description des rôles et des responsabilités à un niveau élevé;
- un mécanisme d'évaluation des progrès et des résultats du projet.

Comme chaque conseil scolaire a sa propre marche à suivre pour l'élaboration d'une politique, le Guide ne traitera pas davantage de cette question.

### 3.4. Mettre sur pied une équipe d'écopropreté

Le conseil scolaire doit mettre en place l'infrastructure administrative interne nécessaire pour appuyer le programme d'écopropreté. Le Guide propose qu'elle comporte deux volets : l'équipe d'écopropreté en tant que telle et un comité directeur. Il ne s'agit là que d'une des structures possibles et le conseil scolaire pourra choisir un autre modèle, par exemple une équipe unique ou le recours aux structures organisationnelles déjà en place.

Un comité directeur se compose normalement de cadres supérieurs et établit des politiques d'entretien écologique que toutes les écoles adopteront. Il doit surveiller l'équipe d'écopropreté ainsi que repérer et supprimer les obstacles à la mise en œuvre, et il est responsable en dernier ressort des résultats du projet.

Une équipe d'écopropreté compte des intervenants internes et externes très variés et est chargée de la mise en application du programme d'écopropreté. Les intervenants internes sont responsables des activités quotidiennes du programme, tandis que les intervenants externes soumettent des idées et des commentaires tout au long du processus.

**Tableau 4 : Membres possibles de l'équipe**

<b>Équipe</b>	<b>Membres possibles</b>
<b>Comité directeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Conseillères et conseillers scolaires</i></li> <li>• <i>Directrice ou directeur de l'éducation</i></li> <li>• <i>Surintendante ou surintendant des affaires</i></li> <li>• <i>Surintendante ou surintendant des opérations</i></li> <li>• <i>Chef des opérations</i></li> <li>• <i>Concierger en chef</i></li> <li>• <i>Dirigeants syndicaux</i></li> <li>• <i>Autres, selon l'avis du conseil scolaire</i></li> </ul>
<b>Équipe d'écopropreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Gestionnaires des installations</i></li> <li>• <i>Concierges</i></li> <li>• <i>Directrices et directeurs d'école</i></li> <li>• <i>Personnel enseignant</i></li> <li>• <i>Personnel administratif</i></li> <li>• <i>Personnel des communications</i></li> <li>• <i>Fournisseurs de services contractuels (le cas échéant)</i></li> <li>• <i>Vendeurs</i></li> <li>• <i>Élèves</i></li> <li>• <i>Parents</i></li> <li>• <i>Représentantes et représentants syndicaux</i></li> <li>• <i>Autres, selon l'avis du conseil scolaire</i></li> </ul>

**Conseil pratique**

Choisissez un champion de l'écopropreté qui se passionne pour la protection de l'environnement.

Les compétences en leadership et les connaissances techniques comptent pour beaucoup, mais la volonté de s'engager personnellement et la passion sont les critères les plus importants.

**Nommer un champion de l'écopropreté**

Un champion de l'écopropreté joue un rôle de premier plan dans le lancement et l'adoption d'un programme d'écopropreté. Comme il s'agit d'une initiative de gestion du changement, les résultats du programme dépendent de l'adhésion des intervenants.

Le champion de l'écopropreté a pour rôle de susciter chez les intervenants une attitude positive à l'égard du programme et de les motiver à changer leur comportement. Un concierge peut assumer ce rôle en utilisant des produits écologiques ou d'autres méthodes de nettoyage tout aussi efficaces; des élèves peuvent aussi jouer ce rôle en évitant de conserver de la nourriture dans leurs casiers afin de réduire au minimum l'emploi de produits chimiques pour la lutte antiparasitaire.

Le champion doit posséder certaines caractéristiques importantes, notamment :

- avoir établi des relations avec des groupes d'intervenants clés;
- être convaincu que les avantages du programme en valent la peine;
- être capable de susciter de l'enthousiasme et de motiver les gens à s'engager pour un but commun;
- respecter les intervenants et pouvoir établir des partenariats avec des personnes d'influence;

- posséder de bonnes aptitudes à la communication, afin de pouvoir transmettre aux intervenants les messages clés du conseil sur le projet et de faire part des commentaires des intervenants aux décisionnaires qui appuieront l'évolution constante du programme.

Le champion n'a pas besoin, toutefois, d'être un expert en entretien écologique.

Les premières responsabilités d'un champion sont les suivantes :

- Coordonner le comité directeur et l'équipe d'écopropreté :
  - Rendre les renseignements requis disponibles
  - Veiller à ce que des décisions éclairées soient prises en temps voulu
  - Tenir les intervenants au courant
- Assurer la liaison avec des groupes d'intervenants :
  - Les mettre au courant des progrès
  - Fournir des réponses exactes aux questions dans les meilleurs délais
  - Connaître les problèmes et les préoccupations
- Servir de personne-ressource pour le projet

### 3.5. Mettre au point les outils nécessaires à la mise en oeuvre

La mise en œuvre du projet sera réussie dans la mesure où l'on disposera des outils nécessaires. Un conseil scolaire doit concevoir les outils suivants avant de procéder à la mise en œuvre :

#### **Guide des méthodes d'entretien écologique normalisées**

- Décrit les attentes du conseil en matière de méthodes d'entretien écologique dans les écoles :
  - modifier les procédures existantes du conseil pour les « écologiser »
  - prévoir des procédures standard pour :
    - l'évaluation chimique des produits
    - l'évaluation du matériel
    - les protocoles d'approvisionnement
  - mettre au point des procédures pour traiter avec des populations à risque

#### **Conception d'un programme pilote**

- Déterminer si un programme pilote est nécessaire
  - Avantages d'un programme pilote :
    - montrer les avantages d'un programme d'écopropreté
    - donner l'occasion de résoudre les problèmes complexes de la mise en œuvre
    - offrir la possibilité de mettre à l'essai une approche nouvelle et d'obtenir la participation des concierges avant d'étendre le programme à toutes les écoles

#### **Établir le nombre d'écoles**

- Fixer le calendrier de mise en œuvre; un programme pilote doit avoir un début et une fin; d'une durée d'un à trois mois habituellement

- Avoir pour échéance une date absolue (habituellement la meilleure approche);
- Avoir atteint une certaine mesure (p. ex., un pourcentage cible de produits certifiés écologiques).

**Désigner les écoles participantes**

- Écoles où les élèves, les parents et le personnel enseignant sont très engagés
- Écoles qui participent déjà à des projets environnementaux ou de conservation comme EcoSchools ou Earth Care.

**Évaluer la façon dont les résultats du projet pilote serviront à améliorer le programme avant sa mise en œuvre dans d'autres écoles**

- Les jalons ont-ils été atteints?
- Commentaires des concierges
  - Produits/matériel/méthodes
  - Programme d'intervention
- Commentaires des occupants de l'école
  - Programme de sensibilisation

**Élaboration d'un plan de situation pour chaque école visée par le programme pilote**

- Cerner les besoins et les objectifs uniques de l'école dans le contexte du programme d'écopropreté du conseil scolaire
- Clarifier les procédures pour qu'elles soient adaptées et répondent à des besoins et à des problèmes précis
- Déterminer de quelles manières les pratiques d'entretien écologiques s'appliquent aux caractéristiques de l'école
- Indiquer le matériel, les fournitures et les produits particuliers et préciser comment :
  - les utiliser
  - les entretenir
  - s'en défaire

**Formulaire pour l'inventaire du matériel d'entretien**

- Consigner les commentaires des concierges sur l'utilisation du matériel
- Un modèle de formulaire est fourni à l'annexe J

**Programme de formation**

- Demander aux vendeurs de donner des séances de formation
- Séances de formation durant au plus quatre heures
  - Les séances doivent être interactives
  - Sujets pouvant être traités
    - Matière convenant à la situation;
      - Recours à des repères visuels **et** à la communication
        - Français/anglais langue seconde
        - Littéracie/numératie
      - Adaptation aux besoins/styles d'apprentissage du personnel
    - Codage en couleurs
    - Icônes
    - Existe-t-il un programme de formation des formateurs?

**Le vendeur/fabricant devrait faire une démonstration des produits ou du matériel**

- Formation sur mesure offerte

- Donner aux concierges l'occasion de poser des questions au vendeur et de lui faire part de leurs préoccupations
- Du matériel de formation est-il disponible?
  - Pour un produit particulier ou pour toute une gamme de modèles
  - Exhaustif et à jour?
  - Vidéo
  - Existe dans d'autres langues

**Le vendeur devrait se rendre à l'école pour animer une formation sur les lieux**

- Dossiers de formation
  - Formulaires de vérification de l'entretien
  - Modèles de formulaire fournis à l'annexe J
- Examen du programme de recyclage
- Veiller à ce que la collecte à l'école soit conforme aux lignes directrices locales
- Faire une vérification des déchets/du recyclage
  - Les occupants de l'école mettent-ils les matières recyclables aux bons endroits?
    - Le conseil a-t-il une campagne de sensibilisation en matière de lutte antiparasitaire?
      - Rince-t-on les cannettes de boissons gazeuses vides et les contenants en styromousse avant de les recycler?
  - Examiner les vérifications annuelles du recyclage afin de repérer les résultats désirés
  - Établir une marche à suivre claire
  - Fixer des objectifs de recyclage clairs pour chaque école

### 3.6. Dialoguer avec les vendeurs actuels

Tel qu'indiqué plus haut dans le Guide, la collaboration avec vos vendeurs peut favoriser l'adoption d'un programme d'écopropreté au conseil scolaire. Rencontrez-les pour leur parler du projet et voir de quelles manières ils peuvent satisfaire aux exigences en matière de matériel et de produits d'entretien écologiques. Gagnez leur appui pour le projet et cherchez comment ils pourront y rallier les intervenants.

Si le contrat actuel du conseil arrive à échéance sous peu, consultez la section 2.7 « Conclure un partenariat avec votre vendeur ».

Si le conseil scolaire entend lancer un nouvel appel d'offres pour ses produits de nettoyage, reportez-vous à la section 2.6 « Services auxiliaires ».

### 3.7. Collaborer avec le comité de sélection des produits du conseil

La majorité des conseils scolaires ont en place un comité de sélection des produits. L'équipe d'écopropreté devrait collaborer avec lui pour ajouter une perspective écologique aux activités d'approvisionnement en matériel et en fournitures.

Le comité de sélection du conseil scolaire devrait d'abord évaluer les produits et le matériel écologiques et voir s'ils conviennent au conseil scolaire avant de fixer des priorités d'approvisionnement dans le cadre du projet.

Il devrait être constitué de membres représentatifs de l'ensemble du conseil scolaire, et notamment d'au moins un titulaire des postes suivants :

- gestionnaire des installations
- services d'entretien
- approvisionnement
- services administratifs

### 3.8. Élaborer une stratégie de liaison avec les intervenants de première ligne

Que l'origine du projet soit un mouvement local de concierges/d'élèves/de parents ou une décision des cadres supérieurs du conseil scolaire, il y aura toujours des intervenants de première ligne qui auront l'impression qu'on tente de leur imposer des changements pendant sa mise en œuvre.

L'équipe d'écopropreté devrait travailler avec le service des communications du département pour élaborer une stratégie visant à gagner l'appui des intervenants et à les inciter à prendre part au programme.

Les concierges et les membres du personnel enseignant sont les premiers intervenants que doit viser une stratégie de liaison. Les concierges y sont d'ailleurs en première ligne étant donné que le programme d'écopropreté a des répercussions immédiates sur eux et sur leur travail quotidien.

Les enseignantes et enseignants sont les deuxièmes à être visés par la stratégie de liaison. Certains pourraient ne pas voir tout de suite en quoi le personnel enseignant est concerné, estimant, à tort, que le projet touche uniquement les opérations ou les concierges. Cependant, le personnel enseignant est au cœur du programme d'écopropreté, et il jouera un rôle essentiel en appuyant le travail des concierges, en sensibilisant les élèves, en intégrant des principes d'écopropreté au programme prévu dans le curriculum, en donnant l'exemple et en favorisant les changements de comportements. Par exemple, ils peuvent insister sur l'importance de bien tenir son casier (ni autocollants, ni graffitis, ni nourriture), de ne pas faire de marques sur les pupitres en classe et de porter uniquement des chaussures de sport au gymnase, toutes des pratiques écoresponsables visant une utilisation réduite de produits chimiques abrasifs très forts.

Une stratégie de liaison doit :

- permettre aux intervenants d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des commentaires;
- expliciter les avantages d'un programme d'écopropreté;
- répondre aux préoccupations courantes et montrer qu'elles sont sans fondement;
- susciter de l'enthousiasme;
- souligner les jalons clés atteints;
- assurer la gestion stratégique de l'initiative de changement.

Pendant la mise en œuvre du programme, l'équipe d'écopropreté pourrait tenir compte de ce qui suit :

- Le conseil scolaire peut bien décider d'adopter un programme d'écopropreté, mais ce sont des personnes qui en concrétiseront l'adoption en adhérant à la philosophie qui le sous-tend et en modifiant leur comportement quotidien, dans de petites choses comme dans de grandes.
- Comme chaque personne envisage le changement d'un œil différent selon sa personnalité, ce qu'elle connaît et ce qu'on lui demande de changer, il est bon d'avoir une connaissance de base des quatre principales façons de réagir au changement.

#### **Adaptation rapide**

- perception immédiate des avantages d'un programme d'écopropreté
- grand désir d'adopter le programme, de le mettre en œuvre rapidement et de le voir évoluer
- volonté de faire la promotion du programme auprès de collègues et d'établir une base solide d'appui au programme

#### **Adaptation méthodique**

- désir de comprendre le bien-fondé, les faits et les aspects scientifiques du projet
- désir d'analyser les avantages et les inconvénients du programme
- besoin de temps pour évaluer le projet avant de décider s'il faut ou non l'appuyer

#### **Consensus**

- ordinairement, attitude neutre à l'égard du projet au moment de son lancement
- attitude influencée par les tenants de l'adoption rapide et de l'adoption méthodique
- désir de savoir ce que les autres pensent du projet avant de décider s'il faut ou non l'appuyer

#### **Résistance**

- refus du changement :
  - partisan du statu quo
- changements proposés pouvant être perçus comme menaçants :
  - incompréhension des changements ou de leurs répercussions
  - incapacité de voir la logique motivant le changement

- malaise concernant les répercussions du changement sur sa personne
- statut possiblement menacé – perte de sa qualité d'expert
- peur possible face à une technologie nouvelle
- sentiment de ne pas être touché par le programme :
  - concerne les intervenants qui ne prennent pas directement part aux activités de nettoyage
  - résistance passive ou active

À mesure que le programme d'écopropreté du conseil scolaire se déroule, il est utile d'observer la réaction de personnes clés afin d'adapter les stratégies de liaison pour éliminer tout obstacle à son adoption.

Par exemple, si les intervenants ont en majorité une attitude méthodique à l'égard du changement, la stratégie de liaison doit se concentrer sur les faits et recourir à l'étude de cas du conseil et à des études de cas variées pour justifier l'adoption d'un programme d'écopropreté. Cependant, si les intervenants recherchent en majorité un consensus à l'égard du changement, la stratégie de liaison doit plutôt être centrée sur l'industrie de l'écopropreté, sur le nombre d'autorités scolaires qui ont adopté un programme d'écopropreté en Amérique du Nord et en Europe et sur les personnes d'influence internes capables d'appuyer le projet.

Lorsqu'une personne résiste à adopter le programme d'écopropreté du conseil, une méthode éprouvée consiste pour le champion de l'écopropreté à intervenir directement auprès de la personne afin de découvrir ses obstacles, de supprimer ses objections et de trouver une façon de la rallier à cette initiative.

### 3.9. Créer une stratégie de communication pour promouvoir l'écopropreté

Le programme d'écopropreté peut comporter beaucoup d'avantages pour les occupants de l'école, mais ceux-ci ne les remarqueront pas nécessairement. Comme le faisait observer un concierge dans une des écoles où le programme pilote a lieu, « l'écopropreté est invisible ».

Aussi l'équipe d'écopropreté devrait-elle collaborer avec le service des communications du conseil scolaire pour promouvoir le projet auprès de groupes d'intervenants ciblés. Les communications constituent un élément essentiel du programme, qui doit y être intégré dès le début et pendant toute sa durée.

La stratégie de communication devrait avoir pour objet :

- de faire en sorte que le programme soit visible dans les écoles où il est mis en oeuvre
- de former les intervenants pour qu'ils puissent :
  - expliquer les notions de base d'un programme d'écopropreté
  - comprendre leur rôle dans l'adoption réussie du programme d'écopropreté

- indiquer au moins deux façons dont on leur demande de changer leur comportement de manière à favoriser l'adoption du programme d'écopropreté
- fournir des commentaires pour répondre aux principales préoccupations qui ont fait obstacle à l'adoption du programme.
- de montrer l'engagement soutenu des cadres supérieurs envers l'initiative
- de faire la promotion continue de l'initiative :
  - célébrer l'atteinte de jalons clés
  - étendre le programme à d'autres écoles
  - mettre en évidence les réussites
    - créer de l'enthousiasme et susciter un appui envers le programme;
    - de favoriser une communication proactive entre les intervenants et l'école/le conseil scolaire;
    - travaux d'entretien dont l'odeur peut incommoder les occupants :
      - nouveaux produits
      - travaux majeurs de réfection des planchers, par exemple, décapage, brossage et refinition, détachage ou nettoyage de tapis, application de pesticide pour éliminer les coquerelles
    - travaux d'entretien qui modifient considérablement l'apparence/l'accessibilité des lieux
    - nouveau revêtement du plancher - plus brillant ou moins brillant
    - entretien du système CVCA
    - réparation d'ascenseur
    - santé et sécurité
      - planification en cas de pandémie
- de tirer tout le parti possible des multiples voies de communication existantes :
  - site Web du conseil scolaire ou de l'école
  - bulletin de l'école ou avis aux parents
  - annonces en classe titulaire
  - activités spéciales :
    - assemblées d'écoles
    - vérifications des déchets/du recyclage
    - « grand ménage » des dossiers ou des casiers
    - présentoirs
      - annonces/affiches diffusés par le conseil scolaire
      - travaux artistiques d'élèves sur l'écopropreté
    - projets associés au curriculum :
      - sortie éducative à une installation de recyclage ou à une décharge
      - projets de sciences
  - programme de sensibilisation des vendeurs :
    - aligner les produits et services vendeurs, dans les domaines, notamment, de la lutte antiparasitaire, de l'entretien de matériel et de l'aménagement paysager, sur la philosophie d'écopropreté du conseil scolaire.

### **Lancement du programme d'écopropreté**

Les intervenants percevront le projet positivement et y adhéreront dans la mesure où on saura bien le leur présenter. Un lancement officiel du programme

d'écopropreté, qu'il s'agisse du début du projet pilote ou de la mise en œuvre dans une école, est un moyen efficace d'en faire la promotion et d'y sensibiliser les intervenants.

Le lancement visera les objectifs suivants :

- permettre aux cadres supérieurs qui ont amorcé le programme d'écopropreté de rencontrer en personne les intervenants qui seront touchés par ce dernier
- montrer, par la participation de cadres supérieurs, que le conseil scolaire tient à adopter et à faire progresser un programme d'écopropreté :
  - dans chaque école
  - à l'échelle du conseil scolaire
- communiquer la vision du conseil scolaire pour le programme d'écopropreté
  - présentation concise – moins de trois heures :
    - définition de l'écopropreté
    - raisons qui ont poussé le conseil scolaire à l'adopter
    - avantages pour les intervenants
    - avantages pour l'environnement
  - fixer les grands jalons du programme
    - indiquer les changements immédiats :
      - nouveaux produits/nouveau matériel
      - nouvelles procédures
      - raison de changements précis
      - incidence de ces changements sur chaque groupe d'intervenants
      - fixer des attentes pour l'évolution du programme
      - fixer les échéances connexes
  - préciser les rôles et responsabilités des intervenants :
    - ce qu'on attend de chaque groupe
    - encourager la participation active de tous les groupes d'intervenants dans le projet
    - nommer deux choses que le conseil scolaire demande à chaque groupe de faire pour appuyer l'adoption du programme d'écopropreté
  - faire intervenir le vendeur :
    - démonstration des nouveaux produits sur place
  - situer le programme du conseil scolaire dans son contexte :
    - le programme actuel n'est pas « mauvais », mais l'écopropreté met à profit de nouveaux produits/une nouvelle technologie
    - d'autres conseils scolaires ont mis en œuvre des programmes d'écopropreté avec succès.
- maximiser la participation des intervenants :
  - choisir pour le lancement un moment qui permettra la participation du plus grand nombre
  - prévoir du temps pour que les intervenants puissent poser des questions et soulever des préoccupations
  - jeter les bases d'un dialogue :
    - promouvoir des moyens de communication par lesquels les intervenants pourront formuler des commentaires sincères et constructifs :

- sondages
- entrevues à l'interne

### 3.10. Dresser un plan de mise en œuvre dans chaque école

Les étapes 3.2-3.9 doivent habituellement être menées par l'administration centrale du conseil scolaire. Une fois le programme d'écopropreté démarré au niveau du conseil scolaire, des plans de mise en œuvre devront être dressés pour assurer une transition sans heurts au niveau des écoles.

Les écoles sont uniques, aussi chacune d'elle doit établir un plan en réfléchissant à ce qui suit :

- est-elle une bonne candidate pour le programme pilote?
  - déceler tout obstacle éventuel ou besoin particulier
  - participant à Earth Care ou Eco School de l'Ontario
  - concierges ou directeurs intéressés sur place
- nommer une personne clé au sein de l'école qui pourra être le champion de l'écopropreté :
  - promouvoir le projet auprès des concierges, du personnel enseignant et des élèves
  - déterminer de quelle manière la directrice ou le directeur d'école peut appuyer la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté :
    - annonces en classe titulaire, bulletins de nouvelles, etc.
    - collaboration avec le personnel enseignant pour trouver des liens avec le curriculum
- fixer des priorités d'écopropreté pour l'école
- dresser un échéancier de mise en œuvre pour l'école :
  - jalons définis
  - besoins connexes en ressources
  - options en cas d'imprévu
  - stratégie de communication pour promouvoir le projet dans l'école
- établir la séquence des étapes de mise en œuvre :
  - documenter chaque changement proposé
  - la raison du changement
  - les résultats escomptés
  - la méthodologie objective proposée pour mesurer l'incidence du changement
  - l'évaluation du changement – a-t-il été réussi?
- établir de nouvelles procédures :
- formuler des recommandations pour empêcher la saleté et d'autres sources de contamination d'entrer dans l'école, ce qui réduira les activités de nettoyage nécessaires
  - procédures simples, comme de placer des tapis aux entrées
  - solutions complexes, comme d'aménager des entrées ou des passages couverts
  - réparations des bâtiments régulièrement requises
- améliorer la productivité et l'ergonomie
  - passer en revue le matériel :

- le personnel s'en sert-il?
- est-ce l'outil qu'il faut pour la tâche?
- convient-il à la personne qui fait le travail?
- en quel état est-il?
- à quelle étape en est-il dans son cycle de vie

### 3.11. Mesurer et surveiller les progrès

Un programme d'écopropreté se déroule en continu et comporte de nombreuses variations.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté mettent en branle un processus graduel. Une école ou un conseil scolaire ne peut pas vraisemblablement devenir écologique à 100 p. 100 en un an. Peu à peu, le pourcentage de produits d'entretien écologiques utilisés augmentera, le matériel existant sera remplacé par une technologie plus moderne et écologique et le programme gagnera en maturité et en efficacité.

De plus, en même temps que le programme évoluera, l'industrie de l'écopropreté évoluera elle aussi. La norme s'élèvera de plus en plus à mesure que de nouveaux produits et de nouvelles technologies feront leur apparition sur le marché et deviendront abordables, et à mesure que la science du nettoyage découvrira des façons nouvelles et plus efficaces d'accomplir les mêmes tâches.

En somme, l'évolution fait partie intégrante d'un programme d'écopropreté et un conseil scolaire doit prévoir proactivement l'évolution à long terme de son programme.

Pendant la première année de la mise en œuvre, il faut passer en revue le projet tous les trois à six mois. Un examen annuel suffira pour les années suivantes. L'examen pourrait comporter les éléments suivants :

- mesures de base originales par rapport à l'état actuel
- jalons clés et progrès réels :
  - pourcentage de produits non écologiques
  - possibilités de faire mieux
  - proportion des écoles qui adoptent le programme d'écopropreté
- priorités du programme :
  - s'assurer qu'elles sont encore pertinentes
- commentaires des intervenants :
  - sondages auprès des occupants, assemblées des élèves et groupes de discussion périodiques :
    - mesure subjective qui reflète la façon dont les intervenants perçoivent les progrès réalisés
- améliorations possible :
  - déterminer leur faisabilité et les coûts qui y sont associés
  - passer en revue de nouveaux produits/de nouvelles technologies
  - passer en revue de nouvelles méthodes de nettoyage
  - passer en revue les programmes d'écopropreté d'autres conseils :
    - cerner les meilleures pratiques

- comment s'inspirer des conclusions qui se dégageront de l'examen pour modifier la mise en œuvre du programme

### Table 5 : Exemples de mesures objectives

Les mesures objectives sont concrètes et quantitatives. Elles sont utiles pour évaluer le succès du programme d'écopropreté et planifier son évolution.

Mesure objective possible	Caractéristiques intéressantes
<b>Inventaire de sécurité des produits chimiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure le nombre, le type et la toxicité des produits chimiques utilisés et montre s'il y a des tendances vers le recours à des produits plus respectueux de l'environnement</li> <li>• facile à réaliser et quantifiable</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure l'effort que doivent déployer les concierges dans chaque catégorie</li> <li>• but : trouver des façons d'accomplir des tâches d'entretien plus variées grâce à une meilleure utilisation des ressources</li> </ul>
<b>Économies à l'achat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure les économies réalisées dans l'approvisionnement en produits chimiques, matériel et fournitures</li> <li>• produits concentrés par opposition à produits prêts à utiliser</li> <li>• économies au niveau du conditionnement (moins d'emballages à jeter, moins de transport)</li> </ul>
<b>Réduction globale des coûts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure les économies de coûts et les avantages connexes</li> </ul>
<b>Évitement des risques chimiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• offre le même niveau d'entretien tout en réduisant les risques que comporte l'exposition pour la santé et l'environnement</li> </ul>
<b>Nombre de produits d'entretien certifiés écologiques utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure l'évolution du programme d'écopropreté d'année en année, allant de la mise en œuvre à l'adoption complète de produits d'entretien certifiés écologiques</li> <li>• mesure statistique que tous les intervenants, des conseils d'administration aux élèves, peuvent comprendre facilement</li> </ul>
<b>Prélèvement de particules</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure extrêmement coûteuse dans laquelle il ne vaut pas la peine d'investir, à moins qu'elle soit spécifiquement exigée</li> <li>• les conseils scolaires intéressés devraient noter qu'il faut du matériel adéquat et les services d'un expert <ul style="list-style-type: none"> <li>• se méfier des systèmes censés donner les mêmes résultats à l'aide de matériel moins</li> </ul> </li> </ul>

Mesure objective possible	Caractéristiques intéressantes
	<i>coûteux</i>
<b><i>Incidence des problèmes de santé</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>mesure le nombre de cas d'asthme, d'irritation de la peau et des yeux, de troubles respiratoires et d'étourdissements, données utiles pour évaluer la santé générale des occupants d'un bâtiment</i></li> </ul>

### Conseil pratique

Les mesures subjectives ne sont peut-être pas quantifiables, mais elles permettent de mieux comprendre les préoccupations d'ordre émotif chez les intervenants.

### Tableau 6 : Exemples de mesures subjectives

Les mesures subjectives représentent les perceptions des occupants recueillies avant et après la mise en œuvre au moyen de sondages ou d'entrevues. Elles sont révélatrices des attitudes et orientent les stratégies de communication futures.

Mesure subjective possible	Caractéristiques intéressantes
<b>Engagement envers la protection de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>façon dont les intervenants comprennent le programme d'écopropreté</i></li> </ul>
<b>Adoption de pratiques d'entretien écologiques par la prochaine génération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>impact du programme sur les participants</i></li> <li>• <i>changements de comportement</i></li> <li>• <i>changements d'attitude</i></li> </ul>
<b>Qualité de l'air</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>permet de cerner des problèmes autres que le nettoyage en tant que tel, la ventilation par exemple.</i></li> </ul>
<b>Propreté et apparence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>permet de relever des obstacles à l'adoption, comme des idées préconçues sur ce qui « sent » propre</i></li> <li>• <i>permet de fixer des priorités pour les tâches des concierges en fonction des perceptions</i></li> </ul>

## 4. Culture et sensibilisation : Participation des intervenants

### À qui s'adresse cette section?

- Aux administrations scolaires, aux gestionnaires des installations, aux directrices et directeurs d'école et à d'autres planificateurs clés.

Beaucoup pensent, à tort, qu'un programme d'écopropreté consiste essentiellement à remplacer les produits de nettoyage actuels par des produits d'entretien écologiques.

Un programme d'écopropreté est plutôt une initiative de gestion du changement, car il requiert de chaque personne qu'elle change son comportement dans de petites choses comme dans de grandes.

Pour mettre en œuvre un programme d'écopropreté avec succès, un conseil scolaire doit savoir engager ses intervenants internes et externes dans la sensibilisation à l'égard du programme et la création d'une culture qui appuiera son évolution continue.

### 4.1. Constituer les équipes

Constituer une équipe ne consiste pas seulement à réunir un groupe de personnes pour réaliser un projet. Il s'agit plutôt de créer un esprit d'équipe.

Les membres de l'équipe d'écopropreté devraient être choisis en fonction de leurs connaissances, de leur intérêt et de ce qu'ils pourront faire pour contribuer au succès du projet.

On pourra promouvoir l'esprit d'équipe en faisant ce qui suit :

- fixer des attentes claires pour l'équipe
- veiller à ce que l'équipe ait l'autonomie voulue pour faire changer les choses
- partager les fonctions de direction et assigner les autres fonctions à tour de rôle au besoin
- créer un environnement de collaboration où tous les membres participent
- les membres devraient :
  - avoir l'écopropreté à cœur
  - être compétents dans des domaines pertinents
  - s'appuyer, se respecter les uns les autres et se faire confiance
- établir des mécanismes de gestion des conflits ou des comportements inappropriés
- montrer l'appui des cadres supérieurs envers l'équipe et son travail.

### 4.2. Conclure un partenariat avec le personnel d'entretien

Le personnel d'entretien n'est pas qu'un intervenant clé dans un programme d'écopropreté, il est aussi le partenaire du conseil scolaire pour la mise en œuvre du programme.

En tant que responsables de première ligne de la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté, les concierges sont à la base de son succès. Ils ne sont toutefois

### Conseil pratique

Choisissez un champion de l'écopropreté qui se passionne réellement pour la protection de l'environnement.

Des compétences en leadership et des connaissances techniques comptent pour beaucoup, mais la volonté de s'engager personnellement et la passion sont les critères les plus importants

pas les seuls à profiter des avantages directs en participant au programme d'écopropreté, les intervenants sont aussi le groupe le plus touché par les changements associés au programme.

Un partenariat de collaboration doit reposer sur un certain nombre de valeurs : le respect, la reconnaissance, l'intégrité et le consensus.

### 4.3. Analyse des groupes d'intervenants

Collectivement, la culture d'un conseil scolaire est définie par l'ensemble des intervenants internes et externes, ceux-ci ayant chacun leurs propres intérêts et priorités.

Un conseil scolaire doit communiquer avec chaque groupe d'intervenants, s'occuper de ses préoccupations particulières, préciser ses rôles et responsabilités relativement à l'adoption du programme d'écopropreté et obtenir son adhésion.

Lorsque tous les intervenants auront adhéré au projet, ce sera le signe que le conseil scolaire aura créé une culture de soutien qui assurera la mise en œuvre et l'évolution du programme d'écopropreté.

#### Tableau 7 : Intervenants internes et externes

Les intervenants internes et externes et leurs rôles figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Intervenants internes</b>	<b>Intervenants externes</b>
<p><b>Participent au processus d'approbation et donnent leur aval au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillères et conseillers scolaires</li> </ul>	<p><b>Personnes représentées par les conseillères et conseillers scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents</li> </ul>
<p><b>Personnes qui utilisent les produits de nettoyage ou sont en contact direct avec ceux-ci</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concierges</li> <li>• Personnel d'entretien</li> </ul>	<p><b>Représentants des concierges et du personnel d'entretien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Syndicats</li> </ul>
<p><b>Personnes qui s'occupent de l'achat des produits et du matériel de nettoyage ou qui veillent à leur utilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsables de l'approvisionnement</li> <li>• Gestionnaires des opérations et des installations</li> <li>• Personnel de soutien des écoles staff</li> <li>• Comité de sélection des produits</li> </ul>	<p><b>Partenaires du processus d'approvisionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendeurs/fournisseurs</li> <li>• Entrepreneurs</li> </ul>

Intervenants internes	Intervenants externes
écologiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concierges</li> </ul>	
<b>Occupants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Personnel enseignant</i></li> <li>• <i>Personnel non enseignant</i></li> <li>• <i>Élèves</i></li> </ul>	<b>Autres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Représentants du bureau de santé publique</i></li> <li>• <i>Parents</i></li> <li>• <i>Représentants syndicaux</i></li> <li>• <i>Utilisateurs de la communauté</i></li> </ul>

#### Conseil pratique

Adaptez votre message aux différents occupants. Pour les élèves, il peut porter sur les casiers et les tiroirs des pupitres. Pour le personnel enseignant, il peut traiter de déversements accidentels et de gestion de classe.

Consultez les guides adaptés aux annexes A et B pour en savoir davantage.

## 4.4. Promouvoir le sens des responsabilités

Avoir le sens des responsabilités, c'est avoir le souci de quelque chose.

C'est se sentir responsable des conséquences de ses actes sur l'école, les autres occupants et l'environnement dans son ensemble.

#### Responsabilité collective

Ce ne sont pas que les concierges qui doivent faire de l'école un milieu propre, sain et sécuritaire; c'est à tous et toutes que cette responsabilité incombe. Chaque personne qui entre dans l'école a un impact sur l'immeuble et sur les activités de nettoyage qui seront nécessaires après son passage.

Un programme d'écopropreté est réussi lorsque tous et toutes comprennent qu'ils sont collectivement responsables de leur comportement personnel, lequel doit appuyer les objectifs du projet.

#### Responsabilité des occupants

La priorité est la prévention. Les occupants ont une influence énorme sur les mesures à prendre pour nettoyer une école. Les sensibiliser aux répercussions de certains comportements sur les activités de nettoyage peut les inciter à changer leur façon d'agir et à se sentir responsables de leur école.

Les élèves et les membres du personnel enseignant et administratif peuvent faire une foule de petites choses qui permettront de modifier le type de produits chimiques utilisés et de réduire la quantité nécessaire de chaque produit.

On trouvera dans les tableaux ci-dessous des comportements désirés et des comportements indésirables, accompagnés d'une brève explication.

**Tableau 10 : Écopropreté – Les choses à faire et à ne pas faire**

<b>Comportement désiré</b>	<b>Explication</b>
<b>Secouer la boue, la gadoue et la neige de ses chaussures ou de ses bottes avant d'entrer dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Moins il y aura de saleté dans l'école, moins il faudra nettoyer et moins grande sera la quantité de produits utilisée.</i></li> </ul>
<b>Recycler, réduire et réutiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Maximise la quantité de matières recyclées et réutilisées</i></li> <li>• <i>Réduit au minimum la quantité de matières qui vont à la décharge, celle-ci étant nocive pour l'environnement et coûteuse pour le conseil scolaire</i></li> </ul>

<b>Comportement indésirable</b>	<b>Explication</b>
<b>Gribouillage sur les pupitres et d'autres meubles</b>	<p><i>Il faut utiliser des produits chimiques toxiques très puissants pour enlever le graphite, les traces de crayon, l'encre, la peinture, la gomme et les matières adhésives résiduelles sur les meubles, les casiers, les murs et la brique.</i></p>
<b>Graffitis (peinture) sur les murs extérieurs</b>	
<b>Autocollants sur les casiers</b>	
<b>Gomme (ailleurs que dans les poubelles)</b>	

Comportement indésirable	Explication
<p><b>Nourriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>laissée le soir dans les casiers</b></li> <li>• <b>en miettes dans les bureaux et en dehors des aires de repas désignées</b></li> </ul>	<p><i>Attire fourmis, coquerelles et souris, ce qui nécessite des produits antiparasitaires ayant des composantes chimiques toxiques.</i></p>
<p><b>Chaussures de course d'extérieur ou chaussures à semelle noire dans le gymnase</b></p>	<p><i>Il faut refaire la finition du plancher du gymnase plus souvent pour faire disparaître les traces que laissent ces chaussures. Les décapants et les produits nettoyants pour planchers contiennent des produits chimiques toxiques puissants.</i></p>

L'intervention précoce vient en second lieu.

Quiconque a déjà eu à ramasser un dégât sait qu'il vaut mieux s'en occuper sur le champ plutôt qu'une fois le produit durci ou répandu davantage. Il en va de même dans une école. Nettoyer un déversement accidentel immédiatement prend moins de temps et de produits chimiques.

Les occupants devraient donc signaler immédiatement au concierge les déversements, les taches sur les tapis et tout autre incident.

## ANNEXE A

# Guide du Programme d'écopropreté

Ce que tout concierge devrait savoir

Mars 2010

## Les onze choses que vous devez savoir au sujet du programme d'écopropreté

- 1) Qu'est-ce que le Programme d'écopropreté de l'Ontario?
- 2) Pourquoi le ministère de l'Éducation a-t-il publié le Guide du Programme d'écopropreté de l'Ontario?
- 3) Pourquoi le conseil scolaire adopte-t-il un programme d'écopropreté?
- 4) Sur quelles notions clés la mise en œuvre réussie d'un programme d'écopropreté repose-t-elle?
- 5) Qu'est-ce qu'un produit d'entretien certifié écologique?
- 6) Les produits d'entretien écologiques sont-ils vraiment efficaces?
- 7) Un programme d'écopropreté a-t-il déjà été mis en œuvre en Ontario dans une école financée par les fonds publics?
- 8) Quels étaient les résultats du projet pilote?
- 9) Qu'arrive-t-il si un produit d'entretien écologique n'est pas efficace?
- 10) L'adoption d'un programme d'écopropreté fera-t-elle augmenter ma charge de travail?
- 11) Quel est mon rôle dans le programme d'écopropreté?

## 1. Qu'est-ce que le Programme d'écopropreté de l'Ontario?

Le Programme d'écopropreté de l'Ontario a pour but de promouvoir un milieu intérieur sain et de haute qualité dans les écoles de l'Ontario pour les élèves, le personnel et les autres occupants grâce à l'utilisation de produits certifiés écologiques efficaces et à des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement.

## 2. Pourquoi le ministère de l'Éducation a-t-il publié le Guide du Programme d'écopropreté de l'Ontario?

Le ministère de l'Éducation a mis en branle cette initiative pour deux raisons :

- a. En 2005, des représentants syndicaux se sont réunis avec le personnel du Ministère pour parler des préoccupations de leurs membres en matière de santé et de sécurité au travail et de la possibilité de lancer un programme d'écopropreté afin d'améliorer les conditions de travail de leurs membres, plus particulièrement les concierges;
- b. En 2007, le Comité consultatif de l'efficacité et de l'efficience (E et E) du Council of Senior Business Officials (COSBO) a indiqué qu'un nombre important de conseils scolaires s'intéressaient à l'adoption d'un programme d'écopropreté mais qu'ils avaient besoin de renseignements sur les meilleures pratiques de mise en œuvre.

Le ministère de l'Éducation a donc constitué un groupe de travail sur l'écopropreté (le Groupe de travail) réunissant les conseils scolaires qui se sont proposés et formé de membres du personnel d'approvisionnement, de la direction et de la gestion des installations ainsi que de deux représentants du SCFP.

Le groupe de travail avait pour objectif de répertorier les meilleures pratiques de conception et de mise en œuvre d'un programme d'écopropreté et d'élaborer un programme complet que les conseils scolaires pourraient adopter sans difficulté dans toute la province. Le *Guide du Programme d'écopropreté de l'Ontario* est le résultat final de son travail.

### 3. Pourquoi le conseil adopte-t-il un programme d'écopropreté?

Partout en Amérique du Nord, des conseils scolaires et des gestionnaires d'immeubles commerciaux adoptent des programmes d'écopropreté pour les raisons suivantes :

#### a. Un programme d'écopropreté est bénéfique pour les occupants

- parce que l'utilisation de produits chimiques moins toxiques pour nettoyer une école permet :
  - aux concierges de travailler avec des substances chimiques qui présentent moins de risques pour la santé et la sécurité;
  - aux occupants d'être exposés à moins de produits chimiques résiduels;
  - de réduire le risque de réactions négatives (asthme ou hypersensibilité aux parfums) aux produits chimiques résiduels.

*« J'avais les mains sèches quand je me servais des anciens produits d'entretien. »*

*« Les nouveaux produits ne sont pas nocifs pour mes mains et mes poumons. »*

*« Le nouvel aspirateur-traîneau est fantastique; je n'aspire plus de poussière. »*

*« Le nouveau nettoyeur pour toilettes est merveilleux. Il nettoie bien et élimine les odeurs pendant plusieurs jours. »*

Concierges ayant participé au programme pilote.

#### b. Un programme d'écopropreté est bénéfique pour l'environnement parce que :

- l'utilisation et l'élimination de produits d'entretien influent sur la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau et du sol;
- le programme vise les objectifs suivants :
  - i. Utiliser plus de produits chimiques respectueux de l'environnement pour faire les mêmes tâches
  - ii. Recourir à des stratégies préventives pour réduire la quantité de poussière et de saleté qui pénètre dans les écoles
  - iii. Se servir de technologies nouvelles pour enlever en permanence la poussière et la saleté
  - iv. Utiliser moins de produits chimiques pour faire les mêmes tâches
  - v. Consommer moins de ressources comme l'eau et l'électricité pour faire les mêmes tâches

## 4. Sur quelles notions clés la mise en œuvre réussie d'un programme d'écopropreté repose-t-elle?

Pour la réalisation d'un programme d'écopropreté, il ne suffit pas de demander aux concierges de remplacer les produits d'entretien conventionnels par des produits écologiques. Le projet pilote a permis de définir trois notions clés qui sont essentielles à l'adoption réussie d'un programme d'écopropreté.

### a. Un programme d'écopropreté est une initiative de gestion du changement

Pour que le programme d'écopropreté soit une réussite, tous les intervenants (élèves, personnel enseignant, autres membres du personnel et utilisateurs communautaires) doivent adopter une autre perspective vis-à-vis du nettoyage et apporter des changements concrets à leurs habitudes quotidiennes.

### b. Le partenariat, une formule gagnante

Les intervenants tant internes qu'externes ont un rôle à jouer et des responsabilités à assumer dans la mise en œuvre du programme d'écopropreté.

Un conseil doit donc former des partenariats avec ses principaux groupes d'intervenants afin :

- de permettre aux intervenants de jouer un rôle important dans la mise sur pied d'un programme d'écopropreté;
- d'établir un dialogue pour pouvoir relever rapidement les obstacles et trouver les moyens de les éliminer, de même que pour susciter l'adhésion au programme;
- de créer un climat de collaboration dans lequel chacune et chacun s'intéresse personnellement à la réussite à long terme du projet.

### c. Un programme d'écopropreté évolue

Un programme d'écopropreté est un projet à long terme qui évoluera et s'intensifiera au fil du temps.

À mesure qu'il gagnera en maturité :

- le conseil éliminera progressivement les produits chimiques et le matériel actuels et les remplacera par des solutions de rechange

écologiques qui ont été trouvées efficaces, dans la mesure où son budget le lui permettra;

- les intervenants apprendront comment appuyer le programme, leur comportement quotidien changera peu à peu et deviendra la nouvelle norme;
- l'industrie de l'écopropreté continuera d'investir dans la recherche et le développement de nouveaux produits et d'une nouvelle technologie encore plus respectueux de l'environnement qu'il sera facile de se procurer et qui transformeront les pratiques écologiques.

## 5. Qu'est-ce qu'un produit d'entretien certifié écologique?

« Le nettoyage est plus facile grâce aux nouveaux appareils. »

*Participant au programme pilote*

Deux organismes indépendants ont été créés pour évaluer et vérifier les qualités prétendues écologiques de produits d'entretien – Éco-Logo et Green Seal.

Chacun a élaboré des critères rigoureux et scientifiques pour examiner le cycle de vie complet d'un produit, allant de sa fabrication à partir de ses matières premières à son élimination. Pour être certifié, le produit doit être examiné par un tiers en fonction de ces critères et être comparé à des produits de même catégorie.

Comme il en coûte cher au fabricant de faire certifier chaque produit, la plupart des produits ont une seule certification. Cependant, ÉcoLogo et Green Seal reconnaissent leurs normes de certification respectives et les deux certifications sont jugées interchangeable.

### Normes d'écopropreté

### Contexte

**EcoLogo™**



*Éco-Logo a été créé en 1988 par le gouvernement du Canada.*

**Normes d'écopropriété**

*Green Seal*



**Contexte**

*Fondé en 1989, Green Seal est un organisme américain à but non lucratif qui se consacre à l'établissement de normes environnementales, à la certification de produits et à la sensibilisation du public.*

## 6. Les produits d'entretien écologiques sont-ils vraiment efficaces?

Oui, les produits d'entretien écologiques sont **aussi efficaces, sinon plus**, que les produits conventionnels.

Lorsque l'industrie de l'écopropreté a vu le jour il y a une vingtaine d'années, les « produits spécialisés » qu'elle offrait variaient énormément en efficacité et en coût.

Aujourd'hui, l'industrie récolte des milliards de dollars avec ces produits, dont l'usage s'est généralisé. Chaque grand fabricant offre une gamme de base de produits écologiques et investit dans la recherche et dans le développement de nouveaux produits afin de s'approprier une part encore plus grande de ce marché concurrentiel.

Il importe toutefois de signaler que si les produits d'entretien écologiques sont efficaces, ils ne le sont pas tous de la même façon et pour certains, l'efficacité varie en fonction du contexte dans lequel ils sont utilisés.

## 7. Un programme d'écopropreté a-t-il déjà été mis en oeuvre en Ontario dans une école financée par les fonds publics?

Oui, de nombreux conseils scolaires de la province ont commencé à mettre en oeuvre des programmes d'écopropreté.

Dans le cadre de l'élaboration du *Guide du Programme d'écopropreté de l'Ontario*, le ministère de l'Éducation a demandé à quatre conseils de faire l'essai d'un programme d'écopropreté dans 16 écoles pour voir si le projet envisagé était pratique. Les résultats du projet pilote ont confirmé que les conseils scolaires peuvent bénéficier d'un programme d'écopropreté.

## 8. Quels étaient les résultats du projet pilote?

### a. Produits d'entretien écologiques

- Le nombre total de produits d'entretien utilisés dans les 16 écoles a diminué, passant de 112 avant le lancement du programme pilote à 89 pendant le programme pilote.

- Dans bien des cas, un seul produit écologique a remplacé plusieurs produits d'entretien conventionnels.
- En tout, 61 des 89 produits utilisés étaient certifiés écologiques, soit un taux d'adoption de 69 p. 100.
- Les concierges ont travaillé de façon plus sécuritaire qu'auparavant, car ils étaient exposés à moins de produits chimiques; même le produit le plus « sécuritaire » comporte des risques.

## b. Efficacité des produits d'entretien écologiques

- Au lancement du programme pilote, des concierges se demandaient si les produits d'entretien écologiques seraient efficaces, se fondant sur leur propre expérience et sur des préoccupations exprimées par d'autres.
- À la fin du programme pilote, dans l'ensemble, les concierges ont mentionné que les produits certifiés écologiques avaient comblé ou surpassé toutes leurs attentes. En matière d'efficacité, ils les ont trouvés comparables aux produits conventionnels remplacés.
- Dans deux cas signalés, les produits ou le matériel d'entretien écologiques n'ont pas donné les résultats voulus :

« Avec le nouveau produit écologique, le nettoyage des toilettes se fait plus vite et le passage de l'aspirateur se fait beaucoup mieux. Le programme n'a pas fait augmenter ma charge de travail; je dirais que dans l'ensemble, elle est restée la même. »

*Participant au programme pilote*

- **Premier cas : problème technique avec le système de distribution et le taux de dilution**

Les concierges n'étaient pas très certains que la distributrice fonctionnait bien ni qu'elle distribuait la bonne quantité du produit d'entretien.

Observations :

- En raison de la quantité excessive de produits distribués, certains concierges ont donc cessé de se servir de la distributrice, distribuant manuellement le produit concentré, ce qui a soulevé des questions concernant l'ergonomie.
- L'embout de la distributrice n'avait pas les bonnes dimensions. Ainsi, la quantité du produit distribuée à chaque utilisation était plus grande que nécessaire.

Résolution :

- Le vendeur a remplacé l'embout de chaque distributrice par un embout aux bonnes dimensions et a donné un peu plus de formation sur place

### Leçons apprises

- Cerner les problèmes dès le début et s'associer au vendeur pour trouver une solution
- Si un produit ne donne pas les résultats escomptés, il n'est pas inefficace pour autant; une solution simple pourrait corriger le problème

### • **Second cas : Le produit de finition pour planchers laissait un résidu poudreux blanc**

Des concierges ont appliqué un produit de finition écologique approuvé sur le plancher du gymnase, du corridor et des vestiaires d'une école secondaire. Une fois le produit appliqué, une poudre blanche s'est formée sur les carreaux du plancher, rendant celui-ci glissant et potentiellement dangereux.

### Observations :

- Le produit a été appliqué conformément aux indications figurant sur l'étiquette.
- À cause de contraintes de temps, le vendeur n'a pas pu donner de formation au personnel sur la quantité de produits à utiliser et sur son application, différente de celles du produit utilisé auparavant.

### Résolution :

- On a fermé le gymnase et les autres endroits touchés pendant que les concierges ont réappliqué un produit de finition conventionnel.
- Les conseils scolaires devraient mettre le produit à l'essai sur une petite surface avant de l'appliquer à une grande partie du plancher de l'école.
- Le conseil scolaire a estimé que le vernis utilisé était défectueux et entend chercher un autre produit de finition écologique.

### Leçons apprises :

- Il faut veiller à ce que les concierges reçoivent la formation voulue avant d'adopter un produit.
- Ainsi, les conseils scolaires économiseront du temps et gagneront davantage l'adhésion des concierges puisque la probabilité que le produit soit mal utilisé sera moindre.

« Le nettoie-vitres donne de biens meilleurs résultats et a fait diminuer ma charge de travail, car j'ai besoin de moins de temps pour faire cette tâche. »

*Participant au programme pilote*

## 9. Qu'arrive-t-il si un produit d'entretien écologique n'est pas efficace?

« Comme tout le monde voulait être plus écologique, il y avait moins de déchets, ce qui a réduit ma charge de travail. »

Il est possible qu'un produit d'entretien écologique ne soit pas efficace dans vos installations. Il en va de même pour les produits d'entretien conventionnels. Chaque produit écologique est différent des autres et donne de meilleurs résultats dans certains milieux que dans d'autres.

Si vous trouvez qu'un produit d'entretien écologique n'est pas efficace, essayez de faire ce qui suit :

- a. vérifiez les instructions et assurez-vous que le produit est utilisé correctement
- b. repérez les situations où le produit est efficace et celles où il ne l'est pas
- c. faites part de vos préoccupations au concierge en chef ou à votre superviseur
- d. demandez à votre superviseur qu'il invite le vendeur à venir travailler avec vous pour :
  - trouver ce qui ne va pas et apporter des rajustements mineurs qui pourraient rendre le produit efficace;
  - trouver un autre produit d'entretien écologique qui sera efficace dans votre école.

## 10. L'adoption d'un programme d'écopropreté fera-t-elle augmenter ma charge de travail?

Au début du projet pilote, les concierges des conseils scolaires participants se sont inquiétés des conséquences négatives possibles du programme sur leur charge de travail.

« Ce n'est que l'utilisation initiale des produits écologiques qui a demandé plus de temps .

Cependant, des entrevues menées auprès de 45 concierges participants ont fait ressortir que le programme n'a aucunement changé la charge de travail.

« Passer l'aspirateur a demandé plus de temps, mais le nettoyage avec des chiffons en microfibres a pris moins de temps. »

Les concierges ont fait les observations suivantes :

- a. il a fallu un peu de temps au début pour s'habituer aux nouvelles tâches quotidiennes, mais dans l'ensemble, la charge de travail n'a ni augmenté, ni diminué.

*Participants au programme pilote*

- b. certaines tâches prenaient plus de temps qu'auparavant, mais d'autres en prenaient moins; aussi la charge de travail globale est-elle demeurée sensiblement la même.

## 11. Quel est mon rôle dans le programme d'écopropreté?

Un programme d'écopropreté est une collaboration entre intervenants internes et externes très variés.

Comme concierge, vous jouez un rôle essentiel dans sa mise en œuvre au sein de votre école. La décision du conseil scolaire d'instaurer un programme d'écopropreté aura une incidence sur vos tâches quotidiennes parce que vous devrez utiliser de nouveaux produits, de nouveaux appareils et peut-être même de nouvelles stratégies pour nettoyer votre école.

Cependant, les concierges agissent aussi comme ambassadeurs du programme d'écopropreté dans leur école : ils incitent les autres intervenants internes, les élèves et le personnel enseignant par exemple, à s'y engager, en font la promotion en expliquant ses nombreux avantages, comme une meilleure qualité de l'air intérieur, une gestion plus responsable de l'environnement, et leurs effets bénéfiques sur la santé des occupants. Éléves, directrices et directeurs d'école, membres du personnel enseignant et autres occupants de l'immeuble auront besoin de vos conseils sur les meilleures façons d'appuyer votre travail et le programme d'écopropreté.

Il incombe à tous les occupants de faire de leur école un milieu propre, sans danger et sain.

## **ANNEXE B**

# Guide du Programme d'écopropreté

Ce que doit savoir la communauté scolaire

Mars 2010

Les huit choses que vous devez savoir au sujet du programme d'écopropreté

- 1) Qu'est-ce que le Programme d'écopropreté de l'Ontario?
- 2) Pourquoi le conseil scolaire adopte-t-il un programme d'écopropreté?
- 3) Un programme d'écopropreté a-t-il déjà été mis en oeuvre en Ontario dans une école financée par les fonds publics?
- 4) Quels étaient les résultats du projet pilote?
- 5) Sur quelles notions clés la mise en oeuvre réussie d'un programme d'écopropreté repose-t-elle?
- 6) Pourquoi devrais-je m'intéresser au programme d'écopropreté?
- 7) Comment puis-je contribuer à la réussite du programme d'écopropreté?
- 8) Qu'attend-on de moi?

## 1. Qu'est-ce que le Programme d'écopropreté de l'Ontario?

Le Programme d'écopropreté de l'Ontario a pour but de promouvoir un milieu intérieur sain et de haute qualité dans les écoles de l'Ontario pour les élèves, le personnel et les autres occupants grâce à l'utilisation de produits certifiés écologiques efficaces et à des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement.

## 2. Pourquoi le conseil adopte-t-il un programme d'écopropreté?

Partout en Amérique du Nord, des conseils scolaires adoptent des programmes d'écopropreté pour les raisons suivantes :

- a. Un programme d'écopropreté est bénéfique pour les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel et les utilisateurs de la communauté**
  - L'utilisation de produits d'entretien certifiés écologiques pour nettoyer une école permet :
    - d'améliorer la qualité de l'air intérieur grâce à la réduction des substances chimiques résiduelles dans les salles de classe;
    - d'amoindrir le risque de réactions négatives (asthme ou hypersensibilité aux parfums) aux produits chimiques résiduels.
- b. Un programme d'écopropreté est bénéfique pour l'environnement :**
  - L'utilisation et l'élimination de produits d'entretien influent sur la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau et du sol.
  - Le programme vise les objectifs suivants :
    - Utiliser plus de produits chimiques respectueux de l'environnement pour le nettoyage;
    - Recourir à des stratégies préventives pour réduire la quantité de poussière et de saleté qui pénètre dans les écoles;
    - Se servir de technologies nouvelles pour enlever en permanence la poussière et la saleté plutôt que de les déplacer d'un endroit à un autre;

- Utiliser moins de produits chimiques pour faire les mêmes tâches; souvent, un seul produit écologique peut remplacer plusieurs produits traditionnels;
- Consommer moins de ressources comme l'eau et l'électricité pour faire les mêmes tâches.

### 3. Un programme d'écopropreté a-t-il déjà été mis en oeuvre en Ontario dans une école financée par les fonds publics?

Oui, de nombreux conseils scolaires de la province ont commencé à mettre en oeuvre des programmes d'écopropreté.

Dans le cadre de l'élaboration du *Guide du Programme d'écopropreté de l'Ontario*, le ministère a demandé à quatre conseils scolaires de faire l'essai d'un programme d'écopropreté dans 16 écoles pour voir si le projet envisagé était pratique.

### 4. Quels étaient les résultats du projet pilote?

Le projet pilote a été une réussite et les quatre conseils scolaires ont déclaré qu'ils entendent élargir leur programme d'écopropreté :

- en continuant de remplacer des produits d'entretien conventionnels par des produits écologiques (certains conseils se sont fixé pour objectif d'utiliser uniquement des produits écologiques pour l'entretien quotidien);
- en adoptant de nouvelles technologies et techniques qui iront dans le sens du programme d'écopropreté;
- en augmentant le nombre d'écoles qui participeront au programme d'écopropreté.

Pendant le projet pilote :

- Le nombre total de produits d'entretien utilisés dans les écoles a diminué, passant de 112 à 89;
- En tout, 61 des 89 produits utilisés étaient certifiés écologiques, soit un taux d'adoption de 69 p. 100;

- Les écoles ont évalué la possibilité de donner plus d'ampleur au programme de recyclage en y ajoutant la collecte de matières organiques (bacs verts).

## 5. Sur quelles notions clés la mise en œuvre réussie d'un programme d'écopropreté repose-t-elle?

Pour la réalisation d'un programme d'écopropreté, il ne suffit pas de demander aux concierges de remplacer les produits d'entretien conventionnels par des produits écologiques. Le projet pilote a permis de définir trois notions clés qui sont essentielles à l'adoption réussie d'un programme d'écopropreté.

### a. Un programme d'écopropreté est une initiative de gestion du changement

Pour que le programme d'écopropreté soit une réussite, tous les intervenants (élèves, personnel enseignant, autres membres du personnel et utilisateurs communautaires) doivent adopter une autre perspective vis-à-vis du nettoyage et apporter des changements concrets à leurs habitudes quotidiennes.

### b. Le partenariat, une formule gagnante

Les intervenants tant internes qu'externes ont un rôle à jouer et des responsabilités à assumer dans la mise en œuvre du programme d'écopropreté.

Un conseil doit donc former des partenariats avec ses principaux groupes d'intervenants afin :

- de permettre aux intervenants de jouer un rôle important dans la mise sur pied d'un programme d'écopropreté;
- d'établir un dialogue avec les partenaires pour pouvoir relever rapidement les obstacles et trouver les moyens de les éliminer, de même que pour susciter l'adhésion au programme;
- de créer un climat de collaboration dans lequel chacune et chacun s'intéresse personnellement à la réussite à long terme du projet.

### c. Un programme d'écopropreté évolue

Un programme d'écopropreté est un projet à long terme qui évoluera et s'intensifiera au fil du temps.

À mesure qu'il gagnera en maturité :

- le conseil éliminera progressivement les produits chimiques et le matériel actuels et les remplacera par des solutions de rechange écologiques qui ont été trouvées efficaces, dans la mesure où son budget le lui permettra;
- les intervenants apprendront comment appuyer le programme, leur comportement quotidien changera peu à peu et deviendra la nouvelle norme;
- l'industrie de l'écopropreté continuera d'investir dans la recherche et le développement de nouveaux produits et d'une nouvelle technologie encore plus respectueux de l'environnement qu'il sera facile de se procurer et qui transformeront les pratiques écologiques.

## 6. Pourquoi devrais-je m'intéresser au programme d'écopropreté?

Il incombe à tous et à toutes de faire de leur école un milieu propre, sain et sécuritaire. Chaque personne qui entre dans l'école a un impact sur l'immeuble et sur les activités de nettoyage qui seront nécessaires après son passage.

Que vous soyez élève, membre du personnel ou d'un groupe communautaire qui utilise les locaux de l'école après les classes, vous avez la responsabilité de gérer votre comportement pour aider à réaliser les objectifs du programme d'écopropreté.

## 7. Comment puis-je contribuer à la réussite du programme d'écopropreté?

Par de simples gestes quotidiens, nous pouvons tous contribuer à faire changer les types de substances chimiques utilisées tous les jours pour nettoyer les écoles et réduire au minimum la quantité de produits nécessaire.

## Priorité 1 : Prévention

On trouvera dans les tableaux ci-dessous les comportements désirés et les comportements indésirables, accompagnés d'une brève explication.

### Écopropreté – Les choses à faire et à ne pas faire

Comportement désiré	Explication
<b>Secouer la boue, la gadoue et la neige de ses chaussures ou de ses bottes avant d'entrer dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins il y aura de saleté dans l'école, moins il faudra nettoyer et moins grande sera la quantité de produits utilisée.</li> </ul>
<b>Recycler, réduire et réutiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximise la quantité de matières recyclées et réutilisées</li> <li>Réduit au minimum la quantité de matières qui vont à la décharge, celle-ci étant nocive pour l'environnement et coûteuse pour le conseil scolaire</li> </ul>
Comportement indésirable	Explication
<b>Gribouillage sur les pupitres et d'autres meubles</b>	<p>Il faut utiliser des produits chimiques toxiques très puissants pour enlever le graphite, les traces de crayon, l'encre, la peinture, la gomme et les matières adhésives résiduelles sur les meubles, les casiers, les murs et la brique.</p>
<b>Graffitis (peinture) sur les murs extérieurs</b>	
<b>Autocollants sur les casiers</b>	
<b>Gomme (ailleurs que dans les poubelles)</b>	
<b>Nourriture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>laissée le soir dans les casiers</li> <li>en miettes dans les bureaux et en dehors des aires de repas désignées</li> </ul>	<p>Attire fourmis, coquerelles et souris, ce qui nécessite des produits antiparasitaires ayant des composantes chimiques toxiques.</p>
<b>Chaussures de course d'extérieur ou chaussures à semelle noire dans le gymnase</b>	<p>Il faut refaire la finition du plancher du gymnase plus souvent pour faire disparaître les traces que laissent ces chaussures. Les décapants et les produits nettoyants pour planchers contiennent des produits chimiques toxiques puissants.</p>

## Priorité 2 : Intervention précoce

Quiconque a déjà eu à nettoyer un dégât sait qu'il vaut mieux s'en occuper sur le champ plutôt qu'une fois le produit durci ou répandu davantage. Il en va de même dans une école. Nettoyer un déversement accidentel immédiatement prend moins de temps et de produits chimiques.

Les occupants devraient donc signaler immédiatement au concierge :

- les déversements de liquides
- les tapis tachés;
- les déversements de matières pouvant s'incruster dans le plancher (p. ex. copeaux de crayons, craies).

## 8. Qu'attend-on de moi?

Tout le monde a un rôle à jouer dans un programme d'écopropreté.

### Élèves

En tant qu'élèves, vous représentez le plus grand nombre de personnes dans une école. Ainsi, tout petit changement à votre façon d'agir a un impact énorme sur la manière dont se fait le nettoyage de votre école.

- Ne laissez pas de nourriture dans votre pupitre et votre casier (une fois la journée d'école terminée)  
Pourquoi?
  - La nourriture attire fourmis, coquerelles et souris.
  - Les parasites se multiplient rapidement.
  - La lutte antiparasitaire requiert des substances chimiques toxiques puissantes.
- Mangez uniquement dans les aires désignées  
Pourquoi?
  - Cela limite le nombre d'endroits dans l'école susceptibles d'attirer des organismes nuisibles.
- Jetez les déchets dans la poubelle  
Pourquoi?
  - Les déchets laissés par terre se font traîner ici et là et finissent par s'incruster dans le plancher; ils doivent alors être enlevés à l'aide de substances chimiques.
- Jetez les matières recyclables dans les bons bacs  
Pourquoi?
  - Il suffit de quelques secondes pour les placer au bon endroit.

- Il faut des décennies pour qu'un produit recyclable se décompose dans une décharge.
- Si vous déposez un article recyclable dans le mauvais bac, certaines municipalités estimeront que le bac est contaminé et enverront la totalité de son contenu à la décharge.
  
- Secouez la boue, la gadoue et la neige de vos chaussures ou de vos bottes avant d'entrer dans l'école  
Pourquoi?
  - Cela limite la quantité de saleté et de débris qui pénètre dans l'école.
  - Moins de saletés devront être éliminées.
  - Il faudra moins de substances chimiques pour nettoyer l'école.
  
- Portez uniquement dans le gymnase des chaussures de sport à semelle blanche faites pour l'intérieur  
Pourquoi?
  - Les chaussures d'extérieur et les bottes peuvent laisser des traces noires.
  - Les chaussures à semelle noire peuvent laisser des traces noires sur le plancher.
  
- Jetez la gomme à mâcher à la poubelle
  - Il faut des substances chimiques puissantes pour l'enlever des meubles et autres surfaces.
  
- Lavez-vous les mains après être allés aux toilettes  
Pourquoi?
  - Cela empêche les germes de se répandre.
  
- Avisez votre enseignante ou enseignant ou le concierge lorsqu'il y a un dégât à nettoyer  
Pourquoi?
  - Les déversements sont plus faciles à nettoyer lorsqu'ils viennent de se produire.
  - Plus on attend avant de nettoyer, plus il faudra de substances chimiques pour bien le faire.
  
- Appuyez vos concierges  
Pourquoi?
  - Pensez à trois choses que vous pouvez faire personnellement pour réduire la quantité de produits chimiques nécessaires à l'entretien de votre école.
  
- Engagez-vous  
Comment?

- Offrez vos services au club environnemental ou à l'équipe d'écopropreté de votre école
- Prenez conscience des répercussions de vos actions sur l'environnement.

### Personnel enseignant

En tant que modèles pour les élèves, c'est vous qui établissez la culture dans votre classe et qui pouvez influencer positivement sur les attitudes de la prochaine génération au sujet d'enjeux clés comme la durabilité de l'environnement.

- Comprenez les avantages de la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté dans votre école
  - Le *Guide du Programme d'écopropreté* renferme une foule de renseignements utiles que vous pouvez utiliser.
  - Incorporer les notions d'écopropreté dans vos cours, par exemple :
    - Science
      - Vérifiez la décomposition d'un sac biodégradable dans le cadre d'une expérience scientifique
      - Évaluation de produit – efficacité, composition chimique, etc.
    - Art
      - Parlez du défi que représente l'illustration d'une notion « invisible »
      - Créez une exposition en classe ou une affiche pour sensibiliser les autres dans l'école
    - Mathématiques
      - Faites une vérification des déchets et des matières recyclées en une journée
      - Affaires
        - Analyse coûts-avantages de l'adoption d'un programme d'écopropreté
        - Calcul des délais de récupération pour la nouvelle technologie
  - Incorporez le programme d'écopropreté aux programmes environnementaux qui existent dans votre école
    - Programmes ontariens EcoSchools ou Earth Care
    - Dearness Environmental Society
    - Projets du ministère de l'Environnement
  - Appuyez vos concierges
    - Demandez aux élèves de votre classe de trouver un ou deux comportements clés qu'ils tenteront de modifier au cours du prochain

semestre afin de réduire la quantité de substances chimiques nécessaires au nettoyage de l'école.

### **Directrices et directeurs d'école**

En tant que chef de file de votre école, vous en établissez la culture et l'appui que vous manifestez envers le programme d'écopropreté donne l'exemple à tout le personnel et aux élèves, qui comprennent ainsi l'importance du projet pour l'école dans son ensemble.

- Lire les parties essentielles du *Guide du Programme d'écopropreté*
  - Lisez le sommaire
  - Comprenez la philosophie et les principaux avantages du programme
- Appuyer votre personnel d'entretien dans la mise en œuvre du programme d'écopropreté
  - Montrez votre engagement à l'égard de la mise en œuvre du programme
    - Reconnaissez publiquement les réussites et les réalisations individuelles
    - Écoutez les commentaires des concierges au sujet du programme d'écopropreté et veillez à ce qu'ils aient voix au chapitre au sein du conseil scolaire
    - Relevez les comportements précis que les occupants devraient modifier pour appuyer le programme, selon les concierges, et faites-en la promotion auprès de tous les intervenants
  - Au besoin, vous devrez montrer la voie à suivre au jour le jour aux élèves et au personnel enseignant.
- Promouvoir le programme auprès du personnel, des élèves et des utilisateurs de la communauté
  - Articles dans le bulletin ou le site Web de l'école
  - Annonces publiques
    - classes titulaires
    - assemblées
  - conseils d'école
- Faire des liens entre les clubs environnementaux et le programme d'écopropreté
  - Profitez des clubs environnementaux existants et de leur infrastructure
  - S'il n'y a pas encore de club environnemental à votre école, appuyez la création d'un club.

- Nommez un champion de l'écopropreté
  - Trouvez une personne dans l'école qui suscitera chez les groupes d'intervenants de l'enthousiasme à propos des avantages d'un programme d'écopropreté.
    - Il peut s'agir d'une enseignante ou d'un enseignant, d'un concierge ou d'un autre membre du personnel, par exemple :
      - enseignantes et enseignants qui participent déjà à EcoSchools, à Earth Care ou à un autre projet environnemental;
      - concierges qui ont de bons rapports avec le personnel enseignant et les élèves
      - une personne qui se passionne pour le programme.

### **Concierges**

En tant que partenaires de premier ordre du conseil scolaire et de l'école pour l'établissement d'un programme d'écopropreté, vous êtes à la base même du projet.

- Utilisez des produits écologiques dans la mesure du possible
- Suivez à la lettre les indications figurant sur les produits, ainsi, vous réduirez au minimum les quantités de produits chimiques utilisées
- Adoptez de nouvelles méthodes de nettoyage
- Trouvez des possibilités de réduire ou d'éliminer les substances chimiques toxiques
- Dites franchement à la directrice ou au directeur d'école et aux gestionnaires des installations ce que vous pensez des produits
  - Si le nouveau produit écologique n'est pas efficace, dites-le à votre superviseur afin qu'on le remplace par un autre produit écologique qui fera l'affaire.
- Avisez le personnel et l'administration suffisamment d'avance
- Parlez aux élèves et aux membres du personnel de ce qu'ils peuvent faire pour réduire le nombre de substances chimiques nécessaires au nettoyage de l'école.

### **Utilisateurs de la communauté**

Même si vous n'entrez dans l'école qu'une fois par semaine pour participer aux activités d'un club ou à un cours, ou moins fréquemment encore, par exemple pour assister à des événements spéciaux, en tant qu'utilisateurs de la communauté, vous pouvez avoir un impact positif important sur le programme d'écopropreté de l'école.

- Prenez connaissance des comportements désirés et indésirables ci-dessus et tâchez de vous y conformer
- Appuyez les efforts que déploient les élèves et le personnel au quotidien; le programme donne les meilleurs résultats lorsque tout le monde modifie sa façon d'agir

## ANNEXE C

## Annexe C –Sommaire des pratiques d'entretien efficaces pour le programme d'écopropreté dans les écoles

### a) Orientations stratégiques

Indicateur	Pratique efficace
i.) Politiques officielles	<i>Le conseil scolaire a élaboré une politique d'écopropreté qui manifeste explicitement son appui au projet, définit clairement les rôles et les responsabilités et formule officiellement le temps et les ressources qui seront consacrées à la mise en œuvre du programme.</i>
ii) Participation des intervenants	<i>Le conseil scolaire a obtenu la participation d'intervenants internes et externes à la mise au point du programme d'écopropreté et les conseillères et conseillers scolaires appuient pleinement le projet.</i>
iii) Normes d'écopropreté	<i>Le conseil scolaire a adopté officiellement des normes de certification écologique largement reconnues comme Éco-Logo ou Green Seal. Les produits non certifiés doivent respecter la norme d'écoétiquetage ISO 14000.</i>
iv) Analyse de cas	<i>Le conseil scolaire a effectué une analyse de cas formelle pour mettre en œuvre le programme d'écopropreté, analyse qui présente les effets bénéfiques immédiats et à long terme de l'adoption d'un tel programme, d'après des données quantitatives et qualitatives.</i>
v) Établissement d'objectifs	<i>Le conseil scolaire a élaboré un programme d'écopropreté documenté en s'inspirant des règles d'or de la définition des objectifs (SMART, qui se traduit par : spécifique, mesurable, approprié, réaliste et temporel) et a prévu des stratégies et des étapes de mise en œuvre pour réaliser ces objectifs.</i>

### b) Cadre opérationnel

Indicateur	Pratique efficace
i) Procédures opérationnelles	<i>Un guide général des méthodes d'entretien écologique a été rédigé. Les procédures qu'il contient ont pour but de réduire les répercussions sur la santé, de répondre aux besoins spéciaux de certains groupes et d'amoinrir les incidences sur l'environnement. Le conseil scolaire surveille le respect des procédures en menant des contrôles et des vérifications.</i>
ii) Produits d'entretien écologiques	<i>Le conseil scolaire a dressé l'inventaire des produits de nettoyage existants dans les catégories suivantes : aérosols, produits de finition et d'entretien de plancher, détergents chlorés et ammoniaqués, désinfectants, encaustiques pour meubles ou pour métaux, produits d'époussetage, déboucheurs de drain et produits pour séparateur de graisse.</i>  <i>L'inventaire se compose à 80 p. 100 de produits d'entretien écologiques.</i>
iii) Critères de sélection	<i>Le conseil scolaire a établi une liste de critères qualitatifs et quantitatifs pour choisir des produits et des services d'entretien écologiques et faire l'examen périodique de tous les produits afin de rendre le programme le plus</i>

Indicateur	Pratique efficace
	<i>écologique possible.</i>
iv) Matériel et fournitures écologiques	<i>Le conseil scolaire a dressé l'inventaire de son matériel de nettoyage existant. L'achat de matériel et de fournitures se base sur trois critères : pertinence, efficacité et convivialité.</i>
v) Formulaires et listes de contrôle	<i>Des formulaires d'inspection et des listes de contrôle, y compris des registres, sont mis à la disposition des concierges et du personnel d'entretien. Les intervenants peuvent obtenir les formulaires facilement, p. ex., sur le site Web du conseil scolaire ou grâce à des avis dans les écoles.</i>
vi) Prévention des infections	<i>L'utilisation de produits et de fournitures écologiques est prévue dans les politiques de santé et de sécurité des écoles, y compris celles pour la prévention des infections, et est conforme aux politiques du bureau de santé publique local.</i>
vii) Produits de papier et de plastique	<i>Le conseil scolaire a élaboré des lignes directrices sur l'emploi de produits de papier et de plastique écologiques parallèlement à ses politiques d'écopropreté.</i>
viii) Services auxiliaires	<i>Les services auxiliaires du conseil scolaire (préparation des aliments, cafétéria, garderie, etc.) s'alignent sur le programme d'écopropreté dans la mesure du possible.</i>
ix) Approvisionnement	<i>Le conseil scolaire a élaboré des lignes directrices sur l'emploi de produits de papier et de plastique écologiques parallèlement à ses politiques d'écopropreté.</i>
x) Inspections et vérifications	<i>Les concierges tiennent les registres et les dossiers nécessaires pour suivre la mise en œuvre du programme d'écopropreté. L'équipe d'écopropreté devrait passer le programme en revue tous les trois à six mois la première année, puis une fois par année par la suite.</i>
xi) Nouvelles technologies	<i>Le conseil scolaire a évalué le bien-fondé du recours à de nouvelles technologies en fonction des critères suivants : pertinence, efficacité et convivialité.</i>

### c) Culture et sensibilisation

Indicateur	Pratique efficace
i) Sens des responsabilités	<i>Le conseil scolaire fait la promotion d'une culture de gestion responsable de l'environnement auprès de ses intervenants internes et externes. Il relie le programme d'écopropreté à la notion de gestion responsable de l'environnement.</i>
ii) Structure organisationnelle	<i>Le conseil scolaire a nommé un champion de l'écopropreté. Le conseil scolaire a une équipe d'écopropreté constituée de membres représentant les groupes suivants : administration, gestionnaire des</i>

Indicateur	Pratique efficace
	<i>installations, concierges, représentants syndicaux, représentants des services de santé, personnel enseignant, parents, élèves et vendeurs.</i>
<i>iii) Rôles et responsabilités</i>	<p><i>Le rôle et les responsabilités de l'équipe d'écopropreté sont clairement formulés et définis.</i></p> <p><i>Le rôle et les responsabilités de chaque groupe d'intervenants sont clairement définis et communiqués à toutes les personnes en cause.</i></p>

Indicateur	Pratique efficace
<i>iv) Formation</i>	<p><i>Le conseil scolaire a donné une formation complète aux concierges au sujet des nouveaux produits, matériel et procédures de nettoyage. La formation doit porter sur : l'utilisation des produits, la charge de travail connexe et l'ordonnancement des tâches.</i></p> <p><i>Il faut aussi prévoir une formation pour les élèves, le personnel et les membres concernés de la communauté afin de promouvoir l'adhésion des intervenants et inciter les gens à changer leur façon d'agir pour se conformer au programme.</i></p>
<i>v) Véhicules de communication</i>	<i>Le conseil scolaire a élaboré une stratégie de communication qui prévoit l'utilisation de différents médias afin de rejoindre des groupes de population clés. Les médias choisis sont ceux qui conviennent le mieux au public cible ou au message véhiculé.</i>

#### d) Résultats

Indicateur	Pratique efficace
<i>i) Suivi des progrès</i>	<i>Le conseil scolaire a établi des données de base avant la mise en œuvre du programme d'écopropreté. Après la mise en œuvre, le conseil scolaire mesure régulièrement des indicateurs clés comme la qualité de l'air intérieur, les odeurs, la qualité de l'eau et les niveaux de CO2 et de poussière.</i>
<i>ii) Mesures objectives</i>	<p><i>Le conseil scolaire surveille les mesures objectives suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>• le nombre de nettoyeurs écologiques mis à l'essai</i></li> <li><i>• le nombre d'ateliers de formation organisés et de personnes qui y ont participé</i></li> <li><i>• le nombre de plaintes reçues au sujet de la qualité de l'air intérieur et du nettoyage</i></li> <li><i>• le nombre d'arbres (produits de papier) sauvés en optant pour du papier recyclé</i></li> <li><i>• la quantité de produits chimiques qui n'ont pas été utilisés</i></li> <li><i>• la quantité de matières éliminées des ordures grâce au recyclage et à d'autres initiatives de réduction.</i></li> </ul>

Indicateur	Pratique efficace
iii) Mesures subjectives	<p><i>Le conseil scolaire surveille les mesures subjectives à l'aide de sondages, de consultations communautaires, d'assemblées ou de séances de groupe. Ces mesures qualitatives servent d'outil de communication pour gagner les intervenants à la cause.</i></p>
iv) Réalisations	<p><i>Le conseil scolaire reconnaît officiellement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>les écoles qui ont adopté un programme d'écopropreté dans la dernière année</i></li> <li>• <i>les écoles qui ont atteint des cibles de réduction des déchets ou un certain pourcentage de produits d'entretien écologiques utilisés</i></li> <li>• <i>les concierges qui ont trouvé ou créé des pratiques efficaces pour mettre en œuvre un programme d'écopropreté</i></li> <li>• <i>les élèves/membres du personnel qui ont beaucoup contribué à l'adoption d'un programme d'écopropreté dans leur école.</i></li> </ul>

## **ANNEXE D**

## Annexe D – Guide d'évaluation d'un programme d'écopropreté

Les conseils scolaires peuvent utiliser le modèle ci-dessous pour évaluer un programme d'écopropreté après qu'il aura été mis en œuvre. Ce modèle fournit une structure de base utile pour la préparation de rapports et couvre trois aspects à prendre en compte dans l'évaluation : les résultats, les caractéristiques physiques du milieu et l'incidence sur les intervenants. Chacun de ces aspects comporte des sous-catégories d'éléments qui pourront être évalués de façon quantitative ou qualitative. Des suggestions de données à recueillir sont également fournies.

### a) Résultats

Aspects relatifs à la gestion	Mesure objective	Mesure subjective	Considérations et données à recueillir	Commentaires
Coûts	✓		Analyse réalisée par le service d'approvisionnement du conseil scolaire sur le coût de chaque produit d'entretien écologique utilisé, exprimé en coûts annuels par école et catégorie	Consigner ces données tous les mois et en faire état tous les trimestres
Gestion des présences	✓		Données sur les présences	Consigner ces données périodiquement tel que déterminé par le conseil scolaire
Qualité de l'air intérieur	✓		Mesure des substances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• monoxyde de carbone</li> <li>• humidité relative</li> <li>• fumée ambiante</li> <li>• particules fines</li> <li>• plomb;</li> <li>• oxydes d'azote</li> <li>• radon</li> <li>• pesticides</li> </ul>	La plupart des conseils scolaires procèdent à ce type de test après un incident.  On recommande un contrôle annuel réalisé par des consultants externes.
Qualité de l'eau (eau dure ou douce; puits ou fosse septique)	✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesure du pH, du plomb</li> </ul>	Test après un incident et contrôle annuel du niveau de plomb

Aspects relatifs à la gestion	Mesure objective	Mesure subjective	Considérations et données à recueillir	Commentaires
Efficacité du produit		✓	Discussions et entretiens avec les membres clés du personnel de l'école et sondage auprès d'eux	Première année – chaque semaine Deuxième année – chaque trimestre
Odeurs		✓	Odeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• toilettes</li> <li>• cuisine</li> <li>• poubelles (aussi une fois vidées)</li> </ul>	Chaque semaine
Poussière		✓	Les éléments suivants doivent être nettoyés et époussetés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• comptoirs</li> <li>• matériel et appareils</li> <li>• tapis et stores</li> <li>• vitres (sans laisser de trace)</li> <li>• escaliers et couloirs</li> <li>• coins et plinthes</li> <li>• planchers (traités)</li> <li>• murs (sans laisser de tache)</li> <li>• mobilier, y compris pupitres, casiers, bancs et tableaux</li> <li>• événements et filtres à événements</li> <li>• carreaux de plafond</li> <li>• fontaines à boire (en bon état de marche)</li> <li>• toilettes</li> </ul>	Chaque semaine

## b) Caractéristiques physiques du milieu

Aspects relatifs à la gestion	Mesure objective	Mesure subjective	Considérations et données à recueillir	Commentaires
Âge des installations (moins de 10 ans, de 20 à 30 ans, plus de 40 ans +)	✓		Âge des installations	Mise à jour annuelle
Densité des élèves	✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbre d'élèves par pied carré</li> <li>• Nbre d'élèves par membre du personnel</li> </ul>	Mise à jour au besoin

Concierges		✓	Entrevues, sondages, inspections	Chaque mois
------------	--	---	----------------------------------	-------------

### c) Incidence sur les intervenants

Aspects relatifs à la gestion	Mesure objective	Mesure subjective	Considérations et données à recueillir	Commentaires
Responsables des installations/dirigeants du conseil scolaire		✓	Entrevues, sondages, inspections	Chaque trimestre
Élèves/personnel enseignant/directrices et directeurs/conseillères et conseillers scolaires		✓	Entrevues, sondages, inspections	Deux fois par an
Collectivité		✓	Entrevues, sondages, inspections	Une fois par an

# ANNEXE E

## Annexe E – Modèle de rapport pour le programme pilote

Le modèle ci-dessous a été élaboré pour aider les conseils scolaires participant au programme pilote à consigner l'utilisation de produits d'entretien certifiés écologiques dans chaque établissement. Les conseils scolaires peuvent l'utiliser pour noter les données pertinentes pendant la mise en œuvre d'un programme d'écopropreté dans une école ou dans l'ensemble du conseil scolaire ou le modifier pour l'adapter à leurs besoins.

Le modèle est intitulé « produits d'entretien d'usage courant », mais peut facilement être modifié pour tenir compte d'autres catégories de produits, notamment :

- produits pour l'entretien des planchers;
- produits pour l'entretien des tapis;
- produits de papier;
- autres catégories que les conseils jugent pertinentes.

Produits d'entretien d'usage courant* avant, pendant et après le programme pilote									
Établissements participant au programme pilote	AVANT le programme pilote			PENDANT le programme pilote			APRÈS le programme pilote		
	Nombre total de produits utilisés	Nombre de produits écologiques utilisés	Pourcentage de produits écologiques utilisés	Nombre total de produits utilisés	Nombre de produits écologiques utilisés	Pourcentage de produits écologiques utilisés	Nombre total de produits utilisés	Nombre de produits écologiques utilisés	Pourcentage de produits écologiques utilisés
Établissement A									
Établissement B									
Établissement C									
Établissement D, etc.									

\* Produits d'entretien d'usage courant : distributeur, détergent neutre, détergent germicide (désinfectant), produit pour enlever les marques, nettoyant à vitres, produit d'entretien/encaustique pour les métaux, nettoyant pour toilettes, nettoyant à cuvette, savon pour les mains, désinfectant (le cas échéant), vaporisateur pour vadrouille, sac à ordures et produit de débouchage.



## ANNEXE F









## Annexe G

## Annexe G – Objet de l'analyse de l'état actuel

Les points ci-dessous ont été rédigés pendant le projet pilote réalisé en préparation du *Guide du Programme d'écopropreté*, afin de circonscrire l'analyse de l'état actuel de l'adoption de pratiques efficaces. Les conseils scolaires peuvent se servir de ces points pendant un projet pilote ou les adapter pour les besoins d'un examen annuel.

### a) Orientations stratégiques

Indicateur	Points à examiner	Réponse
Politiques officielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles politiques officielles favorisent l'utilisation durable de produits et de méthodes d'entretien écologiques? Quelle est la portée de ces politiques?</li> <li>• Comment les politiques ont-elles été élaborées? Comment ont-elles été communiquées? Qui en est l'auteur?</li> <li>• Les politiques ont-elles été approuvées officiellement par les conseillères et conseillers scolaires?</li> </ul>	•
Participation des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui sont les intervenants internes et externes du conseil scolaire? Quels groupes d'intervenants sont représentés par une personne qui a participé à l'élaboration du programme d'écopropreté du conseil?</li> <li>• La stratégie d'écopropreté a-t-elle reçu le plein appui des conseillères et conseillers scolaires?</li> <li>• A-t-on discuté au préalable de l'écopropreté aux réunions du conseil? Que'en est-il résulté?</li> </ul>	•
Normes d'écopropreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles normes d'écopropreté pertinentes (Éco-Logo, Green Seal) le conseil scolaire connaît-il?</li> <li>• Auxquelles de ces normes le conseil scolaire prévoit-il adhérer ou est-il tenu d'adhérer?</li> </ul>	•
Analyse de cas	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il effectué une analyse de cas formelle pour la mise en œuvre du programme?</li> </ul>	•

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels facteurs qualitatifs et quantitatifs sont intervenus dans la préparation de l'analyse de cas?</li> </ul>	
Établissement d'objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil scolaire a-t-il défini une série d'objectifs pour son programme d'écopropreté en s'inspirant de SMART (acronyme anglais qui se traduit par : spécifique, mesurable, approprié, réaliste, temporel)?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>

## b) Cadre opérationnel

Indicateur	Points à examiner	Réponse
Procédures opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels types de procédures opérationnelles ou administratives sont en place pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>réduire les effets nocifs des travaux d'entretien sur la santé des occupants – p. ex. utilisation des produits de manière à limiter le plus possible l'exposition aux COV<sup>3</sup>, techniques d'époussetage, ordre des travaux.</li> <li>tenir compte des besoins spéciaux de certains occupants – p. ex., modifier la fréquence ou le moment des activités de nettoyage pour ne pas incommoder les élèves qui ont des allergies ou des polysensibilités chimiques, ou les femmes enceintes.</li> <li>réduire les effets nocifs sur l'environnement – comment le conseil scolaire prévient-il ou réduit-il au minimum l'élimination de substances chimiques nuisibles dans l'eau, l'air ou le sol? Les méthodes de lutte antiparasitaire du conseil tiennent-elles compte des répercussions sur l'environnement?</li> </ul> </li> <li>Comment le conseil scolaire assure-t-il la conformité à ses propres procédures opérationnelles? Qui est chargé de mener des vérifications à cet égard? Quels en sont les résultats?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
Produits d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil scolaire a-t-il dressé l'inventaire de ses produits de nettoyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>

<sup>3</sup> Composés organiques volatils

Indicateur	Points à examiner	Réponse
écologiques	<p>actuels dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aérosols</li> <li>• produits de finition pour plancher, appareils d'entretien des planchers</li> <li>• détergents chlorés et ammoniacés</li> <li>• désinfectants</li> <li>• encaustiques pour meubles ou pour métaux, produits d'époussetage</li> <li>• déboucheurs de drain, produits pour séparateur de graisse</li> <li>• produits pour enlever les graffitis et la gomme à mâcher</li> <li>• produits anti-tartre et anti-chaux</li> <li>• nettoyeurs pour coulis</li> <li>• produits de prévention des infections</li> </ul>	
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur quels critères le comité de sélection des produits base-t-il pour trouver des produits écologiques? Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduction des risques pour la santé</li> <li>• prévention de la pollution</li> <li>• durabilité</li> <li>• coût</li> <li>• facilité d'approvisionnement/d'accès</li> <li>• relations avec les fournisseurs</li> <li>• propriétés multiples <ul style="list-style-type: none"> <li>• ne contient aucune substance cancérigène connue ou probable</li> <li>• pH neutre; n'irrite pas les yeux ni la peau; aucun danger d'affection aiguë ou chronique</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sans COV</li> <li>• utilisation de désinfectants uniquement lorsque les lois et règlements de l'Ontario le prescrivent : <i>Loi sur les garderies, Règlements régissant les services d'alimentation</i></li> <li>• ni parfums, ni teintures</li> <li>• ininflammable</li> <li>• non réactif</li> <li>• n'est pas vendu en bombes aérosols</li> <li>• fourni dans des distributeurs réduisant au minimum l'exposition aux solutions concentrées</li> <li>• biodégradable</li> <li>• ne contient aucune substance menaçant l'ozone</li> <li>• n'est pas considéré comme un déchet dangereux en ce qui concerne son élimination</li> <li>• polyvalent (peut servir pour plusieurs travaux différents)</li> <li>• entièrement ou partiellement fait de ressources renouvelables</li> <li>• emballage réduit</li> <li>• vendu dans un emballage réutilisable ou recyclable en polyéthylène haute densité (HPDE) ou en polytéraphthalate d'éthylène (PET)</li> <li>• Le conseil scolaire et l'école tiennent-ils des feuilles de données sur la sûreté des matériaux (FDSM) pour chaque produit?</li> <li>• Le cycle de vie du produit d'entretien écologique est-il analysé ou pris en considération? Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• matières premières</li> <li>• transport</li> </ul> </li> </ul>	

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fabrication</li> <li>• entreposage</li> <li>• utilisation</li> <li>• élimination</li> <li>• Quel type de certification officielle le conseil recherche-t-il lorsqu'il se procure des produits et du matériel d'entretien écologique?</li> </ul>	
Matériel et fournitures d'entretien écologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il dressé l'inventaire de son matériel d'entretien actuel pour les catégories suivantes? <ul style="list-style-type: none"> <li>• vadrouilles, balais, nettoie-vitres, matériel pour toilettes, matériel pour salles de classe, matériel pour corridors</li> <li>• aspirateurs, aspirateurs à dos</li> <li>• shampooineuses à tapis</li> <li>• autolaveuses</li> <li>• polisseuses ou polisseuses à haute vitesse</li> <li>• systèmes de vaporisation-aspiration (sans contact)</li> <li>• dispositifs de nettoyage à vapeur</li> </ul> </li> <li>• Le conseil a-t-il dressé l'inventaire de son matériel d'entretien actuel pour les catégories suivantes? <ul style="list-style-type: none"> <li>• savon pour les mains et désinfectants</li> <li>• tapis</li> <li>• essuie-tout et papier hygiénique</li> </ul> </li> <li>• Sur quels critères le conseil scolaire se base-t-il pour choisir des produits et des fournitures d'entretien écologiques? Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• efficacité et coût</li> <li>• facilité d'approvisionnement/d'accès</li> <li>• relations avec les fournisseurs</li> <li>• facilité d'emploi, niveaux de bruit et de vibration, efforts nécessaires de la part de l'utilisateur</li> <li>• sécurité (rouleaux, pare-chocs en caoutchouc)</li> <li>• utilisation de piles (type, conformité à la norme LEED-EB)</li> <li>• possibilité de réutilisation</li> </ul>	
Formulaires et listes de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels types de formulaires et de listes de vérification sont à la disposition des concierges et du personnel d'entretien? <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaires pour l'inventaire des produits chimiques</li> <li>• fiches de commentaires</li> <li>• registres quotidiens des tâches exécutées</li> <li>• formulaires d'inspection</li> </ul> </li> <li>• Ces documents se trouvent-ils à des endroits visibles dans toute l'école?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Prévention des infections	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment l'utilisation des produits et fournitures d'entretien écologiques s'intègre-t-elle dans les politiques de santé et de sécurité de l'école, spécifiquement en ce qui concerne la prévention des infections?</li> <li>• Comment le conseil scolaire s'assure-t-il que son utilisation de désinfectants et de détergents certifiés écologiques est conforme à ses politiques en matière de santé et de sécurité?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Produits de papier et de plastique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il élaboré des politiques connexes au sujet de l'utilisation de produits de papier et de plastique écologiques parallèlement à ses politiques d'écopropreté?</li> <li>• Le conseil scolaire a-t-il tenu compte des facteurs suivants?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• teneur en matières recyclables</li> <li>• réduction au minimum des déchets de consommation</li> <li>• produits sans chlore</li> <li>• produits traités sans chlore</li> </ul>	
Services auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services auxiliaires du conseil scolaire (cafétéria, garderie, etc.) s'alignent-ils sur le programme d'écopropreté?</li> <li>• Le conseil scolaire utilise-t-il un système d'entretien certifié écologique pour les planchers et les autres surfaces dures?</li> <li>• Le conseil scolaire utilise-t-il des nettoyants pour acier inoxydable? Sont-ils certifiés écologiques?</li> <li>• Les produits anti-tartre et anti-caux utilisés par le conseil scolaire ont-ils un pH neutre?</li> <li>• Le conseil scolaire utilise-t-il, pour déboucher les drains, des produits moins dommageables pour l'environnement qui sont des bioproduits et qui contiennent des microbes non-pathogènes?</li> <li>• Dans les aires de préparation d'aliments, le conseil scolaire utilise-t-il des produits d'entretien pour planchers à base d'enzymes ou de peroxyde afin d'enlever efficacement toute saleté et graisse des surfaces poreuses?</li> <li>• Le conseil scolaire utilise-t-il des détergents pour vaisselle non caustiques dont la teneur en phosphates est inférieure à 8,7 %?</li> <li>• Le conseil scolaire utilise-t-il pour le lavage à la main dans les éviers triples des détergents dont le pH est neutre, qui sont ininflammables, biodégradables, non caustiques et ne laissent aucun résidu?</li> <li>• Les aseptiseurs d'aliments ont-ils une certification qui garantit la réduction au minimum des risques de contamination bactérienne?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il adapté ses pratiques d'approvisionnement en fonction des exigences du programme d'écopropreté?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vendeurs connaissent-ils les orientations stratégiques et les procédures opérationnelles du conseil scolaire en matière d'écopropreté?</li> </ul>	
Inspections et vérifications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les concierges tiennent-ils les registres et les dossiers nécessaires pour suivre la mise en œuvre du programme d'écopropreté?</li> <li>• Mène-t-on régulièrement des vérifications ponctuelles de l'apparence des installations?</li> <li>• Le conseil scolaire mène-t-il des vérifications plus rigoureuses de ses fonctions de conciergerie et d'entretien? Comment intègre-t-il les principes d'écopropreté à ces vérifications?</li> </ul>	•
Surveillance et préparation de rapports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels rapports officiels sont présentés au sujet des fonctions de conciergerie et d'entretien?</li> <li>• Quels aspects de ces rapports donneront à la direction un aperçu de l'avancement du programme d'écopropreté du conseil scolaire?</li> <li>• À quelle fréquence ces rapports sont-ils produits?</li> <li>• Qui a accès à ces rapports?</li> </ul>	•
Nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Quelle est l'expérience du conseil scolaire relativement aux nouvelles technologies suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>électrolyse de l'eau</i></li> <li>• <i>tampons de polissage abrasifs pour planchers</i></li> <li>• <i>sèche-mains améliorés</i></li> <li>• <i>appareils d'entretien de plancher avec microfibres intégrées</i></li> <li>• <i>systèmes d'entretien de vaporisation-aspiration sans contact</i></li> <li>• <i>désinfection à la vapeur</i></li> <li>• <i>urinoirs sans eau</i></li> </ul> </li> </ul>	•

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>matériel de contrôle de l'énergie et des produits chimiques</i></li><li>• <i>surfaces à résistance bactérienne</i></li><li>• <i>désinfection aux ions argent</i></li><li>• <i>composé de soya pour urinoirs sans eau</i></li></ul>	

## c) Culture et sensibilisation

Indicateur	Points à examiner	Réponse
Sens des responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment le conseil scolaire fait-il la promotion d'une culture de gestion responsable de l'environnement auprès de ses intervenants internes et externes?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il un champion de l'écopropreté, une équipe d'écopropreté, ou les deux?</li> <li>• Le conseil scolaire a-t-il clairement défini la structure de son équipe d'écopropreté? Les rôles et les responsabilités sont-ils clairs?</li> <li>• Les intervenants clés et le personnel du conseil scolaire sont-ils suffisamment au courant et engagés à l'égard de son programme d'écopropreté?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage des établissements du conseil scolaire est-il assuré par le personnel ou par un fournisseur externe?</li> <li>• Si c'est le personnel du conseil scolaire qui s'occupe du nettoyage, qui est chargé d'embaucher et de superviser les concierges?</li> <li>• Si le conseil scolaire a recours aux services d'un entrepreneur qui mettra en œuvre le programme d'écopropreté, qui est chargé d'établir les conditions du contrat, de retenir un entrepreneur et de surveiller l'exécution du contrat? Quand le contrat actuel prendra-t-il fin?</li> <li>• Le conseil a-t-il un comité de sélection des produits qui prend les décisions concernant l'achat de nouveaux produits et matériel?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel type de formation (c.-à-d., utilisation de produits, fournitures et matériel d'entretien écologiques) est donnée aux concierges? En offre-t-on une aux autres intervenants?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Véhicules de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le conseil scolaire a-t-il élaboré une stratégie de communication pour promouvoir son programme d'écopropreté?</i></li> <li>• <i>Le conseil s'est-il servi des moyens ci-dessous pour faire connaître son programme d'écopropreté?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>activités annuelles entourant le Jour de la Terre</i></li> <li>• <i>articles dans le bulletin ou le site Web de l'école</i></li> <li>• <i>article ou avis envoyés aux parents par l'entremise des élèves</i></li> <li>• <i>expositions en classe</i></li> <li>• <i>annonces à l'aide du système de sonorisation</i></li> <li>• <i>programmes du comité de santé et de sécurité</i></li> <li>• <i>programmes de sensibilisation internes</i></li> <li>• <i>registres quotidiens et hebdomadaires internes sur les besoins en nettoyage</i></li> <li>• <i>communiqués de presse pour les journaux locaux</i></li> <li>• <i>soirées de rencontre entre parents et enseignants</i></li> <li>• <i>activités de recyclage</i></li> <li>• <i>assemblées d'écoles</i></li> <li>• <i>dépliants simples ou affiches pour le tableau d'affichage</i></li> <li>• <i>courriels aux membres du personnel</i></li> <li>• <i>autocollants sur les miroirs des toilettes</i></li> </ul>	

**d) Résultats**

Indicateur	Points à examiner	Réponse
Suivi des progrès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des données de référence sont-elles disponibles sur les produits et fournitures d'entretien écologiques et peuvent-elles être consultées avant qu'un programme en bonne et due forme soit adopté?</li> <li>• Le conseil mesure-t-il régulièrement des indicateurs clés comme la qualité de l'air intérieur, les odeurs, la qualité de l'eau et les niveaux de CO<sub>2</sub> et de poussière?</li> <li>• Qui effectue les mesures? À quelle fréquence se font-elles? Les fait-on toujours au même endroit dans chaque immeuble?</li> <li>• Jusqu'à quand remontent les premières mesures effectuées?</li> </ul>	•
Mesures objectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire suit-il les mesures objectives suivantes? <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nombre de produits écologiques mis à l'essai</li> <li>• le nombre d'ateliers de formation organisés et de personnes qui y ont participé</li> <li>• le nombre de plaintes reçues au sujet de la qualité de l'air intérieur et du nettoyage</li> <li>• le nombre de fois où des médicaments contre l'asthme ont dû être administrés</li> <li>• le nombre d'arbres (produits de papier) sauvés en optant pour du papier recyclé</li> <li>• la quantité de produits chimiques qui n'ont pas été utilisés</li> <li>• la quantité de matières éliminées des ordures grâce au recyclage et à d'autres initiatives de réduction</li> </ul> </li> </ul>	•
Mesures subjectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil scolaire a-t-il réalisé des sondages pour recueillir des commentaires sur le programme d'écopropreté?</li> <li>• Le conseil scolaire a-t-il fourni une adresse de courriel ou un numéro de téléphone qui permettent de recueillir les</li> </ul>	•

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<p>commentaires spontanés?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil a-t-il tenu des réunions ou assemblées publiques pour recueillir des commentaires de manière informelle?</li> </ul>	
<p>Traitement des écoles à haut/faible rendement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil scolaire évalue-t-il chaque école individuellement de manière à disposer de données sur chacune d'elle?</li> <li>Les écoles sont-elles traitées différemment selon leur rendement? Dans l'affirmative, veuillez décrire comment.</li> <li>Les résultats sur les écoles à haut ou faible rendement sont-ils communiqués aux intervenants du conseil?</li> <li>Les écoles à faible rendement sont-elles tenues d'améliorer leurs résultats?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<p>Réalisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels avantages réels ont été obtenus?</li> <li>L'école a-t-elle atteint la cible de 80 p. 100 de produits d'entretien écologiques?</li> <li>Le conseil reconnaît-il officiellement : <ul style="list-style-type: none"> <li>les écoles qui ont adopté un programme d'écopropreté dans la dernière année;</li> <li>les écoles qui ont atteint des cibles de réduction des déchets ou un certain pourcentage de produits d'entretien écologiques utilisés;</li> <li>les concierges qui ont trouvé ou créé des pratiques efficaces pour la mise en œuvre du programme d'écopropreté;</li> <li>les élèves/membres du personnel qui ont beaucoup contribué à l'adoption d'un programme d'écopropreté dans leur école.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<p>Résultats pour les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Quels résultats évidents le conseil peut-il attribuer à son programme d'écopropreté en ce qui concerne les élèves? Exemples :</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>

---

Indicateur	Points à examiner	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>baisse de l'absentéisme chez les occupants du bâtiment;</i></li><li>• <i>diminution des plaintes portant sur la santé et de sécurité.</i></li></ul>	

## ANNEXE H

## Annexe H – Liste de types de produits

Le tableau ci-dessous fournit une liste de types de produits que les concierges utilisent couramment dans les écoles. Les catégories peuvent être utilisées pour établir un cadre commun permettant de comparer les résultats des écoles.

Catégorie de produit	Type de produit
<b>Fournitures de nettoyage</b>	Distributeurs
	Détergent neutre
	Détergent germicide (désinfectant)
	Produit pour enlever les marques
	Nettoyant à vitres
	Produit d'entretien/ encaustique pour les métaux
	Nettoyant pour toilettes
	Nettoyant à cuvette
	Savon pour les mains
	Désinfectant (le cas échéant)
	Vaporisateur pour vadrouille
	Sacs à ordures
	Produit de débouchage
<b>Produits pour l'entretien des planchers</b>	Rénovateur/ protecteur de lustre
	Décapant
	Bouche-pores
	Produit de finition pour plancher
	Produit de finition pour plancher de bois
	Produit de rinçage
<b>Produits pour l'entretien des</b>	Produit détachant

Catégorie de produit	Type de produit
<b>tapis</b>	
	Produit pour enlever la gomme à mâcher
	Produit de prénettoyage (vaporisateur)
	Shampoing
	Produit pour nettoyage par extraction
<b>Produits de papier</b>	Papier hygiénique
	Essuie-main
	Essuie-tout
<b>Matériel de nettoyage</b>	Vadrouille sèche (tête en microfibre, tête à franges)
	Vadrouille humide (tête en microfibre, tête à franges)
	Aspirateur-balai (sacs en papier, sacs en tissu, sans sac)
	Autres aspirateurs (type, sacs, sans sacs)
	Autolaveuse (âge, tampons ou brosses)
	Appareil d'entretien des planchers (âge, tampons ou brosses)
	Polisseuse (électrique, au propane)
	Chiffons (microfibre, tissu)
	Machine à nettoyer les tapis (shampoing, nettoyage par extraction)

# ANNEXE I

---

## **Annexe I : Établir des méthodes d'entretien écologiques**

Le présent document vise à guider les conseils scolaires qui n'ont pas encore établi de cadre d'entretien à l'intention des concierges ou qui cherchent à adapter leurs directives actuelles aux exigences d'un programme d'entretien écologique. Le présent document décrit les diverses sections qui devraient figurer dans le guide des méthodes d'entretien écologique.

### **Introduction**

Explique la façon dont les méthodes d'entretien seront présentées, le format suggéré et tout autre point pouvant aider le lecteur à comprendre l'organisation du contenu.

Par exemple, voici une description de la façon dont les tâches seront organisées et expliquées :

*La première partie de cette section présentera une série de procédures classées en fonction du lieu à nettoyer, notamment :*

***Entrées et vestibule***

***Ascenseurs***

***Bureaux (nettoyage général)***

***Toilettes***

***Aires de préparation et de service des aliments***

*La deuxième partie porte sur des tâches particulières, par exemple :*

***Nettoyage à l'aspirateur et détachage des tapis et moquettes***

***Nettoyage à sec des planchers à surface dure***

***Nettoyage à la vadrouille humide***

***Nettoyage à la vadrouille mouillée***

*La dernière partie de cette section traite de la procédure à suivre pour bien mesurer et diluer les produits chimiques de nettoyage.*

### **Méthodes d'entretien écologiques classées par lieu à nettoyer**

Comprend des descriptions de la façon de nettoyer les principales parties du bâtiment (notamment les toilettes, les entrées, le vestibule, les cages d'escalier, les ascenseurs et les paliers, les salles de conférence, les bureaux et les salons du personnel) en respectant le *Guide des méthodes d'entretien écologique normalisées*.

Il existe plusieurs manières d'organiser l'information. Voici un exemple :

**Lieu à nettoyer**

**Objet :** Indiquer l'objectif visé dans l'endroit en question.

**Liste du matériel :** Fournir une liste du matériel nécessaire.

**Produits nettoyants :** Énumérer tous les produits nettoyants nécessaires à la tâche.

**Tâches :** Dresser une liste globale des tâches à exécuter pour bien nettoyer l'endroit en question.

**Procédure détaillée :**

**Préparatifs**

**Façon de procéder (étape par étape)**

Vous trouverez ci-dessus un exemple décrivant les étapes à suivre pour le nettoyage des **entrées** et du **vestibule**.

**Entrées et vestibule**

**Objet :**

*Les entrées et le vestibule sont les lieux idéaux pour éliminer la poussière, la saleté et les particules potentiellement dangereuses avant qu'elles ne soient transportées ailleurs dans le bâtiment. Un nettoyage adéquat et efficace à cet endroit peut améliorer considérablement la qualité globale de l'environnement intérieur.*

**Liste de matériel :**

- vadrouille sèche en microfibre, balai ou aspirateur pour les planchers à surface dure (le choix de l'« outil » dépendra de la superficie et du couvre plancher à nettoyer)
- balai et porte-poussière de vestibule
- aspirateur pour les moquettes et tapis d'entrée
- couteau à mastic
- cône ou panneau indicateur de plancher mouillé
- linge en microfibre pour l'époussetage (sec)
- chiffon en microfibre pour le nettoyage (humide ou mouillé; sans produit chimique)
- chiffon en microfibre sur lequel est vaporisé un peu de nettoyant tout usage
- vadrouille en microfibre et seau à essoreuse pour nettoyer les planchers
- chariot d'entretien
- vaporisateur à gâchette (le régler de façon à produire un jet concentré)

**Produits nettoyants :**

- eau propre (froide)
- produit nettoyant neutre pour les planchers
- nettoyant tout usage
- solution désinfectante (au besoin)

**Tâches :**

- *Époussetez toutes les surfaces que vous pouvez atteindre du sol.*
- *Enlevez les taches sur les surfaces de verre.*
- *Nettoyez les traces de doigts, les taches, les salissures, etc. sur les murs, les fontaines à boire, les comptoirs et les autres endroits souvent touchés avec les mains.*
- *Polissez le métal et les surfaces en bois en suivant le plan de travail fixé.*
- *Passez l'aspirateur sur les tapis des entrées.*
- *Passez l'aspirateur, le balai ou la vadrouille sèche sur les planchers à surface dure, ramassez les débris et jetez-les à la poubelle.*
- *Videz les poubelles.*
- *Nettoyez les planchers avec une vadrouille humide ou mouillée ou brossez-les en suivant le plan de travail fixé.*
- *Nettoyez et rangez adéquatement le matériel.*

**Procédure détaillée :**

**Préparatifs**

- *Rassemblez tout le matériel, tous les outils et toutes les fournitures nécessaires.*
- *Apportez-les à l'endroit que vous devez nettoyer.*

**Façon de procéder (étape par étape)**

**Étape 1 – Commencez par le haut et le nettoyage à sec**

- *À l'aide d'un chiffon en microfibre ou d'un outil muni d'une tête en microfibre, commencez par épousseter le point le plus haut que vous pouvez atteindre du sol. (Remarque : utilisez un escabeau ou une échelle pour épousseter les points les plus hauts selon le plan de travail fixé pour le bâtiment visé). Poursuivez avec les zones à hauteur moyenne, puis les plus basses, jusqu'à ce que vous ayez essuyé toutes les surfaces. Pliez et repliez le chiffon au besoin pour en utiliser une partie propre.*

**Étape 2 – Nettoyez les taches et salissures et polissez les surfaces**

- *Prenez un chiffon sec en microfibre pour essuyer les traces de doigts, les taches et les autres marques sur les portes, le verre, les murs et les autres surfaces. Pour les taches tenaces, humectez le linge en microfibre avec de l'eau ou un nettoyeur tout usage.*
- *Selon le plan de travail fixé pour le bâtiment visé, nettoyez et polissez les surfaces en métal, en verre ou en bois à l'aide d'un chiffon en microfibre et d'un produit nettoyeur ou d'une encaustique approuvés.*
- *Nettoyez et désinfectez les fontaines à boire à l'aide d'un vaporisateur à gâchette de produit désinfectant et d'un chiffon humide en microfibre. Suivez les instructions du fabricant.*
- *En suivant les directives du guide des méthodes d'entretien du bâtiment en question, désinfectez les endroits souvent touchés avec les mains à l'aide d'un vaporisateur et d'un chiffon en microfibre. Vaporisez la solution désinfectante directement sur le chiffon plutôt que sur la surface à nettoyer, ce qui réduira la quantité de produits qui se retrouvent dans l'air.*

**Étape 3 – Nettoyez les planchers et les tapis d'entrée**

- *Passez le balai sur les trottoirs et dans le vestibule. Ramassez les débris et jetez-les à la poubelle.*

- *Passez l'aspirateur (ou le balai, au besoin) sur tous les tapis et toutes les grilles des entrées. Suivez les directives du guide des méthodes d'entretien du bâtiment en question relativement au nettoyage périodique des tapis des entrées.*
- *Passez l'aspirateur sur les tapis du vestibule (consultez la section Nettoyage à l'aspirateur ci-dessous).*
- *Passez l'aspirateur, le balai ou la vadrouille sèche sur les planchers du vestibule (consultez la section Nettoyage à l'aspirateur ci-dessous). Utilisez le couteau à mastic pour enlever les gommes ou toute autre substance collante sur les planchers. Portez une attention particulière aux coins, aux bordures et aux endroits difficiles à nettoyer sur les planchers du vestibule et des entrées.*

#### **Étape 4 – Videz les poubelles et les bacs de recyclage**

- *Videz toutes les poubelles et remplacez les sacs par d'autres de la bonne taille. Essuyez les contenants avec un chiffon en microfibre et un nettoyant tout usage.*
- *Videz tous les contenants de recyclage dans les bacs appropriés. Remplacez-les au bon endroit.*

#### **Étape 5 – Lavez les planchers des entrées et du vestibule**

- *Placez des panneaux indicateurs de plancher mouillé aux endroits pertinents pour prévenir les chutes.*
- *À l'aide d'une vadrouille humide, nettoyez les planchers des entrées et du vestibule. (consultez la section Nettoyage des planchers à l'aide d'une vadrouille humide ou mouillée).*
- *En suivant les directives du guide des méthodes d'entretien du bâtiment en question, effectuez toute autre tâche périodique liée à l'entretien des planchers.*

#### **Étape 6 – Ramassez et rangez tout le matériel**

- *Ramassez tous les outils, le matériel et les fournitures de nettoyage que vous avez utilisés pour effectuer votre travail. Placez-les sur le chariot et rappez-les à l'endroit où ils doivent être rangés.*
- *Nettoyez et rangez correctement tous les outils et le matériel utilisés. Prenez en note toutes les réparations nécessaires.*
- *Ramassez tous les chiffons en microfibre et placez-les à l'endroit désigné pour qu'ils soient lavés.*
- *Rangez tous les produits nettoyants et les fournitures aux endroits désignés.*
- *Notez toutes les irrégularités et signalez-les à votre superviseur.*

Il est important que les procédures créées reflètent la manière de travailler des concierges. Il est aussi important qu'elles soient envisagées autrement, sous un angle écologique. Pour le programme d'écopropreté, prenez en considération l'incidence de chaque méthode d'entretien sur les personnes qui devront effectuer le travail, les occupants du bâtiment et l'environnement en général.

La façon d'effectuer les tâches aura une incidence sur les produits nettoyants et le matériel employés. Un exemple simple consiste à remplacer les chiffons à épousseter réguliers par des linges en microfibre, qui sont plus efficaces. De plus, il est possible d'augmenter leur efficacité de façon importante en employant la bonne méthode pour les plier et les remplacer.

Un autre exemple consiste à modifier l'ordre dans lequel les tâches sont réalisées. En commençant par le haut et le nettoyage à sec puis en poursuivant vers le bas, le concierge s'assure que la saleté et la poussière descendent vers le sol, où elles peuvent être éliminées de façon permanente à l'aide d'un aspirateur.

La réévaluation des méthodes employées pour le nettoyage peut s'avérer longue et complexe. Dans le cadre du programme d'écopropreté, l'équipe devrait évaluer les procédures actuelles et conserver celles qui sont considérées comme étant bonnes d'un point de vue écologique.

Ce genre d'évaluation devrait être réalisé régulièrement, une à deux fois par an selon ce que l'équipe décidera, de manière à offrir le meilleur service possible et à cerner des possibilités d'améliorer l'efficacité et l'efficience du processus d'entretien.

### **Méthodes d'entretien écologiques classées par tâche**

Comme pour les méthodes d'entretien écologiques classées par lieu à nettoyer, organisez les méthodes liées aux tâches de la façon suivante :

#### **Tâche**

**Objet :** Indiquer l'objectif de la tâche en question pose

**Liste du matériel :** Fournir une liste du matériel nécessaire

**Produits nettoyants :** Énumérer tous les produits nettoyants nécessaires à la tâche

**Étapes :** Dresser une liste globale des étapes nécessaires pour réaliser la tâche

**Procédure détaillée :**

**Préparatifs**

**Façon de procéder (étape par étape)**

L'exemple suivant explique la procédure pour le **nettoyage à l'aspirateur** :

#### **Nettoyage à l'aspirateur**

##### **Objet :**

*L'utilisation d'un aspirateur permet de ramasser la saleté, la poussière et d'autres débris sur les moquettes et tapis. S'il est équipé des bons accessoires et pièces, l'aspirateur peut aussi servir à nettoyer à sec les planchers. La personne qui effectue cette tâche doit porter une attention particulière aux bordures, aux coins et aux endroits difficiles à nettoyer en suivant le plan de travail fixé. Elle procédera au nettoyage des taches au moment de passer l'aspirateur.*

##### **Liste de matériel :**

- *aspirateur désigné : le style et le modèle de l'appareil seront choisis en fonction des caractéristiques du lieu à nettoyer. Il peut s'agir d'un aspirateur à dos, d'un aspirateur-traîneau ou d'un aspirateur-balai. Tous les appareils seront munis de filtres et de sacs à poussière jetables adéquats. Si un aspirateur à cyclone est utilisé, celui-ci devra être pourvu d'un filtre à moteur et produire des émissions satisfaisant aux normes du CRI ou les excédant;*
- *balai de vestibule;*
- *rallonge électrique (au besoin);*
- *chiffon en microfibre.*

### **Produits nettoyants**

- *trousse ou produit approuvé pour détacher les tapis.*

### **Étapes :**

- *Rassemblez tous les outils et les fournitures dont vous aurez besoin.*
- *Assurez-vous que les appareils électriques sont en bonne condition et prêts à être utilisés.*
- *Passez l'aspirateur sur la moquette, partout où vous pouvez vous rendre avec l'appareil (veuillez suivre le plan de travail fixé pour le bâtiment visé en ce qui concerne la fréquence et les exigences particulières).*
- *Utilisez le balai de vestibule pour nettoyer les coins que vous n'atteignez pas avec l'aspirateur.*
- *Déplacez-vous en suivant la méthode établie afin de donner l'apparence voulue à la moquette ou au tapis.*
- *Utilisez des produits approuvés pour enlever les taches au fur et à mesure que vous les voyez.*
- *Utilisez toujours les appareils électriques de façon sécuritaire et appropriée.*
- *Remplacez le mobilier et les autres articles qui ont été déplacés.*
- *Examinez le travail, éteignez les lumières et fermez bien les portes.*
- *Retournez à l'endroit où vous rangez le matériel et procédez à l'inspection, au nettoyage et au rangement de ce dernier.*

### **Procédure détaillée :**

#### **Préparatifs**

- *Rassemblez tout le matériel dont vous aurez besoin.*
- *Examinez l'aspirateur. Assurez-vous :*
  - *que le sac à poussière est vide et bien installé;*
  - *que les filtres sont en place et qu'ils sont propres;*
  - *que les brosses tournent bien et que les poils ne sont pas usés;*
  - *que le cordon d'alimentation n'est pas endommagé;*
  - *que la fiche est bien fixée au bout du cordon et que le contact de terre est en place;*
  - *que les tuyaux sont en place et en bon état;*
  - *que les courroies sont en place et ne sont pas endommagées ou usées.*
- *Rassemblez tout le matériel, tous les outils et toutes les fournitures nécessaires.*
- *Apportez-les à l'endroit que vous devez nettoyer.*

#### **Façon de procéder (étape par étape)**

##### **Étape 1 – Préparez l'espace de travail**

- *Déplacez le mobilier de façon à faciliter le passage de l'aspirateur.*
- *Notez les dommages que vous remarquez sur le mobilier et toute autre irrégularité et signalez-les à votre superviseur.*
- *Placez l'aspirateur dans le coin le plus éloigné de l'entrée et ramenez le cordon électrique*

vers l'entrée.

- Branchez la rallonge électrique au besoin et placez le cordon de façon à ne pas entraver les déplacements de l'appareil (selon la méthode établie); branchez-le à la prise de courant.

### **Étape 2 – Faites des vagues**

- En partant du coin le plus éloigné de la porte, passez l'aspirateur sur toute la largeur de la pièce et retournez dans l'autre sens de manière à tracer un motif de « V » ou de vagues se chevauchant légèrement. Tenez le cordon d'une main afin qu'il ne s'entortille pas et qu'il ne vous fasse pas trébucher.
- Déplacez-vous à reculons en répétant la série de « V » ou de vagues jusqu'à ce que vous atteigniez la porte.
- Utilisez le balai de vestibule pour ramasser les débris qui se trouvent dans les coins, les endroits difficiles à nettoyer et le long des bordures.
- Videz le réservoir à poussière ou remplacez le sac au besoin au cours du travail.

### **Étape 3 – Nettoyez les taches**

- Utilisez la trousse ou le produit détachant approuvés pour enlever les taches que vous voyez. Prenez un chiffon en microfibre pour absorber l'excédent de liquide ou la tache.
- Passez de nouveau l'aspirateur, au besoin.

### **Étape 4 – Procédez à l'inspection et apportez les dernières « retouches »**

- Assurez-vous que l'aspirateur a été passé correctement sur tous les tapis.
- Veillez à ce que tout le mobilier ait été replacé au bon endroit.
- Vérifiez s'il reste des taches et, le cas échéant, nettoyez-les.
- Éteignez les lumières et fermez les portes en suivant les directives relatives au bâtiment en question.

### **Étape 5 – Ramassez et rangez tout le matériel**

- Ramassez tous les outils, le matériel et les fournitures de nettoyage que vous avez utilisés pour effectuer votre travail. Rappelez-les à l'endroit où ils doivent être rangés.
- Videz le réservoir à poussière ou remplacez le sac. Nettoyez ou remplacez les filtres au besoin. Prenez en note toutes les réparations nécessaires.
- Ramassez tous les linges en microfibre et placez-les à l'endroit désigné pour qu'ils soient lavés.
- Rangez tous les produits nettoyants et les fournitures aux endroits désignés.

## ANNEXE J

**Annexe J : Modèles de formulaire**

**Inventaire des produits chimiques**

Nom du produit	Nom et numéro de téléphone du fabricant	Date de la FDSM	Ingrédients énumérés sur la FDSM	N° CAS
<b>Commentaires/mises en garde/mots indicateurs/avertissements :</b>				
<b>Commentaires/mises en garde/mots indicateurs/avertissements :</b>				
<b>Commentaires/mises en garde/mots indicateurs/avertissements :</b>				



### Formulaires de vérification de l'entretien

Vérifié	Suivi nécessaire
√	√

Veillez cocher les aspects qui ont été vérifiés et indiquer ceux qui nécessitent un suivi. Indiquez vos observations dans la colonne « Commentaires ». Portez une attention particulière à vos sens, en particulier à ce que vous percevez avec vos yeux et votre nez. Pour jouir d'un environnement intérieur favorable, surveillez la concentration des

gaz, des particules et des polluants biologiques. En matière de nettoyage et d'entretien, il faut d'abord accorder la priorité à la salubrité et ensuite à l'apparence.

### UTILISATION DU BÂTIMENT, EXTÉRIEUR ET VOISINAGE

Vérifié	Suivi nécessaire
---------	------------------

Commentaires
--------------

		Pas de changement dans l'utilisation du bâtiment.	
		Pas de construction, de rénovations ou de changements à la structure.	
		Pas de construction, de rénovations ou autres changements ayant une incidence sur les voisins.	
		Aucune trace d'eau stagnante sur les toitures, les stationnements ou le terrain.	
		Aucune trace d'eau stagnante sur les toitures, les stationnements ou les terrains environnants.	
		Problème de circulation de véhicules possible.	

### SOUS-SOLS ET VIDES SANITAIRES

Vérifié	Suivi nécessaire
---------	------------------

Commentaires
--------------

		Aucune trace d'humidité ou d'eau stagnante.	
		Aucune trace de moisissure ou d'autres biocontaminants.	
		Drains et puisards semblent bien fonctionner.	
		La quantité de poussière ou de débris ne semble pas trop élevée.	
		Aucune trace d'insectes, de rongeurs ou d'autres ravageurs.	
		Les filtres à air, les pompes, les registres antiretour et les ventilateurs semblent propres et efficaces.	
		Pas de source de COV (p. ex., produits chimiques entreposés).	
		Pas d'odeurs perceptibles.	
		Pas de trace de fissure dans le revêtement de sol ou la fondation.	

## GARAGES, PLATEFORMES DE CHARGEMENT ET ATELIERS

Vérfié		Suivi nécessaire		Commentaires
		La quantité de poussière ou de débris ne semble pas trop élevée.		
		Matériaux (p. ex., peinture, produits chimiques, carburants) rangés et neutralisés COV au moyen d'une ventilation adéquate (p. ex., évacuation directe).		
		Planchers propres et exempts de traces; tapis utilisés sur le plancher et en bon état.		
		Gaz d'échappement des véhicules n'affectant PAS les prises d'air frais.		
		Aires d'entreposage des poubelles propres et situées loin des prises d'air frais.		
		Aucune trace d'insectes, de rongeurs ou d'autres ravageurs.		

## ENTRÉES ET FOYERS

Vérfié		Suivi nécessaire		Commentaires
		Tapis d'entrée et grilles propres et en bon état; les tapis d'entrée couvrent une superficie suffisante pour être efficaces (de 9 à 12 pi à partir de la porte d'entrée).		
		Poubelles nettoyées et vidées quotidiennement.		
		Tapis propres et en bon état.		
		Planchers à surface dure propres, exempts de poussière et en bon état.		
		Portes vitrées, surfaces décoratives, miroirs et surfaces polies propres et en bon état.		
		Couvre-fenêtres (p. ex., draperies, rideaux) propres.		

## ESCALIERS ET ASCENSEURS

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Moquette et couvre-plancher propres et en bon état.	
		Surfaces polies et rampes propres et en bon état.	
		Marches et paliers propres et exempts de débris.	

## BUREAUX, ESPACES DE TRAVAIL, SALLES DE CLASSE ET AUTRES LOCAUX

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Moquette et couvre-plancher propres et en bon état condition.	
		Quantité minimale de poussière; époussetage fait au moyen de linges humides ou de chiffons en microfibre.	
		Cloisons des bureaux (surtout si elles sont recouvertes de tissu) propres et exemptes de poussière.	
		Aucune trace de fuite d'eau ou de dommages dus à l'humidité sur les carreaux du plafond.	
		Téléphones, boutons de porte et interrupteurs propres et désinfectés.	
		Fenêtres et luminaires propres et qui fonctionnent normalement.	
		Rideaux et stores propres et exempts de poussière.	
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.	
		Aucune trace d'infestation d'insectes sur les plantes; les surfaces sous les plantes sont propres.	
		Aucune trace de moisissure ou d'autres biocontaminants.	
		Aucune trace d'insectes, de rongeurs ou d'autres ravageurs.	
		Les appareils de chauffage et de climatisation autonomes sont propres et exempts de biocontaminants et fonctionnent normalement.	

**SALLE DE CLASSE N°**

Vérfié	Suivi nécessaire	Commentaires
		Moquette et couvre-plancher propres et en bon état.
		Quantité minimale de poussière; époussetage fait au moyen de linges humides ou de chiffons en microfibre.
		Cloisons des bureaux (surtout si elles sont recouvertes de tissu) propres et exemptes de poussière.
		Aucune trace de fuite d'eau ou de dommages dus à l'humidité sur les carreaux du plafond.
		Téléphones, boutons de porte et interrupteurs propres et désinfectés.
		Fenêtres et luminaires propres et qui fonctionnent normalement.
		Rideaux et stores propres et exempts de poussière.
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.
		Aucune trace d'infestation d'insectes sur les plantes; les surfaces sous les plantes sont propres.
		Aucune trace de moisissure ou d'autres biocontaminants.
		Aucune trace d'insectes, de rongeurs ou d'autres ravageurs.
		Les appareils de chauffage et de climatisation autonomes sont propres et exempts de biocontaminants et fonctionnent normalement.

REMARQUES :

**PIÈCES À USAGE PARTICULIER (p. ex., AIRES POUR FUMEURS, PISCINES, LABORATOIRES AREAS)**

Vérfié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Produits chimiques entreposés correctement; ventilation directe vers l'extérieur.	
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.	
		Aucune trace de moisissure ou d'autres biocontaminants.	
		Quantité minimale de poussière; époussetage fait au moyen de linges humides ou de chiffons en microfibre.	
		Moquette et couvre-plancher propres et en bon état.	

**AIRES DE PRÉPARATION DES ALIMENTS ET DE REPAS**

Vérfié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Les planchers doivent être propres et exempts de débris, de déchets de table et de biocontaminants et nettoyés au moins une fois par jour.	
		Les siphons de sol fonctionnent normalement.	
		Les grilles d'aération sont propres et fonctionnent normalement.	
		Toutes les surfaces utilisées pour la préparation des aliments sont propres, exemptes de déchets de table et de débris et nettoyées après chaque repas ou utilisation.	
		Tables (dessus et dessous) et chaises nettoyées et désinfectées après chaque repas ou utilisation.	
		Les aires et appareils de lavage et les ustensiles pour la cuisson et pour la table sont nettoyés après chaque repas ou utilisation.	
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.	
		Aucune trace d'insectes, de rongeurs ou de biocontaminants.	

REMARQUES :

**SALLES DE BAIN, TOILETTES, DOUCHES ET BAIGNOIRES**

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Les planchers, les surfaces de comptoir, les lavabos et les cuvettes sont désinfectés quotidiennement.	
		Les siphons de sol fonctionnent normalement.	
		Aucune trace de moisissure ou d'autres biocontaminants.	
		Les pommes de douche, les robinets et les toilettes fonctionnent normalement.	
		Les distributeurs de savon fonctionnent normalement.	
		Les ouvertures d'aération sont propres et fonctionnent normalement; ventilation suffisante pour éliminer l'humidité.	
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.	

**SALLE DE RÉCEPTION ET D'EXPÉDITION DU COURRIER, SALLE DES PHOTOCOPIEURS ET LABORATOIRE D'INFORMATIQUE**

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Matériel exempt de poussière et de débris.	
		Planchers propres et exempts de débris.	
		Les ouvertures d'aération sont propres et fonctionnent normalement.	
		Poubelles propres et vidées quotidiennement.	
		Téléphones, boutons de porte et interrupteurs propres et désinfectés.	

**PLACARDS POUR L'ENTRETIEN ET AIRES D'ENTREPOSAGE**

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Espaces propres; produits soigneusement rangés.	
		Matériel nettoyé après chaque utilisation et vérifié avant l'entreposage.	
		Aspirateurs équipés de filtres HEPA (haute efficacité pour les particules de l'air) ou de filtres appropriés.	
		Vadrouilles en bon état.	
		Chercher sur les produits nettoyants et autres produits entreposés l'étiquette du ministère des Transports; portant la mention « Danger ». Si des matières dangereuses sont entreposées, un examen plus approfondi est nécessaire.	
		Les planchers doivent être propres et exempts de débris.	
		Les drains et les cuvettes fonctionnent normalement.	
		Les ventilateurs d'évacuation et les ouvertures d'aération fonctionnent normalement.	

**SALLES TECHNIQUES, COMBLES, PARTIES SUPÉRIEURES ET TOIT**

Vérifié	Suivi nécessaire		Commentaires
		Aucune trace de fuite d'eau ou d'eau stagnante sur le toit.	
		Quantité minimale de poussière et de débris.	
		Aucune trace d'oiseaux, de rongeurs, d'insectes ou de biocontaminants.	
		Moustiquaires et grillages sont en place pour bloquer l'entrée de ravageurs.	
		Prises d'air extérieures propres et loin des sources de contamination (p. ex., gaz d'échappement des véhicules, cheminées, etc.).	
		Les appareils de traitement de l'air et le matériel connexe sont inspectés et nettoyés régulièrement; filtres nettoyés et remplacés régulièrement.	
		Les salles techniques et les plenums de reprise d'air ne servent pas à l'entreposage.	

REMARQUES :

## **ANNEXE K**

## Annexe K – Guide des méthodes d'entretien écologique normalisées

Un guide des méthodes d'entretien écologique est un outil visant à faciliter la mise en œuvre et la gestion du programme d'écopropreté, tout comme un plan d'activités guide un conseil en matière de gestion.

Les principales sections comprises dans un tel guide sont présentées ci-dessous :

### **Lettre d'engagement**

Déclaration de l'administration montrant clairement qu'elle comprend la politique d'écopropreté du conseil et y adhère.

### **Aperçu du programme d'écopropreté**

Examen du programme d'écopropreté du conseil scolaire présentant la portée du programme en question et les raisons pour lesquelles le conseil scolaire a décidé de l'adopter.

### **Procédure pour le choix des produits nettoyants**

Exposé sur la *façon* dont les produits de nettoyage ont été choisis dans le cadre du programme d'écopropreté. Toute personne qui lit ou utilise le guide devrait avoir une idée claire des critères de sélection utilisés pour choisir les produits.

### **Liste des produits approuvés**

Liste des produits pouvant être utilisés à l'échelle du conseil scolaire. Remarque : Tous les produits énumérés ne seront pas nécessairement employés dans chacune des écoles.

### **Fiches signalétiques sur les produits**

Feuilles de renseignements sur les produits fournies par les fabricants. Ces feuilles doivent être comprises dans le guide de méthodes d'entretien de chaque école pour aider les utilisateurs à comprendre les produits et les agents chimiques employés. La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario exige qu'un employeur mette à la disposition de ses employés, du délégué ou du comité mixte de santé et de sécurité des feuilles de données sur la sûreté des matériaux (FDSM) et des documents sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)<sup>4</sup>.

### **Procédure de sélection du matériel d'entretien**

Présentation du processus de prise de décisions suivi dans la sélection des appareils d'entretien. Il existe peu d'organismes indépendants qui établissent des normes sur ce type de matériel. En Amérique du Nord, le Carpet and Rug Institute (CRI) évalue les aspirateurs et les appareils de nettoyage des tapis. Ces normes, comme celles régissant les produits chimiques, constituent une bonne source d'information à consulter en premier pour évaluer et choisir des appareils d'entretien.

### **Liste du matériel approuvé**

Liste du matériel dont l'achat est approuvé en vertu de la politique du conseil scolaire sur le matériel d'entretien.

---

<sup>4</sup> Ministère du Travail de l'Ontario : Guide de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*  
[www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/ohsa](http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/ohsa)

### **Fiches techniques (matériel d'entretien)**

Fiches techniques fournies pour chacun des appareils dont le conseil scolaire a approuvé l'utilisation. Le secteur de l'entretien peut sembler assez peu novateur; toutefois, les appareils d'entretien font souvent l'objet de changements et d'innovations, c'est pourquoi les fiches techniques doivent être mises à jour régulièrement.

### **Procédure de sélection des produits de papier et des sacs en plastique**

Directives relatives à l'achat de produits de papier et des sacs de poubelles en plastique. La teneur en matières recyclées (en particulier les matières provenant de produits déjà utilisés), le papier fabriqué selon un procédé sans chlore ou le papier fait de fibres non conventionnelles (comme le bambou ou autres graminées) sont quelques-uns des éléments à prendre en considération.

### **Liste des produits de papier recommandés et fiches signalétiques sur les sacs en plastique**

Liste des produits de papier recommandés qui peuvent être utilisés dans les écoles ayant adopté un programme d'écopropreté.

Fiches signalétiques indiquant les principaux paramètres employés responsables de l'approvisionnement dans le processus de sélection des produits. Les fabricants de papier testent régulièrement de nouveaux matériaux et procédés dans le but de préserver nos ressources naturelles. Le fait de disposer de renseignements détaillés concernant les produits utilisés actuellement facilite la comparaison avec les nouveaux produits sur le marché.

### **Procédure de sélection d'autres outils**

Description de la procédure suivie pour choisir tous les autres outils qui n'ont pas été mentionnés précédemment. Il s'agit d'un outil de gestion visant à aider les personnes appelées à évaluer, à choisir ou à acheter des produits nettoyants, du matériel, du papier ou d'autres fournitures.

### **Critères de sélection pour les fournitures d'entretien écologiques**

Principaux critères de sélection pour les fournitures d'entretien, dont :

- l'efficience;
- l'efficacité;
- le coût;
- la disponibilité;
- la certification écologique adéquate.

Autres critères à prendre en considération :

- l'incidence sur la santé;
- les odeurs;
- la teneur en matières recyclées;
- les matières premières – extraction;
- les processus de fabrication, d'emballage et de transport;
- la durée de vie;

- les effets de l'élimination du produit.

### **Liste de fournitures recommandées**

Liste des fournitures d'entretien écologiques approuvées à l'échelle du conseil scolaire.

### **Fiches signalétiques sur les fournitures**

Feuilles de données, y compris les documents FDSM, SIMDUT et toute autre documentation, sur chacun des produits d'entretien.

### **Principes directeurs du programme d'écopropreté**

Présentation des principes directeurs du programme d'écopropreté du conseil scolaire, y compris des façons précises de procéder et des directives générales sur l'élaboration de nouvelles procédures.

### **Directives concernant la formation du personnel d'entretien**

Présentation d'exigences uniformes concernant l'élaboration et le niveau des programmes de formation offerts au personnel d'entretien de toutes les écoles.

### **Directives relatives aux populations à risque**

Directives adressées au personnel pour l'aider à cibler et à comprendre les populations à risque dans chacune des écoles et à répondre à leurs besoins.

### **Lignes directrices concernant les communications**

Aperçu des attentes du conseil scolaire envers les écoles qui adoptent un programme d'écopropreté en ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie de communication à l'intention des intervenants du milieu et de l'extérieur.

En réalité, de nombreux conseils scolaires ont déjà établi des procédures uniformes relatives à l'entretien. Il est recommandé que les conseils scolaires examinent les procédures existantes et en déterminent les lacunes en vue d'élaborer de nouvelles procédures qui faciliteront la mise en œuvre de leur programme d'écopropreté.

# APPENDIX L

## Appendix L - Le groupe de travail sur l'écopropriété

- Bob Mahoney, Plant Operations Controller, DSB Niagara
- Donna Lee Reid, Manager, Purchasing, Dufferin-Peel Catholic District School Board
- Jim Scott, Assistant Comptroller, Administrative Services, Toronto District School Board
- John Neville, Manager, Facility Operations, Thames Valley DSB
- Lee-Ann Evans-West, CUPE Representative
- Paul O'Donnell, CUPE Representative
- Steve Mills, Manager of Purchasing & Office Supplies, York Catholic DSB
- Tom Mustapic, Associate Director and Superintendent of Business & Corporate, Thunder Bay Catholic DSB
- Cheri Hayward, Director, School Business Support Branch, Ministry of Education
- John Donofrio, Education Officer, Labour Relations Branch, Ministry of Education
- Karen Carter, Senior Policy Advisor, School Business Support Branch, Ministry of Education

## APPENDIX M

## Appendix M - Conseils scolaires qui ont partagé les pratiques exemplaires et les leçons apprises

- Grand Erie DSB
- Halton DSB
- Kawartha Pine Ridge DSB
- Ottawa-Carleton DSB
- Simcoe Muskoka Catholic DSB
- Thames Valley DSB
- Thunder Bay Catholic DSB

## APPENDIX N

## Appendix N - Projet pilote du Guide du programme d'écopropriété : Conseils scolaires participants

- **Halton Catholic DSB**
  - Assumption Catholic Secondary School
  - St. John Catholic School (Burlington)
  - St. Anthony of Padua Catholic School
  - St. Michael Catholic School
- **Hamilton Wentworth DSB**
  - Glendale Secondary School
  - Glenbrae Elementary School
  - Lake Avenue Elementary School
  - Bellmoore Elementary School
- **Hastings and Prince Edward County DSB**
  - V.P. Carswell Elementary School
  - Queen Victoria Elementary School
  - Harmony Public School
  - Moria Secondary School
- **Durham Catholic DSB**
  - Immaculate Conception Catholic School
  - Monsignor John Pereyema Catholic Secondary School
  - St. Monica Catholic School
  - St. Paul's Catholic School